

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

7^e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1983-1984
(34^e SEANCE)

COMPTE RENDU INTEGRAL

1^{re} Séance du Jeudi 26 Avril 1984.

SOMMAIRE

PRÉSIDENTICE DE M. GUY DUCOLONÉ

1. — Décès d'un député (p. 1949).
2. — Remplacement d'un député décédé (p. 1950).
3. — Politique étrangère. — Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (p. 1950).
M. Cheysson, ministre des relations extérieures.

PRÉSIDENTICE DE M. RAYMOND DOUVÈRE

- M. le ministre des relations extérieures.
M. Dumas, ministre des affaires européennes.
M. Nucci, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement.
M. Estier, président de la commission des affaires étrangères.
M. le président.
M. André Bellon.
4. — Constitution d'une commission spéciale (p. 1962).
 5. — Politique étrangère. — Suite du débat sur la déclaration du Gouvernement (p. 1962).
MM. Couve de Murville,
Montdargent,
Daillet,
Ibanès,
M^{me} Nelertz,
MM. Peyrefitte,
Verdon.

Renvoi de la suite du débat à la prochaine séance.

6. — Demande de votes sans débat (p. 1977).
7. — Retrait d'une question orale sans débat (p. 1977).
8. — Ordre du jour (p. 1977).

PRÉSIDENTICE DE M. GUY DUCOLONÉ, vice-président.

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

DECES D'UN DEPUTE

M. le président. J'ai le regret de porter à la connaissance de l'Assemblée le décès de notre collègue Jacques Marette, député de la dix-septième circonscription de Paris. (M^{mes} et MM. les députés et MM. les membres du Gouvernement se lèvent.)

M. le président prononcera son éloge funèbre lors d'une prochaine séance.

En hommage à notre collègue décédé, je propose à l'Assemblée de se recueillir quelques instants. (L'Assemblée et le Gouvernement observent une minute de silence.)

— 2 —

REPLACEMENT D'UN DEPUTE DECEDE

M. le président. J'ai reçu de M. le ministre de l'intérieur et de la décentralisation une communication faite en application de l'article L.O. 179 du code électoral, m'informant du remplacement de M. Jacques Marette par M. Bernard Rocher.

— 3 —

POLITIQUE ETRANGERE

Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration.

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement sur la politique étrangère et le débat sur cette déclaration.

La parole est à M. le ministre des relations extérieures.

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, notre dernier débat de politique extérieure remonte au 8 novembre 1983. Il a donc eu lieu il y a moins de six mois.

Le Gouvernement voudrait remercier votre assemblée de donner ainsi périodiquement, à intervalles courts, l'occasion d'un tel débat, ce qui est d'autant plus remarquable que votre commission des affaires étrangères entend fréquemment mes deux collègues du Gouvernement qui traitent également de politique extérieure ainsi que moi-même. En ce qui me concerne, j'ai rencontré quatre fois, au cours des six derniers mois, les membres de cette commission. Que leur président en soit remercié.

Compte tenu de la fréquence de nos rencontres, je propose que nous examinions tout d'abord aujourd'hui les événements qui ont marqué la présence et l'action française lors des six derniers mois et qui ont retenu l'attention. A l'occasion de cet examen, je pourrai, au nom du Gouvernement, évoquer les caractères majeurs de notre politique extérieure. M. le ministre des affaires européennes et M. le ministre chargé de la coopération et du développement traiteront ensuite des domaines qui leur sont particulièrement confiés. Nous en viendrons alors à la partie la plus intéressante, la plus vivante de notre débat : je veux parler, mesdames, messieurs les députés, de vos interventions et des réponses que le Gouvernement vous apportera.

Parmi les événements marquants de ces derniers mois, je citerai la visite du Président de la République française aux Etats-Unis, qui s'est déroulée du 21 au 29 mars.

Il y avait bien longtemps qu'un Président de la République française n'avait été accueilli d'une manière aussi exceptionnelle, et par l'ensemble de la société américaine, par l'exécutif, le législatif, les différents milieux d'affaires, les médias. Cependant, François Mitterrand n'a pas ménagé ses propos dans les cas où, entre les Etats-Unis et nous-mêmes, les appréciations sur l'Amérique centrale, sur l'Afrique australe, sur les relations avec les pays de l'Europe de l'Est, sur les difficultés croissantes des rapports entre les Etats-Unis et une Communauté européenne enfin capable de s'exprimer face à eux, sur l'économie mondiale, sont différentes.

Mais cette France ainsi affirmée dans son indépendance, dans la maîtrise de sa politique, est aussi un pays qui a des comportements clairs, des actions responsables. C'est d'ailleurs ce que les Etats-Unis attendent normalement de leurs alliés, qu'il s'agisse de la politique économique ou de la défense.

Nous sommes ainsi, pour ce grand allié, un partenaire difficile, certes, mais un partenaire fiable. Et vous retrouverez ces mêmes caractéristiques dans l'analyse de chacun des événements des six derniers mois ou des mois à venir.

Le Président de la République française a dit — cela a été confirmé par Moscou — qu'il se rendrait en Union soviétique. La date de cette visite sera annoncée, selon les habitudes, conjointement à Moscou et à Paris, quelques semaines avant l'arrivée du Président de la République dans la capitale de l'U.R.S.S. Il y a longtemps qu'il y était invité. Dès mon voyage officiel à Moscou en février 1983 — certains parlementaires ici présents en ont été les témoins — cette visite a été évoquée.

Malheureusement, et nous l'avons dit dès que nous avons été appelés à exercer des responsabilités, nos relations politiques avec l'Union soviétique ne sauraient être normales en raison d'actions que le Président de la République a, récemment encore, qualifié de condamnables, et que nous condamnons — présence militaire en Afghanistan, limitation singulière grave des libertés en Pologne, déséquilibre des forces nucléaires en Europe.

La norme serait conforme à la pratique des septennats précédents, c'est-à-dire une rencontre au sommet par an environ, que dis-je, conforme à l'engagement pris dans une déclaration conjointe en 1979 : un sommet annuel. Mais cela n'est malheureusement pas possible. Néanmoins, nul ne doute que l'échange de vues entre Union soviétique et France soit intéressant, nul n'en doute, ni en Union soviétique ni en France. Cet échange est en tout cas nécessaire car, sur le plan économique, nous avons intérêt, de part et d'autre, à développer nos relations en toute indépendance.

Sur le plan culturel, la vieille tradition de présence française en Russie puis en Union soviétique se maintient et nous nous en félicitons. Sur le plan politique même, il y a bien des sujets pour lesquels il est important de comparer, de confronter nos analyses. Des contacts ont donc été maintenus entre fonctionnaires, entre ministres des relations extérieures. J'ai moi-même saisi chaque occasion favorable, tout comme mon collègue Gromyko. En trois ans à peine, nous nous sommes rencontrés huit fois. Le Président de la République, je le répète se rendra en Union soviétique et, comme ses subordonnés, il y affirmera les éléments de divergence, il affirmera aussi que notre indépendance nous permet d'entretenir des rapports intéressants et prometteurs là où il y a intérêt mutuel.

La France doit être et peut être pour pour l'Union soviétique un interlocuteur difficile, mais constant et fiable.

J'ajoute que la France est un élément essentiel dans la Communauté européenne, de cette Communauté qui, vous le remarquerez, attire de plus en plus l'attention. Exerçant en ce moment, M. le Président de la République, mes collègues et moi-même, la présidence de cette Communauté, nous sommes mieux placés que dans d'autres circonstances pour nous en rendre compte.

En quelques semaines, la Chine, puis l'Inde, puis le Japon auront rendu visite à la Communauté, à sa présidence, à Paris. Depuis quelques mois, des pays d'Europe de l'Ouest multiplient les avances à l'égard de la Communauté : je ne citerai que la Hongrie, ce qui est singulièrement intéressant pour l'évolution éventuelle de l'économie de ces pays vers un plus grand réalisme, c'est-à-dire vers une plus grande liberté des échanges. Il est en outre inutile de rappeler que, depuis plusieurs années, deux pays du Sud de l'Europe demandent leur adhésion. Quant au Proche-Orient et à l'Amérique centrale, ils multiplient leurs demandes d'interventions communautaires.

Donc, la Communauté européenne attire l'attention du monde extérieur, plus que jamais dans la période actuelle.

Cette Communauté a enfin décidé de sortir de son marécage, de se tourner vers l'avenir, d'inciter ses entreprises à faire de même. Le ministre des affaires européennes vous en entretiendra et il vous exposera les éléments fondamentaux de la politique française à ce sujet.

Mais je tiens à rappeler nos idées maîtresses car notre présence et notre action à l'intérieur de la Communauté sont un élément central de notre politique étrangère. J'y tiens aussi parce que le Gouvernement estime que l'attention a été, en ce qui concerne la Communauté, trop souvent détournée vers des problèmes certes importants mais relativement marginaux : je veux parler de ceux qui concernent le budget de la Communauté et la position d'un des pays membres par rapport à ce budget.

Ce qui est important dans la vie de la Communauté, c'est que, aujourd'hui, il n'y a plus un pays en Europe, il n'y a pas une force politique ou économique en Europe qui ne constate que la dimension européenne est indispensable à chacun.

Elle est indispensable pour poursuivre le développement de l'agriculture — M. le ministre des affaires européennes en parlera — et améliorer les rapports avec le tiers monde. Elle est indispensable pour aménager certains éléments qui ont pu se scléroser dans le passé, en d'autres termes, pour faciliter des restructurations industrielles. Elle est indispensable pour aborder la troisième révolution industrielle sans que les travailleurs soient les victimes des grandes forces économiques multinationales. La dimension européenne est indispensable, enfin, pour

que nous puissions négocier dans des conditions équilibrées avec les autres grandes puissances économiques du monde qui ne sont pas seulement les multinationales mais aussi certains grands mouvements.

Ce qui est également important, c'est que, avec un bien grand retard, les pays membres aient décidé de tenter de se délivrer de l'ankylose qui les gagnait progressivement dans la répétition jusqu'à l'absurde, et même au-delà de l'absurde, des mêmes discours, des mêmes actions alors que certaines productions commençaient à ne plus trouver de débouché. Il y avait là un phénomène de tétanisation par répétition des mêmes gestes et des mêmes déclarations. Il fallait en sortir.

Or, nous avons deux chances considérables de le faire et de pouvoir ainsi nous tourner vers l'avenir : d'abord l'élection générale à travers toute l'Europe en juin pour un nouveau parlement européen qui fera passer nécessairement un air frais dans la vie de la Communauté, une contestation de ce qui est insuffisant, une provocation d'idées, une promesse d'avenir ; ensuite, le traitement de choc qui a été décidé au conseil européen de Stuttgart auquel je m'associe en tant que membre de l'exécutif français. On a décidé que tous les sujets difficiles qui n'avaient jamais été traités depuis des années le seraient, et ensemble. On a constitué ce que l'on appelle vulgairement un « paquet » des décisions fondamentales à prendre. Ce paquet a été circonscrit au conseil européen d'Athènes, et au conseil européen de Bruxelles, son contenu en a été analysé et défini. Ensuite nous avons pris sur chacun des éléments de ce paquet les décisions qui permettront d'apporter une solution, ou du moins de progresser.

Des sujets fondamentaux qui devaient être abordés au niveau de la Communauté le sont ou l'ont été. Qui serait encore goguenard devant cette marche en avant qu'a reprise la Communauté, et sur tous les plans, même si cela s'est fait avec un certain retard par rapport à nos industriels, à ceux qui traitent réellement de l'économie et qui ne nous ont pas attendus pour progresser sur le plan de la coopération aéronautique avec Air-Bus, spatiale avec Ariane et informatique avec l'adoption de normes communes européennes.

Maintenant que les éléments qui bloquaient la Communauté ont été traités ou sont en voie de l'être, nous sommes en mesure d'assurer cette relance de l'Europe. La présidence française — je le dis sans modestie, en son nom — a été exigeante, tenace mais, par sa détermination, sa « fiabilité », elle a permis cette relance. Il reste — je l'ai dit — un problème marginal. Nous en traiterons quand le pays qui s'intéresse à ce déséquilibre budgétaire voudra bien répondre de manière acceptable aux offres très généreuses qui ont été adressées par les neuf autres gouvernements de la Communauté. Cela permettra de traiter les problèmes les plus difficiles, dont celui de l'élargissement. Tout le monde en reconnaît la nécessité politique, mais il comporte des difficultés singulières que tous les membres de la Communauté sont décidés à affronter et à résoudre avant l'entrée des nouveaux Etats. N'oublions jamais les erreurs qui ont été commises lors de la négociation d'élargissement avec le Royaume-Uni. Ne laissons pas en suspens des problèmes trop difficiles pour être réellement traités, et cependant trop dangereux pour être ajournés.

(M. Raymond Douyère remplace M. Guy Ducoloné au fauteuil présidentiel.)

PRESIDENCE DE M. RAYMOND DOUYERE, vice-président.

M. le ministre des relations extérieures. Parmi les événements qui ont marqué nos derniers mois, nous trouvons bien évidemment ceux du Proche-Orient. Lorsque je m'adressais à l'Assemblée, le 8 novembre, nous étions au lendemain d'un moment dramatique, d'un acte de terrorisme d'une gravité extrême, je veux dire des actes dirigés contre les contingents américain et français à Beyrouth.

Mais, il y a trois semaines, nous avons constaté que le contingent français pouvait être relevé dans des conditions raisonnables par des éléments libanais responsables venus de tous bords, musulmans et chrétiens, hommes du Sud et hommes du Nord. Quel progrès représente cette relève ! C'est la première démonstration concrète de la possibilité de réconciliation nationale au Liban, ce qui, vous le reconnaîtrez, est l'objectif commun que doivent avoir tous les Français. Et cette réconciliation, qui n'aurait jamais pu être même ébauchée si la France n'avait pas été présente à Beyrouth, se poursuit maintenant de son propre élan vers un gouvernement d'union nationale. Un certain calme est

revenu dans la ville. Les positions les plus difficiles ont été partagées entre les différentes forces politiques et militaires libanaises avec la présence, souvent, des observateurs français qui sont toujours les bienvenus, qui sont toujours demandés, même. Le rééquilibrage entre ces forces politiques est en cours. Les dernières nouvelles sont, sur ce plan, vous le savez, encourageantes : les choses sont engagées vers un Liban réunifié, indépendant et ayant établi avec ses voisins des relations mieux équilibrées que par le passé. Cela a été possible parce que la France a été fidèle à ses engagements et qu'elle a ainsi gagné une crédibilité au Liban et dans toute la région, ce qui est un élément fondamental de son autorité. D'autres — des partenaires très proches — ont oublié que la crédibilité se gagne dans les domaines les plus difficiles par le respect des engagements. Je crois que nous pouvons être fiers que les Français en aient apporté la démonstration. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

M. Jean-Marie Daillet. Ce n'est pas croyable !...

M. le ministre des relations extérieures. Oui, je suis fier que les Français aient montré que lorsqu'ils prenaient un engagement, ils le tenaient.

Les semaines qui ont suivi le départ du contingent américain n'étaient pas, croyez-moi, des semaines faciles lorsqu'on avait la responsabilité de décisions qui mettaient en jeu des vies françaises. Nous avons pris nos responsabilités, permettant ainsi aux Libanais de se montrer à leur tour responsables et de prendre la relève.

J'affirme qu'ainsi nous avons confirmé la crédibilité de la France dans tout ce Proche-Orient. C'est un élément dont tous les Français, qu'ils appartiennent à l'opposition comme à la majorité, peuvent être fiers. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Au Proche-Orient nous poursuivrons ainsi une politique marquée par la continuité. Elle a commencé bien avant nous et elle se poursuivra bien au-delà de nous, comme nos compatriotes, ces 7 000 ou 8 000 Français du Liban, le savent. Bien sûr, ils n'avaient pas d'hésitation ! Bien sûr, on reste au Liban ! Bien sûr, la France entretient avec le Liban des rapports particuliers !

Il faudra faire preuve de cette même continuité, de ce même respect des grands principes dans le traitement de tous les problèmes du Proche-Orient : Le droit sacré des peuples, du peuple libanais, du peuple israélien, du peuple palestinien, aussi, dont nous savons que, s'il est partagé et divisé, il menacera dans sa division la paix de cette région du monde : le droit sacré des Etats — l'Etat d'Israël a le droit, le droit sacré de vivre dans l'indépendance, dans la paix, dans le cadre des frontières qui sont reconnues. Le droit du Liban. J'en ai déjà parlé.

Cela comporte des risques, c'est vrai. Nos compatriotes civils qui sont au Liban — avocats, pharmaciens, médecins, professeurs, religieux — les acceptent normalement. Quant à nos forces armées, elles n'ont jamais, face à ces risques, marqué la moindre hésitation, et je voudrais leur en rendre hommage. Cela fait partie de nos capacités.

Quant à l'action extérieure, qui ricane à penser aux Français au Proche-Orient, partenaires solides, fidèles et « fiables » ?

Lorsqu'on évoque la présence militaire française hors de nos frontières, chacun pense au Tchad, bien entendu, bien que les circonstances y soient singulièrement différentes, et que l'on ne puisse comparer les pertes douloureuses causées par des accidents aux pertes singulièrement plus alarmantes dues à des opérations de guerre. Nous y trouvons la même solidité de nos forces armées, mais aussi le même respect des principes élémentaires et le même défi à notre crédibilité.

Voyons bien, mesdames et messieurs les députés, ce que l'on attend de la France au Tchad. On en attend qu'elle affirme que les frontières des Etats d'Afrique telles qu'elles sont héritées de la présence coloniale sont inviolables. Ce n'est pas nous qui avons posé ce principe, mais les Africains eux-mêmes. On attend de nous que nous soutenions un chef d'Etat quand il est reconnu par ses pairs, et que nous n'acceptons pas qu'il soit renversé par une violence étrangère. On attend de nous que nous le fassions sans introduire pour autant la rivalité entre l'Est et l'Ouest, ni entraîner la confrontation directe entre Washington et Moscou. C'est tout simplement ce que nous avons fait au Tchad. Supposez un instant que nous n'ayons pas été là, et voyez combien les principes que je viens d'évoquer auraient été bafoués. Le Tchad aurait été une nouvelle fois totalement envahi par une armée étrangère, l'armée libyenne. Celle-ci se serait trouvée à côté de pays où très récemment des troubles ont

eu lieu. La présence de la France a permis, sans guerre, avec un seul incident militaire au cours duquel un pilote français a été abattu, c'est vrai, que la situation que je viens d'évoquer ne se produise pas.

La suite ? Elle doit comporter la négociation. Ce n'est pas par la force que l'un ou l'autre peut rétablir sa domination ou affirmer un contrôle étranger qui serait inacceptable.

On dit que nous sommes enlisés. Qu'est-ce que cela veut dire, « enlisés » ? Nos positions changent fréquemment. Rappelons qu'après l'incident dans lequel un Jaguar français a été abattu par le feu, nous avons déplacé d'un parallèle notre ligne de responsabilité. « Enlisés » ? Les Libyens ne le sont-ils pas plus gravement que nous dans ce grand désert du Nord, où les conditions d'entretien du matériel, de maintien du moral et les relations décentes avec les populations sont singulièrement plus difficiles ?

Il faut trouver les moyens de la négociation. Tel est notre objectif. Nous les trouverons, nous en sommes convaincus, si nous savons nous montrer comme un acteur patient, obstiné, têtu, quand il détend des principes élémentaires, bref l'acteur et le partenaire fiable que les pays d'Afrique attendent, puisque nous sommes la France.

Quelques autres prises de position pendant cette période méritent aussi d'être rappelées. Elles ont d'ailleurs retenu l'attention.

Condamnation du totalitarisme. Au risque d'être accusés de nous mêler de ce qui ne nous regarde pas, nous n'avons pas cessé d'apporter les commentaires qui convenaient aux excès qui se manifestent au Chili. Condamnation du terrorisme partout. Il ne saurait être justifié. Nous ne pouvons accepter les actions terroristes qui ont ensanglanté récemment Jérusalem et la route côtière en Israël. Nous n'acceptons pas plus ce terrorisme quand il se manifeste chez nous par le biais du G.A.L. Nous refusons le terrorisme quand il viole toutes les règles et pratiques diplomatiques à Londres dans une ambassade — excusez-moi : un « bureau populaire » étranger. Nous rejetons et condamnons le terrorisme quand à Huambo, en Angola, l'explosion d'un bâtiment tue des dizaines de personnes.

Affirmation des droits à l'autodétermination, rejet de l'occupation par des troupes étrangères, et ces principes s'appliquent partout, au Cambodge, en Afghanistan, dans les territoires occupés par Israël, au Sahara occidental, en Namibie. Cette prise de position est liée, bien sûr, à l'affirmation des droits de l'homme, à la recherche, chaque fois qu'il est possible, des interventions qui peuvent permettre la libération de certains, à la condamnation de toute discrimination, en particulier la discrimination raciale, la plus primitive, la plus brutale dans son approche.

Puis-je ici dire notre inquiétude devant l'accélération de la politique d'*apartheid* en Afrique australe, devant la confirmation d'une politique par laquelle 4,5 millions de Sud-Africains affirment le droit de déchoir de la nationalité sud-africaine 20 millions d'autres Sud-Africains parce que les uns sont blancs et les autres sont noirs ?

Mme Gisèle Halimi. Quelle honte !

M. le ministre des relations extérieures. L'encouragement au non-alignement véritable. Nos rapports avec les pays qui en sont les symboles n'ont pas cessé de s'améliorer depuis trois ans : avec l'Inde, avec l'Algérie, avec le Mexique, pays éloignés les uns des autres, mais également symboliques ; et maintenant que l'Argentine, dans un élan démocratique remarquable, est revenue à un régime de liberté, nos relations avec elle.

L'affirmation du droit international. Chypre ne peut pas être divisé alors que cet Etat a été reconnu par la communauté internationale. L'action des Chypriotes du nord est condamnable. L'action turque dans la reconnaissance de la prétendue République turque du nord est condamnable. La liberté de navigation doit être respectée partout, dans le golfe Persique, oui, mais aussi sur les côtes d'Amérique centrale. Et avez-vous remarqué, mesdames et messieurs les députés, que quand nous affirmons très simplement de tels principes, même dans des régions du monde où nos moyens d'action sont limités, il arrive souvent que nous soyons entendus ? N'est-il pas émouvant que la réaction de l'opinion américaine, que la réaction de l'homme de la rue aux Etats-Unis, ait été aussi forte, quand on s'est rendu compte que le gouvernement de ce pays pouvait aller jusqu'à appuyer des opérations de blocus et de minage dans les eaux d'un pays qui n'est pas en guerre ?

C'est selon la même inspiration et par les mêmes méthodes que nous devons traiter les problèmes que rencontre la France : ceux de la Communauté, dont le ministre des affaires européennes parlera ; ceux de la paix, paix dans le tiers-monde, dans l'encouragement à la coopération régionale, paix en Europe même, par l'équilibre des forces.

D'où notre engagement au sein de l'Alliance atlantique. D'où aussi, sur le plan des relations conventionnelles, la recherche de tous les moyens de rétablir la confiance, de parvenir à une possibilité de désarmement dûment contrôlé, que ce soit à la conférence de Madrid ou, maintenant, à la conférence de Stockholm. D'où notre action sur le plan du nucléaire.

Une période dangereuse s'était ouverte en raison du déséquilibre qui existait dans le compartiment européen, menacé par des armes soviétiques à moyenne portée alors que n'existaient pas de moyens semblables, symétriques, de riposte. Ce déséquilibre contre lequel nous avons combattu, contre lequel le Président de la République est intervenu publiquement dans des conditions particulièrement spectaculaires, a maintenant perdu une partie de son danger, mais avec la solution la moins bonne, celle du déploiement des Pershing, quand la meilleure eût été que les S.S. 20 disparaissent.

Nous revenons donc au problème d'ensemble de l'équilibre des forces nucléaires américaines et soviétiques, qu'il faut maintenir mais qui, bien entendu, doit être ramené à un niveau moins déraisonnable, moins absurde. Seule une chute significative des niveaux adoptés de part et d'autre entraînerait un progrès sur ce plan, progrès qui nous permettrait alors de participer activement à des négociations, ce qui ne saurait évidemment être le cas aussi longtemps que les arsenaux américains et soviétiques seront aussi disproportionnés par rapport à tout autre.

Pendant ce temps — cela va sans dire, mais doit être affirmé — la France garde, dans ce domaine, son indépendance et ce qui la fonde, c'est-à-dire la capacité de dissuasion nucléaire. Elle procède à des consultations avec ses voisins, et plus particulièrement avec son voisin allemand. Souhaitant que le débat sur ce sujet soit public et actif, elle attache une grande importance à ce qui peut être fait, en particulier à l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. Elle agira, comme c'est le cas depuis des années, pour une meilleure coordination des productions d'armement. Mais il ne lui paraît pas, à l'heure actuelle, envisageable de partager la responsabilité des armes suprêmes, puisque les problèmes en la matière s'expriment en termes nucléaires et que le partage, là, n'est pas imaginable.

Traiter les problèmes actuels, donc les problèmes économiques.

Le désordre de l'économie mondiale a été rappelé par beaucoup, et je sais que mon collègue, Christian Nucci, insistera tout à l'heure sur les conséquences de ce désordre pour les pays du tiers monde. Nous avons un rôle à jouer pour que ceux-ci bénéficient de financements plus importants leur permettant de ne pas tomber dans le désespoir et pour contribuer à la reprise d'une croissance. La France y est plus sensible que d'autres puisque son commerce extérieur dépend, plus que pour d'autres, de la prospérité et de la croissance dans le tiers monde.

Mais nous devons aussi servir plus directement les intérêts purement français en matière économique. Notre balance commerciale, notre capacité de progrès technologique, la puissance de nos entreprises dépendent de notre présence à l'extérieur. Et il faut, sur ce plan, consolider les progrès que nous avons pu accomplir en matière d'autorité politique et leurs conséquences économiques. Nous n'y manquerons pas.

Comment agir dans ces domaines, comme d'ailleurs dans tous ceux que j'ai évoqués auparavant ? D'abord et avant tout par le contact direct, celui qu'assurent nos représentants dans les pays étrangers, celui que permettent les invitations en France — sur ce plan, les rencontres organisées par l'Assemblée et le Sénat sont singulièrement importantes — celui qu'assurent les voyages à l'extérieur, voyages ministériels ou présidentiels, tout cela étant marqué par la continuité et l'obstination.

Mesdames et messieurs les députés, certains trouveront que j'ai trop parlé de principes. Certains soutiendront que je me livre ainsi à l'idéologie. Je ne comprends pas cette remarque que j'ai cependant souvent lue dans la presse.

Ce que je vous ait dit des lignes directrices, des lignes maîtresses de notre politique étrangère, n'est que l'expression de ce qui nous guide en tant que pouvoir politique. Plus important encore, c'est l'expression de ce que beaucoup dans le monde voudraient pouvoir dire eux-mêmes, alors qu'ils n'osent pas le faire parce qu'ils sont trop faibles, insuffisamment audacieux ou soumis à des pressions que, par besoin, ils doivent prendre en compte.

Dans la mesure même où nous exprimons par notre politique et par nos déclarations ces principes-là, notre action a du poids, notre politique compte. C'est cette manière d'être qui donne à la France une véritable indépendance, y compris vis-à-vis de pays plus grands, plus puissants qu'elle. Il est frappant qu'un pays comme le nôtre, limité en superficie, en population et en ressources naturelles, puisse être entendu partout. Il n'y en a pas d'autres, à l'heure actuelle, de notre dimension qui puissent prétendre avoir une politique mondiale, exercer une autorité, être entendus sur tous les problèmes du monde.

Voilà ce qui me semble être une politique extérieure, dont je dirai, sans le moindre embarras, que je suis fier de pouvoir rendre compte à cette assemblée. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes. — Murmures sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires européennes.

M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, il me revient de parler, après M. le ministre des relations extérieures, des problèmes de la Communauté.

La France exerce depuis bientôt quatre mois la présidence de la Communauté. C'est une chance et un défi pour ceux qui croient, comme nous, à la signification historique de l'Europe.

Cette présidence, le Gouvernement de la République l'a abordée avec détermination, résolu à purger les contentieux, à retrouver les assises saines des origines et à concevoir de nouveaux designs.

Après le conseil d'Athènes, à la fin de l'année dernière, la crise de l'Europe a éclaté au grand jour.

Crise financière tout d'abord, puisque le plafond des ressources propres était atteint : crise économique ensuite, puisque l'Europe écartelée entre ses deux grands partenaires rivaux — les Etats-Unis et le Japon — ne pouvait définir une véritable stratégie commerciale, industrielle et technologique : crise politique enfin, puisque les procédures de décision ne permettaient plus de trancher.

M. le président de la République a pu dire à La Haye que la situation de crise dans laquelle se trouvait la Communauté résultait essentiellement « d'une très lente mais certaine dégradation des volontés ».

En effet, de compromis inconsistants en arbitrages inconséquents, l'Europe avait perdu le fil de son propre avenir, les intérêts nationaux à court terme avaient pris le pas sur l'intérêt collectif à long terme, la Communauté était devenue myope.

La présidence française a engagé son action sous le signe d'une volonté politique claire : rendre à l'Europe son ambition et en revenir à un fonctionnement conforme au traité.

Alors que s'ouvre la préparation du prochain conseil européen de Fontainebleau, qui marquera la fin de la présidence française, où en est-on ?

Tout n'est pas réglé, mais beaucoup a été fait.

Malgré l'absence de déclaration finale, le conseil européen de Bruxelles n'a pas été un échec. Il a même rendu possibles et tangibles des progrès parfois considérables sur des sujets faisant partie de ce que l'on a appelé le « paquet d'Athènes ».

Qu'il me suffise de dire que les chefs d'Etat et de Gouvernement se sont mis d'accord sur toutes les questions qui leur étaient soumises à l'exception d'une seule. Et les problèmes surmontés n'étaient pas minimes ! J'évoquerai à l'appui de cette affirmation certains des dossiers parmi les dix-sept qui furent réglés.

D'abord le problème financier.

Avant de doter la Communauté des ressources nouvelles nécessaires à son développement, il fallait mettre fin au hiatus existant entre la rigueur budgétaire appliquée au niveau national par chacun des Etats et le relatif laxisme de la Communauté. A Bruxelles, les Dix se sont mis d'accord pour assurer la maîtrise de la croissance des dépenses budgétaires, de toutes les dépenses, non seulement celles de la politique agricole commune, mais aussi les dépenses non obligatoires.

Cette maîtrise étant assurée — et elle s'imposera à toutes les institutions : commission, conseil des ministres, Parlement — il sera possible de procéder à l'accroissement souhaité des res-

sources propres de la Communauté. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont ainsi décidé de porter, dès le début de 1986, c'est-à-dire au moment de l'élargissement à l'Espagne et au Portugal, le plafond de ces ressources à 1,4 p. 100 de la T.V.A., une augmentation à 1,6 p. 100 pouvant être décidée à partir de 1988. Cette augmentation nécessaire intervient dans un contexte d'assainissement budgétaire.

L'augmentation des ressources et la maîtrise des dépenses ont rendu possible le lancement de politiques nouvelles. Je ne les citerai pas toutes, mais je signalerai le développement des infrastructures de transports, la simplification des formalités aux frontières, les études engagées sur l'espace, l'enseignement des langues vivantes et l'harmonisation des normes et des produits qui contribue à la création d'un véritable marché intérieur communautaire.

Les conseils Industrie et recherche ont progressé, sur la base du mémorandum « Pour un espace européen de l'industrie et de la recherche », déposé par la France le 12 septembre 1983, en matière de mobilité des chercheurs et de coopération scientifique, d'adoption de normes communes de recherche. Je salue comme il convient l'adoption du programme « Esprit » et la décision positive espérée concernant le programme de recherche en biotechnologie.

Saluons aussi l'entrée en service du J.E.T., le Joint European Torus, instrument de recherche très puissant qui ne pouvait être conçu et construit que grâce à une coopération européenne. Celle-ci s'est réalisée de manière souple puisqu'elle a fait place à des Etats européens non membres, en l'occurrence la Suède et la Suisse. Voilà un exemple réussi d'Europe à géométrie variable, inauguré le 9 avril dernier par la Reine d'Angleterre et le Président de la République. *(Murmures sur les bancs de l'union pour la démocratie française.)*

De même ont été initiées de très importantes coopérations entre Etats membres ou entre entreprises européennes dans les domaines de l'informatique, des télécommunications, de l'exploitation des satellites météo ou de l'aéronautique, avec l'accord pour le lancement de l'Airbus A 320.

M. Francis Geng. C'est l'héritage !

M. Jacques Blanc. Un bon héritage !

M. le ministre des affaires européennes. Je vous parle du présent, messieurs, écoutez ! Et de l'avenir, écoutez aussi !

En second lieu, il fallait réformer la politique agricole commune, et pour cela s'attaquer aux racines du mal : c'était aussi l'héritage !

M. René Haby. Non, cela c'est le présent !

M. le ministre des affaires européennes. Les racines du mal, c'est-à-dire la formation croissante de stocks au coût de plus en plus lourd et les atteintes répétées aux principes de la préférence communautaire et de l'unité du marché. C'est chose faite depuis l'adoption, le 31 mars dernier, par les ministres de l'agriculture, de la réforme dont les grandes lignes avaient été agréées à Bruxelles au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement.

Sans entrer dans les détails, je voudrais en rappeler rapidement les principaux éléments.

Une régulation de la production laitière est assurée par la fixation de quantités garanties — 99,5 millions de tonnes en 1984 - 1985, soit 4 p. 100 de moins qu'en 1983, et 98,5 millions de tonnes en 1985 - 1986, soit 5 p. 100 de moins qu'en 1983 — et par la définition de contingents par Etat qui ne portent pas atteinte aux efforts entrepris en faveur de l'installation des jeunes, de la modernisation des exploitations et des structures de l'industrie laitière.

M. Jean-Marie Daillet. Allez le dire en Normandie !

M. le ministre des affaires européennes. Des mesures d'accompagnement à l'échelon national sont en cours d'élaboration, de même que sont prévues des aides aux petits producteurs ; les nôtres recevront 270 millions de francs.

Deuxième élément de la réforme : le démantèlement des montants compensatoires monétaires, qui faisaient effectivement partie du passif de l'héritage, monsieur Blanc !

M. Jean-Marie Daillet. C'est un mensonge !

M. Francis Geng. Vous les avez quintuplés, ils sont passés de trois à quinze !

M. Jacques Blanc. Monsieur le ministre, puis-je vous interrompre ?

M. le ministre des affaires européennes. Les montants compensatoires portaient atteinte à l'unité du marché...

M. Jacques Blanc. Permettez-moi de vous interrompre, monsieur le ministre !

M. le président. Vous voyez bien que M. le ministre ne vous y autorise pas, monsieur Blanc !

M. le ministre des affaires européennes. ... et introduisaient des distorsions de concurrence insupportables pour nos agriculteurs.

M. Jacques Blanc. Je demande la parole...

M. le président. Je vous prie de vous asseoir !

M. Pascal Clément. Donnez la parole à M. Blanc, monsieur le ministre !

M. le ministre des affaires européennes. Monsieur Blanc, vous aurez la parole tout à l'heure. Laissez-moi aller jusqu'au bout de mon raisonnement et vous ne serez pas déçu !

M. Jacques Blanc. Je ne peux tout de même pas vous laisser dire n'importe quoi !

M. le président. Une nouvelle fois, monsieur Blanc, veuillez vous asseoir et vous taire !

Poursuivez, monsieur le ministre.

M. le ministre des affaires européennes. Les montants compensatoires seront démantelés en trois phases : trois points au début de la présente campagne, cinq points au 1^{er} janvier 1985 et le solde, soit 2,8 p. 100, avant le 1^{er} avril 1987. En outre, des aménagements très favorables ont été apportés aux règles de calcul des montants compensatoires sur le porc et le vin.

Aucun gouvernement, depuis 1969, date de la mise en place des montants compensatoires monétaires, n'avait réussi ce démantèlement (*Vives exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française*) dont nos agriculteurs devraient sentir les bienfaits ! (*Protestations sur les mêmes bancs. — Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

Plusieurs députés de l'union pour la démocratie française. C'est faux !

M. Jacques Blanc. Les décisions de 1977 ont porté leurs fruits en 1981.

M. le ministre des affaires européennes. Nous avons mené ce démantèlement à bien, voilà la vérité ! (*Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française.*)

M. Jacques Blanc. Vous mentez !

M. le président. Monsieur Jacques Blanc, mesurez vos propos.

M. Jacques Blanc. Mais il ne faut pas dire ici n'importe quoi ! 1^{er} est malhonnête d'ignorer certains faits !

M. Pascal Clément. Que le ministre soit sérieux s'il veut qu'on le croie.

M. le ministre des affaires européennes. Les montants compensatoires monétaires, monsieur Jacques Blanc, ont été institués par un gouvernement dans lequel siégeaient M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Bernard Pons et M. Jacques Chirac. En 1969 ! (*Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. Jacques Blanc. Où en était-on en avril 1981 ?

M. Francis Geng. Les montants compensatoires monétaires avaient alors pratiquement disparu ! Mais, il y a deux mois, à la suite de trois dévaluations, ils étaient à quinze.

M. Jacques Blanc. En 1977, nous en étions où vous en êtes, monsieur le ministre ! Nous avons obtenu les mêmes résultats !

Là voilà la vérité !

M. Charles Josselin. Cela se saurait !

M. le président. Veuillez poursuivre, monsieur le ministre.

M. le ministre des affaires européennes. Un retour à un plus grand respect de la préférence communautaire : des négociations vont être ouvertes avec les Etats-Unis par la commission pour stabiliser le niveau des importations de produits de substitution de céréales, et un programme de réduction des importations de beurre en provenance de Nouvelle-Zélande va être négocié.

En résumé, le conseil agricole, en application des décisions prises par le Sommet a adopté à l'unanimité 65 règlements sur 69 qui constituent des règlements d'application des décisions prises au sommet.

En matière commerciale, le conseil a récemment adopté une mesure importante : le nouvel instrument de politique commerciale, procédure qui permettra à la communauté de mieux se défendre contre les pratiques déloyales de ses principaux partenaires dans le monde.

C'est un pas décisif, reconnaissez-le, dans une direction que la France souhaitait faire prendre à la Communauté depuis longtemps.

La présidence française a donné une impulsion décisive à la réforme des Fonds structurels et à l'adoption de programmes intégrés méditerranéens.

Enfin, la présidence a souhaité et obtenu que soit mis fin aux attermoissements pernicieux, aux incertitudes touchant au problèmes de l'élargissement, dont je vais maintenant vous parler.

L'Espagne et le Portugal appartiennent à l'Europe par leur histoire et leurs économies, personne ne le niera. Leurs jeunes démocraties ont besoin de l'appui de la Communauté des Dix et l'intérêt économique de la Communauté commande d'élargir le Marché commun à nos produits industriels et à certains produits agricoles.

L'expérience à laquelle il a été fait allusion par M. le ministre des relations extérieures montre qu'un « non » excessif peut conduire un jour à un « oui » équivoque !

Mieux valait, dans ces conditions, regarder les réalités en face en prenant en compte les intérêts des régions de France concernées par cette entrée de l'Espagne et du Portugal dans la communauté.

Dès le sommet de Stuttgart, la France s'était refusée à organiser purement et simplement un élargissement d'une zone de libre-échange. A l'époque, elle a lié l'adhésion à la réforme de la Communauté à dix et à la sauvegarde de nos intérêts.

L'action du Gouvernement a permis de poser les fondations de l'élargissement futur comportant une réforme de l'acquis communautaire sur le vin. La France a déposé, il y a quelques semaines, des propositions à Bruxelles afin que soit mieux garanti le revenu de nos viticulteurs.

Les intérêts légitimes de nos producteurs seront sauvegardés puisque la Communauté a fixé à dix années la période transitoire pour les fruits et légumes et accepté d'étudier la mise en place d'un contrôle quantitatif de la production vinicole dans l'ensemble des douze futurs Etats membres.

La négociation doit en principe se conclure le 30 septembre 1984. L'adhésion aura lieu en 1986. L'élargissement ne sera effectif qu'en 1996, aux conditions que je viens de rappeler.

Mesdames, messieurs, Fontainebleau achèvera le travail de Bruxelles.

M. Pierre Mauger. Les adieux de Fontainebleau ?

M. Jacques Blanc. Ce ne sera donc pas Versailles ?

M. le ministre des affaires européennes. Un seul point important n'a pu faire l'objet d'un accord lors du conseil européen de Bruxelles : la correction du déséquilibre budgétaire britannique.

Le Royaume-Uni n'a pas accepté les propositions des neuf pays membres de la Communauté. Cependant, la présidence française n'a pas ménagé ses efforts — la presse européenne lui

a rendu hommage. Elle reste ouverte à un accord sur le problème des déséquilibres budgétaires, à condition que soient respectés certains principes qu'elle considère comme essentiels.

D'abord, toute compensation doit être en conformité avec les principes du traité.

Aucun pays ne peut avoir droit à une compensation intégrale de son déséquilibre passé ou futur :

Ensuite, tous les pays doivent rester financièrement intéressés à une maîtrise des dépenses budgétaires, notamment aux dépenses de l'élargissement.

Enfin, la compensation éventuelle versée au Royaume-Uni doit être financée normalement par tous les Etats sur la base du Traité.

Un accord sur ces principes aurait l'avantage de mettre fin à un contentieux encombrant et lancinant. A défaut d'accord sur un mécanisme durable, il faudrait sans doute revenir à un système forfaitaire, limité dans le temps et dégressif, comme cela fut le cas dans le passé à l'initiative que je dirai « regrettable » de nos prédécesseurs.

Personnellement, je garde espoir que notre partenaire entendra raison, et qu'un accord pourra être trouvé au prochain conseil européen de Fontainebleau.

Mais la vie de la Communauté ne peut être tout entière suspendue à la solution de ce problème.

Elle continuera selon des modalités reflétant les aspirations diverses des Etats membres, mais aussi leur détermination à poursuivre l'œuvre entreprise, à la mener jusqu'à son terme — d'aucuns ont parlé à cette occasion d'une Europe « à plusieurs vitesses ».

A Fontainebleau, certains dossiers aboutiront rapidement, ou tout au moins connaîtront des progrès significatifs. Ce sera le cas dans le domaine agricole, où trois questions restent pendantes : la réforme des règlements et directives sur les structures agricoles, le règlement viti-vinicole dont j'ai parlé et le financement du Feoga-garantie pour 1984 et 1985.

Le Gouvernement mettra tout en œuvre pour que, dans le respect de l'accord intervenu sur la politique agricole commune, les intérêts de nos agriculteurs soient respectés.

Mais l'Europe doit aussi montrer au monde qu'elle ne se résigne pas à assister en spectateur à la lutte pour la maîtrise de la technologie du futur, qui conditionne sans aucun doute l'avenir économique des sociétés modernes.

Elle ne le pourra qu'avec l'assentiment et la participation active de toutes les couches de la population, en premier lieu du monde du travail qui ne saurait être laissé à l'écart du progrès technique et économique. Les travailleurs européens, on ne le dira jamais assez, ont grandement contribué à faire la Communauté d'aujourd'hui. Celle de demain doit être faite pour eux aussi.

A cet égard, je voudrais consacrer une mention particulière au prochain conseil des ministres des affaires sociales qui pourrait adopter un important programme d'action à moyen terme, portant notamment sur l'emploi, la formation des jeunes et l'aménagement du temps de travail.

Permettez-moi de me réjouir de ce premier pas vers un véritable espace social européen, dont la création fut évoquée et souhaitée par M. le Président de la République dès 1981.

Sur toutes les questions que je viens d'évoquer, mesdames, messieurs, il est clair qu'il ne sera possible d'aboutir qu'à la condition de parvenir à un équilibre satisfaisant en matière de solidarité communautaire.

Mais la Communauté ne progressera pas non plus sans une impulsion politique très forte.

L'avenir ne se bâtit pas en fonction des aléas de la conjoncture économique, mais de la volonté des peuples.

Les prochaines élections au Parlement de Strasbourg montreront, j'en suis sûr, que les peuples de l'Europe croient à leur destin commun, à une Communauté unie et forte, dont les Etats-membres pourront parler d'une seule voix et agir dans une même direction.

L'Europe des Six, la politique agricole, l'Europe des Neuf puis des Dix, l'élection du Parlement européen au suffrage universel, le système monétaire européen ont été des actes politiques.

La Communauté de demain, elle aussi, sera politique.

Il est grand temps, en effet, que, sur la scène internationale, l'Europe, premier ensemble commercial du monde avec ses 270 millions d'hommes et de femmes, devienne une grande puissance politique.

Certes, elle s'efforce, depuis quelques années déjà, de s'exprimer là où l'on a besoin d'elle.

Mais il faudra faire plus.

L'Europe devra, tôt ou tard, se doter des structures politiques lui permettant de jouer un rôle plus actif dans les relations internationales. Ces structures ne sauraient être plaquées sur un assemblage plus ou moins hétéroclite de politiques communes. Elles devront exprimer à l'extérieur l'achèvement de la construction européenne, et en tirer cohérence et force.

Il est des pays dans le monde pour lesquels l'Europe politique précisément revêt d'ores et déjà une importance capitale : je veux parler de nos partenaires en développement.

La Communauté est le premier fournisseur et le premier client du tiers monde. Elle est le principal donateur d'aide publique au développement. Elle a tissé avec 64 Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique dont la plupart sont des pays très pauvres, des liens privilégiés et, à bien des égards exemplaires, à travers la convention de Lomé. Elle développe des contacts importants avec les pays de l'Amérique centrale.

Cela signifie que l'Europe économique contribue à l'indépendance du tiers monde en lui fournissant les moyens de cette indépendance.

Mais l'Europe politique apporterait à tous ces pays bien plus encore, en leur permettant de vivre à l'écart des rivalités qu'entretennent les deux super-grands : un véritable non-alignement.

Imaginons un instant ce que représenterait pour eux une Europe indépendante quant à sa sécurité !

Une telle perspective est sans doute éloignée, et M. le ministre des relations extérieures a dit très justement ce qu'il fallait en penser. Mais il est peut-être opportun que la réflexion s'engage sur les moyens pour l'Europe de participer plus activement à sa propre sécurité. La prudence et la détermination sont en ces matières les meilleurs garants du progrès.

Mesdames, messieurs, l'année 1984 sera l'année de l'Europe sous la bannière de la France.

La France succédera bientôt au Danemark, vous le savez, à la présidence du Conseil de l'Europe. Elle s'y emploiera à faire valoir les points de vue de la Communauté, en privilégiant quelques thèmes sur lesquels il est sans doute utile que la réflexion soit menée dans un cadre européen élargi.

Défense des libertés et des droits de l'homme, éducation et culture, dialogue Nord-Sud, sont quelques-uns des sujets qui pourraient être discutés pendant les mois à venir, sous la présidence française à Strasbourg.

Mais, en parlant de l'Europe, comment ne pas faire mention de sa jeunesse ?

M. Pierre Mauger. L'Europe date de Charlemagne !

M. le ministre des affaires européennes. C'est vous qui datez de Charlemagne !

Les jeunes européens sont au premier rang de ceux pour qui nous travaillons. Eux aussi doivent prendre leur part de cette construction.

Les ministres de l'éducation se réuniront pour étudier ensemble ce qui peut être fait pour eux dans les semaines à venir. Une « journée de l'Europe » aura prochainement lieu dans les écoles françaises et des dizaines de milliers d'adolescents participeront comme chaque année à des échanges. Il faut aller plus loin !

L'apprentissage des langues vivantes, des langues si riches et variées de la Communauté, est indispensable à la formation d'un véritable esprit européen.

Des initiatives pour le favoriser seront prises avant la fin de la présidence française. Aristide Briand disait : « L'Europe est une langue qu'il faudra bien que l'on apprenne à parler ».

Ainsi nos enfants apprendront à parler et à vivre les langues de l'Europe.

Non, mesdames, messieurs, la Communauté n'est pas morte à Athènes : elle a surmonté partie de ses difficultés à Bruxelles et elle repartira à Fontainebleau ! (*Exclamations sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. Jacques Blanc. Comme à Versailles :

M. Pierre Mauger. Mauvais remède !

M. le ministre des affaires européennes. Simple et noble à la fois, l'ambition de la présidence française était d'accompagner et de faciliter ce renouveau.

Le chemin parcouru à ce jour montre que cette ambition n'était pas exagérée.

Le succès, en effet, est à notre portée. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement.

M. Christian Nucci, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, le tiers monde tient, vous le savez, une place toute particulière dans la politique extérieure du Gouvernement.

Le développement économique et social est une condition indispensable d'un monde plus juste et plus fraternel et une nécessité pour la paix.

Cette exigence de justice et de solidarité ne saurait, pour nous, s'arrêter aux frontières de l'Hexagone.

Cette priorité, nous l'avons maintenue et mise en œuvre tout au long des trois années qui viennent de s'écouler, dans un contexte économique des plus difficile.

De 1973 à 1981, vous vous en souvenez, la crise mondiale frappait de plein fouet les économies en général, celles des pays pauvres plus particulièrement. La chute des cours des matières premières, l'envolée du dollar, la hausse des taux d'intérêts réduisaient à néant les efforts de bien des Etats du Tiers monde. Le dialogue Nord-Sud piétinait, l'aide au développement des pays développés stagnait et, un peu partout, le repli sur soi prenait le pas sur la nécessaire solidarité à l'égard des plus démunis.

Voici un simple exemple. Sauf exception, les cours des matières premières n'ont pas suivi la réévaluation du dollar. Sous l'effet de la crise mondiale, les prix des matières premières ont baissé, en dollars, de 20 p. 100 en 1982, en prenant comme base de référence 1981, et de 15 p. 100 en 1983, par rapport à 1980. Dans le même temps l'endettement des pays africains, comme celui des autres pays en voie de développement, parce que la plupart des emprunts ont été le plus souvent contractés en dollar à une époque où son taux de change était faible, se trouve aujourd'hui majoré dans des proportions considérables du fait de la surévaluation de cette monnaie.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement français a, pratiquement seul, refusé l'égoïsme pourtant quasi général. Au moment où certains pays, parmi les plus grands, réduisaient leur aide, nous avons annoncé notre volonté de doubler la nôtre. Alors que les préoccupations des pays avancés se limitaient trop souvent à leurs frontières ou, tout au plus, à la santé économique des régions développées, nous avons proclamé qu'il n'y aurait pas de reprise soutenue et durable si les pays du Sud n'y participaient pas pleinement. Et alors que, un peu partout, l'heure était au repli et au conservatisme, nous avons établi des priorités, défini des orientations et mis en œuvre une politique nouvelle de coopération.

Ces priorités, ces orientations, vous les connaissez. Elles ont été esquissées dans le Plan intérimaire de 1982-1983 et présentées en détail dans les rapports annexés à la première et à la deuxième loi de Plan, que vous avez adoptées au cours de l'année écoulée. Elles ont été maintes fois rappelées par M. le Président de la République et par les différents responsables de la politique française.

Au regard de ces orientations, je voudrais surtout vous dire ce que nous avons pu et ce que nous n'avons pas pu réaliser, les difficultés que nous avons rencontrées et les contraintes auxquelles nous sommes soumis.

Notre action en faveur du tiers monde ne se limite pas, bien sûr, à notre seule aide et coopération bilatérale. L'environnement économique international conditionne largement le succès des efforts de ces pays. Les fluctuations des taux de change ou des cours des matières premières, par exemple, peuvent faire échouer les politiques du développement les mieux adaptées.

Sur ce point je voudrais vous citer l'exemple ivoirien auquel on a fait tant de fois référence. Je saisis cette occasion pour saluer la présence dans les tribunes du ministre de la recherche et de l'éducation nationale de la Côte-d'Ivoire. Au cours des dix-sept années qui ont suivi son indépendance, ce pays a marqué l'histoire de l'Afrique occidentale par le succès de son développement économique : progression moyenne du P. I. B. de l'ordre de 7 p. 100, augmentation et diversification de la production agricole, développement industriel. Cette période a connu son point culminant en 1976 et 1977, au moment où les cours du café et du cacao atteignaient leur sommet sur le marché mondial, entraînant au même coup un décuplement des recettes de la caisse de stabilisation. La réaction du pays à ces bénéfices exceptionnels et imprévus a été identique à celle des pays exportateurs de pétrole après les hausses du prix du pétrole en 1974, 1979 et 1980 : l'accroissement des investissements. Confrontée depuis 1978 à la réduction des prélèvements de la caisse de stabilisation et au poids croissant de la dette extérieure, la Côte-d'Ivoire a eu recours en 1981 et 1982 à d'importantes aides extérieures.

Aussi, la France n'a pas manqué de faire des propositions en vue d'améliorer le fonctionnement du système international, propositions qui ont reçu l'appui du groupe des 77 et des pays non alignés. Nous avons demandé une augmentation des ressources que le fonds monétaire international met à la disposition des pays du tiers monde. La France a plaidé en faveur de l'accroissement des quotas du fonds et de la création de nouveaux droits de tirage spéciaux.

En ce qui concerne les matières premières, nos efforts se poursuivent au sein de la C. N. U. C. E. D afin de mettre en place de nouveaux accords de produit, et afin que les engagements pris par l'ensemble des partenaires voient leur concrétisation par la ratification des accords créant le fonds destiné à les financer.

Dans les institutions d'aide multilatérale, le Gouvernement a donné les moyens à la France de recouvrer la place qui est la sienne de par son importance politique et économique.

Nos contributions volontaires aux organisations des Nations unies ont été fortement relevées. Dans le cadre de la VII^e reconstitution de l'A. I. D., nous avons défendu, face au gouvernement des Etats-Unis, l'idée d'un accroissement de l'enveloppe triennale de financement. Je dois faire une mention particulière à l'aide européenne qu'évoquait, il y a quelques minutes, M. Roland Dumas. Les négociations, afin de renouveler la convention de Lomé, qui lie l'Europe à une soixantaine de pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ont commencé sous la présidence de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Certains d'entre vous, mesdames, messieurs les députés, ont eu l'occasion de rencontrer il y a quelques jours une délégation d'ambassadeurs de ces pays lors de leur passage à Paris. Il est inutile, je pense, d'indiquer tout le prix que le Gouvernement attache au succès de ces négociations.

La semaine prochaine, aux Fidji, les pays C. E. E. et A. C. P. s'attacheront à préciser le contenu de la prochaine convention. D'ores et déjà des textes communs font le point des convergences, mais aussi des divergences. Cette conférence doit nous permettre de préparer la phase ultime et de faire progresser les dossiers aujourd'hui bloqués : le Stabex, l'enveloppe financière. On comprend aujourd'hui les inquiétudes des pays A. C. P. Aussi devons-nous préciser l'effort européen pour cet instrument essentiel et exemplaire du dialogue Nord-Sud qu'est la convention de Lomé.

Les objectifs quantitatifs de notre aide au développement vous sont connus. Le Gouvernement s'est fixé pour objectif de porter d'ici à 1988 à 0,70 p. 100 de notre P. N. B. notre aide aux Etats indépendants, c'est-à-dire en excluant de cet objectif l'effort que nous réalisons en faveur des départements et territoires d'outre-mer. Nous étions à 0,36 p. 100 de notre P. N. B. en 1980 ; nous avons atteint 0,48 p. 100 en 1982 et nous avons poursuivi cet effort en 1983. En 1981, lors de la conférence de Paris sur les pays les moins avancés, nous nous sommes engagés à porter notre aide à ces pays à 0,15 p. 100 de notre P. N. B. d'ici à 1985. Dans ce domaine aussi, un effort notable a été entrepris ; nous sommes ainsi passés de 0,09 p. 100 en 1980 à 0,12 p. 100 nous sommes ainsi passés de 0,09 p. 100 en 1980 à 0,12 p. 100 en 1982, progression qui se poursuit en 1983.

Les priorités géographiques de notre aide bilatérale ont été définies par le Gouvernement et figurent dans les textes du IX^e Plan que vous avez adoptés. La première de ces priorités va aux pays francophones d'Afrique, à l'égard desquels l'histoire

nous confère des responsabilités particulières. Il est clair que, parmi ces pays, les plus défavorisés doivent bénéficier plus particulièrement de notre action, les pays non francophones de l'Afrique, constituant pour nous une seconde priorité.

Je vous citerai deux exemples.

En Angola, l'aide de la France a été triplée : elle est passée de 2,7 millions de francs en 1981 à près de 7 millions de francs en 1983.

Au Mozambique, après examen du memorandum remis par le Gouvernement du président Machel, nous avons porté notre aide bilatérale directe à 10 millions de francs et débloqué un crédit de la caisse centrale de coopération de 100 millions de francs, pour financer des intrants agricoles et de 8 millions pour l'achat des semences.

Le développement de nos actions en Afrique australe est significatif de cette nouvelle orientation et participe, autant que faire se peut, aux efforts des pays de la S.A.D.E.C. pour une véritable coopération régionale et plus d'autonomie vis-à-vis de l'Afrique du Sud.

Il en est de même pour la zone des Caraïbes avec laquelle nous essayons d'initier une coopération à vocation régionale afin précisément de pouvoir, à partir de nos départements antillais, engager une politique de développement intégré.

Je passerai rapidement sur les priorités sectorielles que s'est fixées le Gouvernement pour sa coopération avec le tiers monde. Elles sont clairement présentées dans le rapport annexé à la deuxième loi du 9^e Plan :

Le développement rural avec, en premier lieu, la mise en œuvre de stratégies alimentaires — je citerai comme exemples le Mali et le Rwanda.

Le développement de la production énergétique dans le cadre de plans cohérents, je pense à la géothermie à Djibouti.

Les besoins collectifs de base en matière d'habitat et d'urbanisme au Cameroun.

Le développement d'actions sanitaires à long terme, telle la lutte contre l'onchocercose dans le bassin des Volta.

Les infrastructures de chemin de fer, comme le Congo-Océan.

S'agissant de l'éducation pour laquelle l'effort est important, je me trouvais, il y a quelques jours, au Viet-Nam, où j'ai pu constater combien les étudiants sont soucieux d'une politique de coopération active dans l'enseignement du français. Récemment encore, avec la Guinée, certaines perspectives s'ébauchent en matière de coopération : nous devrions pouvoir, au moins partiellement, répondre aux demandes présentées dans le domaine de l'enseignement.

Pour ces différents secteurs, nous travaillons à définir des stratégies mieux adaptées à la situation du tiers monde pour guider nos interventions.

A cet instant de mon propos sur les politiques sectorielles, je souhaite, mesdames, messieurs les députés, vous inviter à méditer sur le thème d'un grand débat qui agite l'opinion publique à l'heure actuelle : faut-il supprimer l'aide alimentaire ?

A cette question, la réponse est non parce qu'il s'agit de la vie d'hommes, de femmes et d'enfants. C'est le court terme. C'est donc l'aide alimentaire d'urgence. D'où la nécessité de la distinction entre l'aide alimentaire d'urgence, que je viens d'évoquer, et l'aide alimentaire qui doit s'insérer dans une politique de développement rural visant à l'autosuffisance alimentaire.

Je sais d'ailleurs que ce grave problème vous a préoccupés, mesdames, messieurs les députés, depuis quelques semaines ; j'en veux pour preuve la fréquence et le volume de vos questions écrites sur ce sujet.

La réflexion est engagée et je pense être à même, dans quelques semaines, de proposer au conseil des ministres un certain nombre de mesures allant dans le sens que je viens d'indiquer. Mais la réussite de ces mesures est indissociable d'une mobilisation de l'opinion publique de notre pays, et tout spécialement de notre jeunesse. A cet égard, qu'il me soit permis de dire combien le travail de sensibilisation de l'opinion publique effectué par diverses associations, organisations non gouvernementales ou autres, participe à l'efficacité de nos actions. Nous devons en effet prendre conscience de l'urgence et du caractère indispensable d'une action de grande envergure pour lutter contre la désertification et pour favoriser le développement des cultures traditionnelles. Je le réaffirme, sans cet objectif volontariste, la faim s'accroîtra, notre politique de coopération pour le développement sera un échec et l'indépendance des Etats sera une utopie.

Je citerai de mémoire cette phrase de l'un des pères de l'Afrique, le président Houphouët-Boigny : « Un homme qui a faim n'est pas un homme libre. »

M. Charles Millon. C'est vrai !

M. le ministre chargé de la coopération et du développement. Notre responsabilité est engagée. Mais nous ne sommes pas seuls dans ce combat, nos partenaires du Nord et du Sud y sont impliqués et se sentent de plus en plus responsables.

Pour la première fois peut-être, le Nord et le Sud sont en totales convergences sur l'objectif.

Espérons que les conférences internationales des prochaines semaines et des prochains mois se donneront des moyens financiers et des objectifs communs.

L'économie mondiale semble ériger lentement de la récession la plus dévastatrice de l'après-guerre, qui a frappé tout particulièrement les pays en développement. La reprise se confirme en Amérique du Nord, elle est plus incertaine en Europe et nous devons sans doute attendre quelques temps avant qu'elle ne se fasse sentir dans notre pays. La situation varie aussi à l'intérieur du tiers monde. L'Asie de l'Est participe au renouveau de la croissance autour du Pacifique. L'Amérique latine se débat dans une crise financière généralisée qu'une accalmie apparente ne parvient pas à dissimuler. Mais c'est en Afrique noire que la situation est sans doute la plus grave. Loin de s'améliorer, la situation financière du continent s'aggrave dangereusement et des pays qui paraissaient, il y a un an encore, échapper à la bourrasque générale, sont aujourd'hui frappés par la crise. A cela s'ajoutent, au Sahel et en Afrique australe, les ravages d'une sécheresse qui doit malheureusement compter parmi les plus destructrices qu'aient connues ces deux régions.

Si la situation économique s'est sensiblement redressée dans le monde développé et dans quelques régions du tiers monde, cette amélioration n'a guère favorisé le dialogue, ni la coopération entre pays développés et pays en développement.

Au Nord, la reprise n'a guère encouragé à la générosité, et l'aide des pays de l'O.C.D.E. continue de stagner. Dans de nombreux pays, des barrières protectionnistes continuent de décourager les exportations du tiers monde. A New York, Genève, Belgrade ou Washington, dans les différentes enceintes du dialogue Nord-Sud, peu de progrès ont été accomplis depuis un an et l'impasse des négociations paraît aujourd'hui quasi générale.

Notre pays, vous le savez, mesdames, messieurs les députés, connaît aussi ses propres problèmes, et de nombreuses contraintes viennent limiter la marge de manœuvre des pouvoirs publics. Mais quelles que soient nos difficultés, le Gouvernement n'entend pas remettre en cause ses priorités politiques ni les principes qui les sous-tendent. Nos objectifs et nos orientations demeurent. Nous entendons respecter les engagements que nous avons pris à l'égard de nous-mêmes et de la communauté internationale concernant l'accroissement de notre aide.

M. Pierre Mauger. C'est un vœu pieux !

M. le ministre chargé de la coopération et du développement. Plus que jamais nous considérons que les pays et régions que la crise a frappés le plus durement — les pays les moins avancés et l'Afrique sub-saharienne — doivent être les premiers bénéficiaires de notre aide. Face à des contraintes et à des difficultés nouvelles, nous devons adapter notre réponse et nos instruments sans renoncer à nos objectifs et priorités.

L'approfondissement de la crise économique et financière de l'Afrique nous pose un nouveau défi qu'il nous faut relever. Un nombre croissant de pays se trouve confronté à des déficits prolongés tant de leurs finances publiques que de leurs balances de paiements. Nous avons accru et adapté nos moyens de financement, sous la forme de prêts d'ajustement structurels accordés aux Etats en difficulté. Nous renforçons notre coopération en liaison avec le fonds monétaire international et la banque mondiale, afin de mettre en œuvre ces prêts dans le cadre d'un programme de redressement soutenu par la communauté internationale. De la même manière, les difficultés climatiques de l'Afrique appellent de notre part des moyens de réponses appropriés. Les services du ministère de la coopération travaillent à la définition et à la mise en place d'un véritable plan Orsec pour la région sahélienne afin que nous soyons mieux préparés dans les années à venir.

Il y a là, bien sûr, un problème immense, à la mesure de la tragédie que connaît cette région, et auquel la France ne peut prétendre répondre seule. C'est pourquoi il est dans mes inten-

tions d'évoquer ce problème auprès des gouvernements de ces pays ainsi qu'auprès des responsables des pays développés directement concernés.

Nous poursuivons, dans le même temps, notre effort d'adaptation des outils de notre coopération pour en augmenter l'efficacité au service du développement et pour tenir compte des nouvelles orientations. C'est ainsi qu'avec le Gouvernement de la République de Haute-Volta nous avons entrepris la renégociation des accords de coopération. Qu'il me soit à cette occasion permis de saluer la présence dans les tribunes d'un ministre du gouvernement voltaïque.

Je ne vais pas passer en revue toutes les mesures que nous avons prises en ce sens, mais il est un instrument que je ne peux passer sous silence : je veux parler de notre assistance technique tant de fois décriée, tant de fois critiquée.

Quelque 23 000 coopérants et coopérantes français travaillent actuellement dans les pays en développement, dans des conditions parfois délicates, avec un courage et un dévouement auxquels je tiens à rendre ici hommage. Aujourd'hui, toutefois, les problèmes et les besoins du tiers monde ne sont plus ceux qu'affrontèrent ces pays au lendemain des indépendances et il nous a paru nécessaire de mieux adapter notre assistance technique à ces nouvelles conditions.

J'ai eu l'occasion l'an dernier de faire une communication en ce sens en conseil des ministres. J'ai ainsi proposé — et nos efforts dans cette direction ont, en fait, déjà commencé — de redéployer notre assistance technique vers les secteurs directement productifs, de la professionnaliser, de lui fournir les moyens logistiques nécessaires, de l'intégrer dans de véritables projets de développement.

Il nous faudra aussi poursuivre nos efforts dans certains pays où le maintien d'un nombre élevé de coopérants, vingt-cinq ans après l'indépendance, paraît pour le moins anachronique. Il y va de l'intérêt des deux partenaires et d'une véritable politique de transfert des technologies.

Des efforts sont en cours, notamment au Maghreb, au Sénégal, en Côte-d'Ivoire. Nous avons essayé partout de régler, au mieux des intérêts de chacun et de chacune, les problèmes sociaux et humains qui ont été posés. Mais, mesdames et messieurs les députés, je vous dois cette vérité : tous les intérêts individuels ne pourront sans doute pas être satisfaits. Cela dit, nous nous efforçons de faire au mieux et les dispositions qui ont été prises récemment — et que j'ai rappelées hier après-midi en répondant à la question de M. Alain Vivien — vont dans ce sens. Un plan sur cinq ans à partir d'octobre 1964 permettra d'intégrer 7 000 contractuels enseignants. Voilà ce qui a été fait dans ce domaine. Je m'attache tout particulièrement à la réinsertion de ces coopérants, une fois leur mission accomplie dans les pays en développement.

Face à ces contraintes nouvelles, nous avons donc maintenu nos priorités et poursuivi l'adaptation de nos instruments.

Dans les mois qui viennent, nous serons toutefois amenés à réviser un certain nombre de choix et nous serons confrontés à un défi redoutable. La nécessaire rigueur des finances publiques limitera fortement les financements disponibles pour nos actions de coopération. Cette situation de crise ne peut que nous inciter à redoubler d'imagination, de vigilance et d'efficacité. Plus que jamais, il est nécessaire que chaque franc que nous dépensons serve directement et efficacement au développement des pays du tiers monde.

Telles sont les actions qui sont entreprises depuis trois ans, comme je l'ai rappelé au début de mon propos. Elles ont été élaborées dans un contexte particulier, toujours avec la même volonté de solidarité.

Dans nos relations avec les Etats du Sud, le contexte de rigueur qui est le nôtre impose de mieux apprécier, de mieux définir et de mieux contrôler les actions et les engagements qu'elles sous-tendent.

Serons-nous amenés à faire des choix différents ? Je ne le pense pas. Il nous appartiendra toutefois de trouver les moyens de procéder à de nouveaux redéploiements.

La solidarité nationale oblige à des choix, mais l'action de la France, sa politique extérieure ne sauraient se passer de la solidarité à l'égard du Sud.

Nous nous sommes fixé des engagements. Je veillerai à ce qu'ils soient respectés, mais nos partenaires sont beaucoup trop conscients de nos difficultés, beaucoup trop avertis de l'étendue de nos problèmes pour ne pas comprendre, eux aussi, le langage de vérité, même si pour un temps il doit être celui de la rigueur.

La France a, par le passé, assumé des responsabilités, elle en a de nouvelles. Elle ne saurait manquer le rendez-vous des vingt prochaines années pour une politique plus juste, plus humaine et plus solidaire. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

M. le président. La parole est à M. le président de la commission des affaires étrangères.

M. Claude Estier, président de la commission des affaires étrangères. Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, je voudrais d'abord remercier à mon tour le Gouvernement et vous tout particulièrement, monsieur le ministre des relations extérieures, d'avoir accepté que se tienne aujourd'hui ce débat de politique étrangère qui était souhaité par la majorité comme par l'opposition.

Même s'il s'agit d'un débat sans conclusion, il est bon qu'il s'en tienne un à chaque session, afin que la représentation nationale soit au moins en mesure de faire le point et de donner son avis à partir des informations qui lui sont apportées par les trois ministres qui ont la charge de ces problèmes.

Depuis notre dernier débat de politique étrangère, au début de novembre dernier, la situation a évolué en de nombreux points chauds du monde. Vous avez évoqué, monsieur le ministre des relations extérieures, ces différentes évolutions. Je voudrais à mon tour revenir sur quelques-unes d'entre elles et vous donner au passage mon sentiment sur la politique du Gouvernement.

Je commencerai par le Proche-Orient qui demeure pour nous un grave sujet de préoccupation. Par rapport à novembre dernier, la situation a changé au Liban en ce sens qu'il n'y a plus là-bas de force multinationale et qu'en dépit d'affrontements sporadiques on peut espérer aujourd'hui qu'intervienne une solution politique acceptée par les différentes factions libanaises. Aujourd'hui même, la désignation de M. Rachid Karamé pour former un Gouvernement d'union nationale va dans ce sens.

M. Jean-Marie Daillet. Vous croyez ?

M. Claude Estier, président de la commission des affaires étrangères. Dans toute cette affaire, le rôle de la France aura été important non seulement par la présence de ses soldats qui ont subi — hélas ! — des pertes sévères — et je tiens à mon tour à rendre hommage à la mémoire de tous ceux qui sont morts à Beyrouth en accomplissant leur devoir — mais aussi parce que, contrairement à d'autres, quand l'heure est venue de retirer notre contingent nous l'avons fait dans des conditions de grande dignité et en veillant à ce que ce départ ne provoque pas une nouvelle explosion.

Entre-temps nos efforts au plan diplomatique avaient été tout près d'être couronnés de succès ; mais il est un fait que le départ précipité du contingent américain était pour les Soviétiques tout intérêt à appuyer au Conseil de sécurité la proposition française de relèvement de la force multinationale par une force des Nations unies. En tout état de cause, la présence française demeure au Liban, par les Français qui y vivent — avec beaucoup de courage, vous l'avez rappelé, monsieur le ministre — par les militaires de la Finul, par les observateurs, au nombre de plusieurs dizaines, qui y jouent un rôle actif et apprécié sur le terrain. Les visites à Paris du président Amine Gemayel, du leader chiite Nabih Berri et du dirigeant druze Walid Joumblatt confirment que des divers côtés du complexe échiquier politique libanais, on continue à se tourner vers la France.

C'est d'ailleurs dans tout le Proche et le Moyen-Orient qu'on attend beaucoup de la France, surtout depuis que les Américains, par leurs erreurs et leurs incohérences, y ont perdu une grande part de leur crédibilité. On attend beaucoup de nous, trop peut-être car nos moyens d'action sont limités face à une situation bloquée et qui le restera au moins jusqu'aux prochaines élections israéliennes. Cette situation bloquée est, hélas ! propice à la recrudescence d'actes de terrorisme particulièrement odieux. Elle rend difficile la position de ceux qui veulent demeurer les partisans de la modération. Je pense par exemple à un homme comme Elias Freij, le maire palestinien de Bethléem, que j'ai reçu il y a quelques jours et qui m'a lancé un véritable appel au secours auquel, me semble-t-il, nous ne pouvons pas demeurer insensibles.

J'aborde maintenant un second grand chapitre, celui de l'Afrique où les choses ont sérieusement bougé depuis six mois, qu'il s'agisse de la Guinée où la disparition de Sékou Touré a créé les conditions d'une nouvelle donne politique, espérons-le, vers plus de démocratie, du Nigéria où se développe une situation de plus en plus inquiétante, ou de l'Afrique australe

qui est plus que jamais un sujet de grave préoccupation que vous avez exprimée, monsieur le ministre des relations extérieures, en des termes que je partage totalement.

Je ne m'arrêterai que sur un seul point, le Tchad, qui est devenu avec le temps un abcès de fixation dont on n'aperçoit pas la prochaine résorption. Certes, les motifs de notre intervention en août dernier sont toujours valables, je dirai même plus que jamais puisque le colonel Kadhafi vient de proclamer ouvertement qu'il considère le Tchad comme « une extension de la Libye ». Déclaration peut-être imprudente et de nature à faire réfléchir certains de ceux qui, autour de Goukouni Oueddei, se sont alliés à lui contre Hissène Habré. Notre souci vient du fait qu'après la rencontre avortée d'Addis-Abeba on ne voit toujours pas se profiler à l'horizon cette négociation entre Tchadiens que la France a toujours préconisée et qui est effectivement seule susceptible de déboucher sur une solution politique. Même s'ils souhaitent aussi cette négociation, il ne semble pas que beaucoup de p. s africains soient disposés à s'engager pour la favoriser, pas plus, d'ailleurs, que l'O. U. A. en tant que telle. Pouvez-vous, monsieur le ministre, nous en dire un peu plus que ce que vous avez dit tout à l'heure en affirmant qu'il faut trouver les moyens de la négociation ? Peut-on espérer que les prochains mois apporteront des faits nouveaux permettant notre désengagement militaire au Tchad ?

Je voudrais aussi dire quelques mots du Sud-Est asiatique. A l'occasion de la visite qu'une délégation de la commission des affaires étrangères, que j'avais l'honneur de conduire, a faite au mois de janvier en Chine au moment du vingtième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre nos deux pays, nous avons pu constater que la France jouit, en Chine, d'un grand capital de sympathie, qui se traduit notamment par de nombreux échanges de visites ministérielles — nous allons bientôt recevoir le Premier ministre chinois à Paris — ce capital de sympathie ne suffisant pas toujours à développer comme il conviendrait nos échanges économiques et commerciaux. Il est vrai que dans cet immense pays qui a désormais choisi — et je crois de façon durable — de s'ouvrir résolument vers l'extérieur, nous ne sommes pas seuls : les Japonais sont très proches, les Américains présents en nombre et la visite du Président Reagan qui commence aujourd'hui même est significative à ce sujet.

En outre, si nous avons avec la Chine de nombreux points d'accord, nous restons éloignés sur d'autres, comme l'avenir du Cambodge. L'antagonisme entre la Chine et le Vietnam reste vif sur ce terrain. Au cours de nos conversations à Pékin, nos interlocuteurs chinois ont insisté à plusieurs reprises sur leur souhait que nous mettions à profit nos bonnes relations avec le Vietnam pour amener celui-ci à retirer ses troupes du Cambodge. Les Vietnamiens nous disent, de leur côté, qu'ils sont prêts à négocier sans conditions préalables, et eux aussi semblent attendre beaucoup de nous.

Vous avez, monsieur le ministre de la coopération et du développement, fait allusion à votre récent voyage à Hanoï. Peut-être avez-vous quelques compléments d'information à nous apporter à ce sujet.

Sans exagérer nos possibilités, je crois qu'il faut être attentif — et je sais que vous l'êtes, monsieur le ministre des relations extérieures — au rôle que la France peut avoir dans cette partie du monde où se joue pour une large part l'avenir de l'humanité.

J'en arrive au continent américain en commençant par l'Amérique latine qui est, elle aussi, en plein mouvement.

Nous avons salué comme il se devait le retour à la démocratie en Argentine en sachant fort bien que les nouveaux dirigeants de ce pays ont à affronter une situation économique extrêmement difficile et que rien n'est gagné.

Nous suivons attentivement ce qui se passe actuellement au Brésil, qui connaît des manifestations de masse en faveur d'élections directes que les autorités en place continuent obstinément à refuser, et au Chili où la volonté de retour à la démocratie devient de plus en plus forte. Dans ces deux cas — comme dans d'autres — il convient pour nous d'accompagner cette aspiration populaire et non pas, comme vient de le faire un parti de l'opposition, de prêter la main à des opérations montées par le dictateur Pinochet contre un diplomate français. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)*

C'est toujours aussi vers l'Amérique centrale que se tournent nos regards : vers le Salvador, où les élections, qui se sont déroulées dans un climat très particulier, n'ont rien réglé ; vers le Nicaragua engagé lui aussi dans la préparation d'un processus

électoral qui, au stade actuel, n'est sans doute pas entièrement satisfaisant. Ce n'est pas une raison pour que nous puissions approuver le comportement des Etats-Unis envers ce pays. Le minage des eaux du Nicaragua est particulièrement condamnable au regard du droit international. Il est hon, monsieur le ministre des relations extérieures, que sur votre initiative, la position de la France ait été exprimée et connue et qu'à partir de là, la campagne déclenchée dans la presse américaine ait amené la Maison-Blanche à mettre fin à une opération particulièrement scandaleuse.

Cette position de la France, qui va en l'occurrence dans le même sens que celle des quatre pays du groupe de Contadora — Colombie, Mexique, Venezuela et Panama — a été clairement exprimée, le mois dernier, par M. le Président de la République à l'occasion de son voyage aux Etats-Unis. Dans son discours au Congrès, auquel j'ai eu l'honneur d'assister, et qui — par l'ovation qui a été faite au représentant de la France — restera un grand moment d'histoire, le chef de l'Etat a clairement souligné que l'on ne résoudreait pas les problèmes de l'Amérique centrale, fruits de la misère et d'une trop longue exploitation colonialiste, par la répression militaire mais par la recherche pacifique des voies de la démocratie et du développement économique.

Rencontrant au cours de ce séjour de nombreux parlementaires américains, j'ai eu la confirmation que telle était la position d'une grande partie du Congrès, sans parler de cette attitude de M. Andrew Young recevant le Président de la République dans sa ville d'Atlanta et se déclarant devant lui plus proche de ses thèses que de celles du président Reagan.

Nul n'a contesté — et pour cause — l'exceptionnel succès de ce voyage du président français aux Etats-Unis. N'en déplaise aux prophètes de malheur qui prédisaient, lors de l'arrivée de la gauche au pouvoir, la détérioration de nos rapports avec nos alliés, cette visite a souligné que jamais les relations franco-américaines n'ont été aussi bonnes. Les Américains savent aujourd'hui que la France est un allié sûr et résolu mais qu'elle entend en même temps poursuivre une politique indépendante et exprimer clairement, lorsqu'il y en a, ses désaccords, qu'il s'agisse de l'Amérique centrale, du Proche-Orient, plus généralement de la conception des rapports avec le tiers monde ou encore de la politique économique et monétaire.

Dans le cadre de cette politique indépendante, il me paraît tout à fait naturel qu'ait resurgi ces dernières semaines l'idée d'une rencontre franco-soviétique au plus haut niveau. Certes, on peut faire remarquer — et on n'a pas manqué de le faire — que les raisons qui avaient été mises en avant en 1981 pour interrompre les relations au sommet entre Paris et Moscou, demeurent pour l'essentiel. En particulier, la situation en Afghanistan ne semble guère en voie d'amélioration et l'espoir que l'on pouvait avoir, il y a un an, d'une évolution favorable paraît, si l'on en croit les dernières informations, à peu près totalement évanoui.

Cependant, l'absence de relations normales ne peut signifier l'interruption définitive du dialogue. Celui-ci est au contraire nécessaire. Les différences de position sont connues. Dans l'affaire des euromissiles, la France a affirmé avec force sa conception de l'équilibre nucléaire et elle n'entend pas en changer. Nous n'en déplorons pas moins l'interruption des négociations américano-soviétiques sur les armements nucléaires.

La France n'est pas partie à ces négociations et elle n'entend pas l'être, vous l'avez rappelé, monsieur le ministre, tant qu'aucun progrès significatif n'aura été accompli. Mais elle a son mot à dire dans la nécessaire reprise du dialogue entre l'Est et l'Ouest. Un voyage à Moscou du Président de la République dans les prochaines semaines doit contribuer à créer une situation nouvelle et des conditions meilleures pour la paix et la sécurité en Europe.

J'achèverai ce tour d'horizon en revenant précisément à l'Europe, où plusieurs événements se sont produits ces derniers mois. Je pense à plusieurs rencontres ministérielles entre la France et différents pays du pacte de Varsovie qui ont permis de débattre de sujets d'intérêt commun. Je pense surtout à l'action menée depuis janvier par la présidence française de la Communauté européenne qui a permis de débloquer nombre de contentieux qui traînaient depuis plusieurs années, comme nous l'a rappelé M. le ministre des affaires européennes, dont je salue ici, puisque c'est la première fois qu'il s'est exprimé comme ministre dans un tel débat, la compétence et la persévérance.

Je ne veux pas revenir sur le détail des problèmes déjà réglés ou qui restent à régler dont vous venez de nous faire un inventaire précis. Je voudrais simplement souligner que la

méthode choisie par la présidence française, et singulièrement par M. le Président de la République, qui a permis de placer chacun en face de ses responsabilités, est la seule susceptible de redonner un souffle à la Communauté européenne, ce qui n'est pas indifférent au moment où les peuples des dix pays membres vont être appelés à désigner pour la seconde fois au suffrage universel leurs représentants au Parlement européen.

Sans trop me faire d'illusions, je dirai au passage mon souhait que dans notre pays ces élections soient l'occasion d'un vrai débat sur l'avenir de l'Europe et non pas un prétexte à des sur-enchères de politique intérieure que cette consultation n'a aucunement vocation de trancher. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Ma conclusion sera un constat qui déceule directement de ce tour d'horizon d'ailleurs bien incomplet auquel je viens de procéder.

Dans le monde troublé où nous vivons aujourd'hui, où des conflits naissent sur plusieurs continents, où d'autres se prolongent ou se durcissent sans perspective prochaine de solution, la France s'efforce de tenir son rôle en mettant l'influence dont elle dispose, et qui est considérable, et ses moyens qui sont, hélas ! plus limités au service des grands principes qui guident notre diplomatie et qui sont entre autres la : recherche de la paix et de la sécurité, la promotion de la démocratie, la défense des droits des peuples.

Parce que la France ne défend plus aucun intérêt de type colonialiste, parce qu'elle n'est en guerre avec personne, parce qu'on la sait attachée à son indépendance, plus préoccupée que d'autres du déséquilibre grandissant entre les pays industrialisés et ceux qu'on dit, souvent par euphémisme, « en voie de développement », sa voix est attendue et écoutée partout.

A cet égard, je voudrais dire aux détracteurs systématiques de notre politique étrangère — ils ne sont pas très nombreux, mais sont parfois incisifs — qu'ils font fausse route. Pour avoir beaucoup voyagé ces derniers temps à travers le monde, j'ai pu constater que l'action menée depuis trois ans par la diplomatie française est partout fortement appréciée. Cette action est d'abord, bien sûr, celle de M. le Président de la République qui ne ménage pas sa peine à cet égard. Mais elle vous doit beaucoup, monsieur le ministre des relations extérieures, et je suis heureux que ce débat m'offre l'occasion de vous en rendre hommage. La France n'est pas une superpuissance, mais son rôle mondial est bien aujourd'hui à la mesure de ce que l'on attend d'elle. Au-delà de polémiques bien souvent hors de saison, je crois que nous devrions être unanimes à porter cette appréciation. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

M. le président. Mes chers collègues, je vous indique qu'à la demande du Gouvernement la présente séance se prolongera jusqu'à vingt heures et que la prochaine séance commencera à vingt-deux heures.

La parole est à M. André Bellon, premier orateur inscrit.

M. André Bellon. Comme vous l'avez indiqué tout à l'heure, monsieur le ministre des relations extérieures, il est hon que, de temps en temps, aux dates nécessaires et face aux événements, nous ayons la possibilité d'avoir entre nous, dans cet hémicycle, un débat, un échange de vues sur la situation internationale. Nous l'avons souhaité, vous l'avez souhaité, car, aujourd'hui, plus que jamais peut-être, ce bilan est nécessaire.

Si l'on examine la situation dans le monde, quelques chiffres méritent d'être retenus. Argentine : 44 milliards de dollars de dette extérieure pour un P.N.B. de 72 milliards de dollars ; Mexique : 85 milliards de dollars de dette extérieure pour un P.N.B. de 160 milliards de dollars ; Brésil : 90 milliards de dollars de dette extérieure pour un P.N.B. de 268 milliards de dollars.

Ces quelques chiffres qui indiquent à eux seuls l'état du système financier international, et donc la situation internationale sont les plus significatifs. Mais si nous ajoutons l'ensemble de la dette de tous les pays du tiers monde, on arriverait à près de 1 000 milliards de dollars de dette pour l'ensemble des pays latino-américains, asiatiques et africains.

Ce phénomène a conduit de nombreux analystes à dire que si les années soixante-dix avaient été les années des chocs pétroliers, les années quatre-vingts étaient maintenant les années de l'endettement. Je ne suis pas sûr, pour ma part, que l'on puisse aussi facilement séparer les deux phénomènes, dans la mesure où la rente pétrolière des années soixante-dix a été souvent

recyclée vers des projets dans le tiers-monde dans des conditions d'insolvabilité et a, par ailleurs, contribué à la hausse des taux d'intérêt par ce recyclage bancaire.

En fait, lorsque l'on analyse la situation d'aujourd'hui, on se rend compte que les causes de cette situation économique viennent de très loin et que l'ampleur du phénomène n'aboutit qu'à masquer le fait que c'est depuis près de vingt ans, et malgré les replâtrages successifs, que l'ensemble du système économique monétaire et financier, c'est-à-dire l'équilibre international, est en crise.

Touchons-nous aujourd'hui au cœur de la crise ? On serait tenté de le croire, puisque, au travers de l'acuité de ses effets, ce sont les choix de fond qui sont enfin clairement posés. Et nous ne pouvons pas y échapper.

Il n'appartient peut-être pas à un débat de politique étrangère d'entreprendre une analyse économique poussée, mais lorsqu'on se rend compte de l'ampleur de ces phénomènes, de ces revendications et des conséquences sociales de ces phénomènes, il est évident pour tout observateur impartial qu'on ne peut faire aujourd'hui l'impasse sur l'analyse économique dans l'appréciation qu'on porte sur les contradictions internationales du moment.

Je retiendrai, pour ma part, et sans préjudice d'un examen plus fouillé, trois éléments essentiels de cause à la crise actuelle, d'ailleurs liés entre eux.

Premier élément : le rôle du dollar. Je sais que lorsque l'on dit cela, de nombreux commentateurs considèrent que cette remarque est une manière de rejeter la responsabilité des difficultés internes sur les problèmes extérieurs. Mais je rappellerai que, déjà, dans les années soixante, le général de Gaulle avait mis en exergue l'incohérence du système monétaire international. Rien n'a fondamentalement changé depuis lors.

Est-il en effet normal qu'une monnaie nationale, le dollar, connaisse la hausse que l'on sait, alors même que le pays concerné accumule la plus grande dette extérieure du monde et se caractérise par un déficit budgétaire croissant ?

Est-il normal qu'une monnaie nationale soit aussi une monnaie-refuge, échappant ainsi à tous les effets résultant de la situation intérieure du pays concerné ?

Est-il normal qu'ainsi un marché des changes devienne un marché financier ?

Est-il normal, enfin, que, par le fait de ces divers éléments, les taux d'intérêt d'un pays endetté et en déficit budgétaire croissant dans des proportions considérables et s'imposant à l'ensemble du monde, déséquilibrent ainsi tous les mécanismes économiques et financiers ?

Deuxième élément d'analyse de la crise : l'insolvabilité à court terme des pays du tiers monde devient une insolvabilité structurelle, les taux de croissance et de rentabilité à long terme étant systématiquement fort inférieurs aux taux d'intérêt.

Ainsi, de plus en plus, l'aide apportée au tiers monde, de même que les emprunts contractés par celui-ci, servent à rembourser la dette et les intérêts considérables de celle-ci. L'inégalité et le sous-développement s'amplifient alors, de même que la dépendance de ces pays.

Les pays en développement, déjà peu adaptés à la constitution d'une épargne nationale du fait de leur niveau économique, comme souvent du fait de leurs structures économiques et sociales, s'enfoncent ainsi de plus en plus dans la logique du pire.

Une telle situation entraîne dans de très nombreux pays du tiers monde, pour ne pas dire dans tous, l'accentuation des contradictions et confrontations intérieures.

Comment réagir à cette situation ? Comment refuser de voir l'aspiration au progrès économique et social ? Elle est légitime. C'est l'intérêt de la justice, comme l'intérêt bien compris d'ailleurs des pays développés. Encore faut-il qu'ils le comprennent ; qu'ils comprennent aussi que le refus du progrès économique et social dans le tiers monde peut transformer les conflits internes aux Etats en conflits Est-Ouest.

Troisième et dernier élément d'analyse de la crise : le surarmement, qui est l'une des conséquences importantes des phénomènes précités dans la mesure où la crise économique conduit à l'accentuation des confrontations et l'accentuation des confrontations à l'accentuation de l'armement. L'armement lui-même, par ailleurs, contribue à l'accentuation de la spirale inflation-

niste, d'une part, par les conséquences budgétaires qu'il induit dans les économies des pays les plus puissants, d'autre part, par l'abaissement de la rentabilité de l'investissement auquel il conduit dans les pays déjà endettés.

Voilà quelques éléments qui caractérisent la situation actuelle du monde. Inutile de développer beaucoup pour voir à quel point tout s'imbrique : le déséquilibre économique, le déséquilibre social, les déséquilibres monétaire et financier, les déséquilibres militaires.

Comment ne pas constater, face à ce défi, face à ces difficultés, face à ces enjeux, d'une ampleur inégalée jusqu'alors, à quel point la France, à quel point le Gouvernement, messieurs les ministres, a tenté de donner des réponses de grande ampleur structurelle à long terme autant que des réponses à court terme, face aux logiques antagonistes des deux grands systèmes qui dominent aujourd'hui le monde. Il a tenté de combattre l'accentuation des affrontements comme l'accentuation des égoïsmes : il a défendu le principe et le développement des échanges humains, culturels, économiques et œuvré pour ceux-ci. Ce faisant, ce sont aussi les libertés qu'il a défendues.

Si le protectionnisme n'est pas la solution à la crise, la solution doit être recherchée dans une nouvelle croissance coordonnée, juste et équilibrée des économies.

Une telle recherche présuppose bien entendu un meilleur dialogue entre les puissances, même les plus importantes, une remise en cause des positions hégémoniques, une refonte de l'ordre économique, monétaire et financier international.

Y a-t-il naïveté, comme le disent certains, à prôner le dialogue, alors qu'il semble si lointain, alors qu'au contraire c'est la confrontation qui domine ? Y a-t-il naïveté, comme le disent encore certains, à parler de paix, de justice, de désarmement, alors que l'année 1983 a été marquée par le durcissement des conflits, par la recherche de l'équilibre militaire par le haut, dans l'implantation de nouveaux armements, en particulier en Europe, recherche et implantation que nous avons d'ailleurs soutenues.

Je ne pense pas qu'il y ait une quelconque naïveté dans ces principes. En effet, la recherche de la paix, de la justice, du développement ne doit pas être une attitude de faiblesse, mais une attitude positive tournée vers la recherche d'un nouvel équilibre international.

Regardons la France, regardons la politique du Gouvernement. Aucun signe de faiblesse dans les choix de la France à l'égard de l'implantation des Pershing. Aucun signe de faiblesse dans le soutien aux aspirations démocratiques en Pologne, dans le soutien aux aspirations à l'indépendance en Afghanistan. Aucun signe d'hésitation quant au respect de nos alliances. Aucun signe de frilosité dans les discours du Président de la République à la tribune de l'O.N.U. pour définir une recherche coordonnée du désarmement, ni à Paris, ni à Cancun, ni à New York pour prôner une refonte de l'ordre économique. Aucune faiblesse, aucune hésitation, enfin, dans les choix mêmes de la France qui, à court terme, met en cohérence son discours et son action financière.

C'est la participation française, vous l'avez indiqué, monsieur le ministre — pas solitaire, mais si peu étaient présents ! — à la reconstitution de l'A.I.D. C'est l'accroissement sans précédent de l'aide publique au tiers monde, à l'heure où celle-ci s'affaiblit si souvent ailleurs. C'est la recherche d'une nouvelle coopération adaptée à la constitution d'un investissement et d'une épargne dans les pays du tiers monde. C'est l'aide aux revendications de justice sociale et d'indépendance en Amérique latine, en Amérique centrale. C'est l'attachement farouche aux transferts vers les pays les moins avancés — les P.M.A., comme on dit dans le jargon des spécialistes —, ceux qui subissent à nouveau, dans des proportions jamais connues jusqu'à nos jours, la maladie, la malnutrition, la mort. C'est aussi l'insistance de la France pour l'accroissement des liquidités du Fonds monétaire international, pour la recherche d'une meilleure coordination entre les instruments de financement internationaux, Banque mondiale et F.M.I., prélude conjoncturel et insuffisant, certes, mais essentiel quant au vrai débat sur un autre ordre économique international.

C'est aussi, dans ce cadre d'accentuation des conflits locaux, des replis nationalistes frileux, la participation de la France à leur solution.

Je n'épiloguerai pas plus, mesdames et messieurs les députés — d'ailleurs M. le président de la commission des affaires étrangères vient d'en traiter — sur les événements africains et moyen-

orientaux dans lesquels notre pays a pu, là aussi, affirmer la possibilité d'existence d'attitudes de dignité dans des situations confuses et incertaines.

La France, oui, mesdames et messieurs les députés, a ainsi, dans les circonstances difficiles que traverse le monde, manifesté une volonté, ouvert des perspectives. Certes, il n'est pas de volonté solitaire qui résolve les problèmes, mais le souci affirmé par ailleurs par le Gouvernement de voir s'exprimer des volontés régionales est, de ce fait, adapté à la réalisation de ses objectifs.

La France a, pour sa part, mis en œuvre ce principe et n'a pas ménagé ses efforts pour renforcer la solidarité dans l'espace européen. Effort difficile d'ailleurs, dans une période où la Communauté européenne connaît ses plus graves difficultés internes depuis sa création et subit aussi les plus graves attaques venues de l'extérieur. Mais effort nécessaire alors que, face à l'accentuation de la crise et des contradictions qu'elle entraîne, l'Europe apparaît comme le môle le plus solide encore sur lequel peut se briser la logique des replis et des affrontements. La Communauté européenne a les moyens d'une telle politique : elle détient le tiers des réserves monétaires mondiales, la moitié des réserves d'or, le tiers des quotas du F.M.I.

Elle peut en avoir la volonté. Elle l'a montré sur le plan stratégique en acceptant et même en demandant le rééquilibrage des forces entre les blocs sans renier en rien son autonomie diplomatique. Elle l'a montré lors des débats sur la réorganisation financière internationale. Elle l'a montré dans sa position ouverte vis-à-vis du tiers monde, aussi bien lors de crises politiques, comme en Amérique latine, que face aux défis économiques et sociaux par les diverses conventions de Lomé. Mais sa cohésion apparaît aujourd'hui battue en brèche par les difficultés économiques et politiques du moment.

Plus que jamais donc, une clarification des règles du jeu s'impose. Les sommets d'Athènes et de Bruxelles en ont montré la nécessité. Les mois qui viennent nous diront, au-delà des débats budgétaires ou des débats techniques, s'il existe encore, vrai problème de fond, une volonté politique communautaire.

Seule celle-ci, en effet, peut restaurer et développer la cohérence de l'Europe, et donc sa force et sa crédibilité, car il n'y a pas d'Europe faible qui puisse être une Europe cohérente et crédible.

Que l'exercice soit difficile, chacun en est conscient au regard du passé. Les difficultés politiques du système monétaire européen, la création, il y a déjà quinze ans, des montants compensatoires monétaires, les modalités d'adhésion mal définies du Royaume-Uni en 1973, puis de la Grèce en 1981, le précédent de la compensation budgétaire accordée en 1980 à la Grande-Bretagne, doivent rendre chacun très modeste quant aux appréciations à porter sur la situation et sur les solutions possibles. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

Il nous faut redire ici, à cette tribune, qu'au sommet de Bruxelles, nombre d'avancées ont été réalisées sur des problèmes parmi les plus délicats. Il nous faut redire à quel point le rôle de la présidence française et la diplomatie active qu'elle a déployée ont été essentiels dans ces résultats. Il nous faut redire, enfin, à quel point la coopération franco-allemande est restée déterminante — et doit le rester — dans la recherche de la cohésion immédiate, comme des solutions d'avenir.

Aujourd'hui, les enjeux sont clairement posés. Le choix entre les intérêts particuliers et la volonté collective n'a jamais été plus net. A chacun de dire clairement s'il accepte ou non la règle du jeu communautaire. C'est là un enjeu essentiel et qui déborde très largement le débat d'experts.

Trop souvent, l'Europe a été perçue par les Français et les Français comme quelque chose de lointain, comme extérieure à leurs problèmes, alors que cela concerne directement leur vie quotidienne. La banalisation de la Communauté européenne, pourtant inconcevable il y a plus de trente ans, doit céder la place à une prise de conscience des conséquences éventuelles de ses difficultés actuelles. Par exemple, c'est la politique agricole commune qui a largement permis de stabiliser et de développer l'agriculture européenne. Comment certains peuvent-ils aujourd'hui la présenter comme un obstacle à son développement ? Ne doit-on pas, au contraire, se poser des questions nouvelles. Par exemple, comment la Communauté européenne, deuxième exportateur mondial de produits agricoles, peut-elle éviter d'avoir, dans le cadre de la crise internationale du moment, une politique de maîtrise de sa production, alors qu'elle entend garantir les prix ? Peut-elle éviter de reposer le problème de ses importations, en particulier de produits de

substitution de céréales? Comment, dans ce cadre, redéfinir les règles du jeu des marchés et les échanges intra-communautaires? Peut-on, enfin, négocier un accord entre la Communauté et les Etats-Unis!

Doit-on ajouter à ces questions celle de l'élargissement? Pour des raisons étranges, ce problème, toujours sous-jacent, n'est souvent évoquée qu'avec des hésitations prudentes. L'accord de 1970 avec l'Espagne, pourtant peu favorable à notre pays, n'avait pas donné lieu à de semblables pudeurs. La question s'est au moins clarifiée sur un point aujourd'hui. L'Espagne doit ancrer son économie, soit à l'Europe, soit outre-Atlantique. Sa tradition, ses intérêts, la réalité même de ses échanges actuels, la poussent vers la Communauté. Est-elle prête à accepter la règle du jeu de cette Communauté?

Les échéances sont proches. Chacun est conscient de la règle du jeu, des difficultés, des enjeux.

Une idée tend à se répandre actuellement selon laquelle le centre de gravité du monde est en train de se déplacer vers le Pacifique. Cette thèse d'un centre de gravité mondial qui se déplacerait au fil des siècles est assez ancienne. Parti de la Méditerranée, il s'est déplacé vers l'Europe, puis vers l'Atlantique, et là voilà maintenant qui arrive sur le Pacifique. Cette thèse particulièrement ethno-centrique correspond simplement à la stratégie des puissances les plus importantes. Nous n'avons donc pas à nous montrer fatalistes en acceptant les prémisses et la logique.

Et puis, si l'on veut bien regarder la réalité, on s'aperçoit que la Méditerranée, qui serait abandonnée depuis si longtemps, on en parle encore aujourd'hui! Je crois donc que nous avons tout simplement à faire face à un défi qui, si nous ne le relevons pas, tendrait effectivement à déplacer le centre de gravité du monde et à faire disparaître notre région de la carte économique du monde. C'est à nous, et à nous seulement, qu'il importe de savoir si oui ou non, il y aura un déplacement.

Cette assemblée a récemment soutenu le Gouvernement dans sa volonté de reconstruire une industrie française, alors même que cette volonté amenait à des choix douloureux. De même, elle soutient la ligne que s'est fixée aujourd'hui la France pour la reconstruction de la Communauté européenne sur des bases claires, alors même qu'elle assume la présidence de la Communauté.

Certes, le rassemblement des efforts nationaux dans chacun des Etats membres — et pas seulement en France — est nécessaire pour atteindre cet objectif mais, faite d'un tel rassemblement, c'est la dispersion, avec tous les risques de dérapage que cela entraîne dans un contexte international déjà fort troublé, qui risque de se manifester.

A quelque temps d'une élection européenne dont les enjeux n'apparaissent, il faut le dire, pas toujours très clairement à l'opinion publique, il est important que ce débat sur l'avenir de l'Europe sorte des schémas politiques pour retrouver sa vraie dimension. Il importe qu'il en sorte de plus en plus d'ici la mi-juin. C'est à cet objectif que nous confions le présent. Les Françaises et les Français doivent le savoir. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

— 4 —

CONSTITUTION D'UNE COMMISSION SPECIALE

M. le président. J'informe l'Assemblée qu'à la demande du président du groupe socialiste, dont l'effectif global représente la majorité absolue des membres composant l'Assemblée, il y a lieu de constituer une commission spéciale pour l'examen du projet de loi relatif aux rapports entre l'Etat, les communes, les départements, les régions et les établissements d'enseignement privés, distribué le 24 avril 1984.

En conséquence, aux termes de l'article 34, alinéa 2, du règlement, MM. les présidents des groupes voudront bien faire connaître, avant demain, vendredi 27 avril à dix-huit heures, les noms des candidats qu'ils proposent.

En application de l'article 4 de l'instruction générale du Bureau, MM. les députés n'appartenant à aucun groupe doivent faire parvenir leur candidature dans ce même délai.

En ce qui concerne les candidats présentés par les présidents des groupes, leur nomination prendra effet, en application de l'article 34, alinéa 3, du règlement, dès la publication de leurs noms au *Journal officiel*.

La commission spéciale tiendra sa réunion constitutive le mercredi 2 mai 1984, à 9 heures trente.

— 5 —

POLITIQUE ETRANGERE

Suite du débat sur la déclaration du Gouvernement.

M. le président. Nous poursuivons le débat sur la déclaration de politique étrangère du Gouvernement.

La parole est à M. Couve de Murville.

M. Maurice Couve de Murville. Monsieur le ministre des relations extérieures, mes chers collègues, le dernier débat de politique étrangère de notre Assemblée — vous l'avez rappelé vous-même en commençant votre discours, monsieur le ministre — remonte au 8 novembre 1983.

Depuis lors, que d'événements sur la scène mondiale qui touchent directement notre pays : tragédie du Liban conduisant au départ forcé de nos soldats, échec du sommet de Bruxelles et risques de blocage de la Communauté européenne, quasi-retirement de la politique française à l'égard de l'Union soviétique, enlèvement de plus en plus évident et à tous égards coûteux de l'armée française au Tchad. Et pourtant, au cours de ces six mois, pas une déclaration de votre part dans cette enceinte qui aurait pu associer quelque peu le Parlement aux épreuves de votre politique.

M. Michel Noir. Très bien!

M. Maurice Couve de Murville. Nous devons nous contenter des questions rituelles du mercredi qui ne font que donner aux membres, pourtant responsables, du Gouvernement, l'occasion de poursuivre inlassablement la ritournelle de l'héritage, d'après eux la seule cause de toutes les difficultés qu'ils rencontrent ou qu'ils font naître. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*) A cet égard, M. le Premier ministre, je regrette de le citer en son absence, est devenu ou plutôt est resté le meilleur des spécialistes. (*Rires sur les mêmes bancs.*)

M. Michel Noir. C'est courtoisement dit!

M. Maurice Couve de Murville. Je vous remercie cependant, monsieur le ministre des relations extérieures, d'avoir, à la différence de l'an dernier, accepté un débat à l'occasion de cette session de printemps, même si la date choisie, en cette fin de semaine de Pâques, retire beaucoup de leur résonance à nos discussions, aussi bien dans cette enceinte qu'à l'extérieur. Il n'est besoin que de considérer notre hémicycle cet après-midi pour s'en convaincre. Je n'insiste pas. Mais au moins un principe aura-t-il été respecté.

Dans un tel débat, ce sont forcément des rapports de la France avec les deux géants, Etats-Unis et Union soviétique, que l'on est conduit à traiter en premier lieu. La récente visite de M. le Président de la République à Washington en donne justement l'occasion. Une visite accompagnée de cet échange de douceurs auquel nous sommes devenus habitués depuis que le parti communiste participe au Gouvernement français et que celui des Etats-Unis a accepté avec bienveillance les explications que vous avez cru devoir lui fournir, monsieur le ministre, en juillet 1981, sur le peu d'importance et les conséquences pratiques négligeables d'une telle participation. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. Michel Noir. Manque de Q. I.!

M. Maurice Couve de Murville. Rien donc de bien nouveau à l'occasion de ce voyage à Washington, si ce n'est l'étrange publicité donnée au projet d'un voyage du chef de l'Etat en Union soviétique, comme si, et je prends soin de souligner que telle est, en tout cas, l'impression donnée au monde extérieur, l'on cherchait, en vue de ce voyage, une sorte de bénédiction du grand frère américain, ce dernier étant, au reste, bien disposé à la donner, en cette période, pour lui électorale, où toute idée d'apaisement est considérée comme opportune.

Vous avez aussi insisté curieusement sur le fait qu'il n'était pas question de chercher à s'entremettre entre les deux géants, comme si quelqu'un, voire le président Reagan lui-même, vous l'avait demandé. Mais, sans doute, fallait-il bien marquer que votre politique n'était liée à personne.

Je qualifiais il y a un instant ce projet de voyage de quasi-retirement et je maintiens le terme, même si l'on cherche à justifier ledit voyage par la mise à exécution au jour dit de la

fameuse décision de l'O.T.A.N. de 1979 relative à l'installation des Pershing II en Europe occidentale, et d'abord en Allemagne. Curieuse explication pour les Français, puisqu'ils n'ont pas participé à cette décision et ne participent pas davantage à sa mise en œuvre. Il s'agit bien d'un changement évident : rappelez-vous, monsieur le ministre des relations extérieures, vos déclarations de 1981 annonçant qu'aucune rencontre de haut niveau n'aurait lieu avec les Soviétiques tant que les affaires d'Afghanistan et de Pologne n'auraient pas été réglées, et ce que vous avez dit tout à l'heure à cet égard n'est aucunement convaincant.

M. le ministre des relations extérieures. Cela n'a jamais été dit ! Jamais !

M. Maurice Couve de Murville. Cela n'a pas été dit en termes exprès, mais en fait...

M. le ministre des relations extérieures. Merci de le reconnaître !

M. Maurice Couve de Murville. Je ne reconnais rien, sinon que j'ai raison ! (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

M. le ministre des relations extérieures. Raison de faire une fausse citation !

Plusieurs députés socialistes. Quelle preuve d'humilité !

M. Maurice Couve de Murville. Rassurez-vous, monsieur le ministre des relations extérieures, ce changement, je ne le critique pas davantage que les multiples conversions opérées par le pouvoir dans tant de domaines de la politique extérieure comme de la politique intérieure.

Il n'est pas critiquable — c'est le contraire qui l'était — d'entretenir avec l'Union soviétique des rapports normaux d'Etat à Etat, même si les deux Etats sont en désaccord sur tant de questions essentielles, comme cela a toujours été le cas. Le seul point, mais il est d'importance, est de ne pas nous présenter en solliciteurs. La France, je le demande, a-t-elle été invitée à Moscou, ou s'est-elle proposée pour y effectuer une visite ?

A Washington, cela a donc été l'euphorie. Peu auparavant, à Bruxelles, pour l'Europe — excusez-moi, monsieur le ministre chargé des affaires européennes, de vous contredire — c'était malheureusement l'échec. Un échec qui n'a surpris personne, en dépit des sous-entendus tant de fois proclamés sur la certitude qu'avec la présidence française de la Communauté, on allait voir ce qu'on allait voir.

M. Francis Gang. On a vu !

M. Michel Debré. Et on verra !

M. Maurice Couve de Murville. Dans ce Conseil européen, chaque fois qu'il est question de la trop fameuse « contribution britannique », le déroulement est identique : d'un côté intranquillité résolue de la « Dame de Fer » ; de l'autre côté, efforts désespérés des autres pour lui faire accepter un peu moins que ce qu'elle exige, efforts allant, dans les concessions, bien au-delà du chiffre que l'on s'était juré de ne pas dépasser. Finalement l'échec, en attendant la dernière épreuve, qui cette année se passera en juin...

M. Michel Debré. Ils capituleront !

M. Maurice Couve de Murville. ... et au cours de laquelle il est à penser que de nouvelles concessions seront consenties pour éviter l'échec final.

C'est là le succès que M. le ministre des affaires européennes nous annonçait il y a un instant.

Ce processus devenu classique démontre une fois de plus qu'en aucune façon le Conseil européen n'est adapté à de telles discussions, ou plutôt, à de tels marchandages. Son rôle devrait être, d'une part, de tracer des directives générales pour la Communauté, d'autre part, de discuter des grands problèmes politiques internationaux. Pour les affaires nées du traité de Rome, il faut laisser agir les organes compétents, en l'espèce le Conseil des ministres de Bruxelles. Il suffit, pour le démontrer, de relever qu'à ce jour les seuls accords réalisés pour sortir de la crise ont été obtenus par cette procédure, qu'il s'agisse des problèmes agricoles ou des ressources communautaires.

Loin de moi l'idée d'approuver en bloc tous ces accords, car bien des critiques peuvent à juste titre être formulées à propos des premiers ; notre collègue Jacques Gouffrain en parlera ce soir. Mais je constate que le Conseil européen s'est borné à les entériner, ce qui était d'ailleurs parfaitement superflu, puisque tous les ministres concernés ne pouvaient avoir agi qu'en accord avec leurs gouvernements respectifs.

Une autre grande question qui se pose dans la Communauté européenne est celle de son élargissement. Nous savons tous les immenses difficultés rencontrées à ce sujet : il est indispensable de ne pas les escamoter, mais au contraire de les traiter à fond. Nous savons aussi que des négociations sont en cours, mais la seule révélation faite à leur propos, que M. le ministre des affaires européennes nous a répétée tout à l'heure, est que l'entrée de l'Espagne et du Portugal est prévue pour le 1^{er} janvier 1986, et qu'il y aura ensuite une période de transition de dix ans.

Le moment est vraiment venu, monsieur le ministre des relations extérieures, d'informer le Parlement sur l'état de ces négociations. Pouvez-vous le faire avec précision à l'occasion du présent débat, vous-même ou M. le ministre des affaires européennes, puisque nous ne comprenons toujours pas quel est entre vous le départ des attributions ? Si vous donnez suite à cette demande, il faudrait ensuite tenir nos commissions compétentes régulièrement informées. A rester dans le secret, vous risquez de préparer, le moment venu, l'explosion.

A côté de la crise européenne, se développent un peu partout dans le monde d'autres crises qui ne frappent que trop de pays. Je traiterai seulement de deux d'entre elles, celles où la France est directement engagée. Il s'agit, bien entendu, du Tchad et du Liban.

Du Tchad, on a déjà parlé il y a quelques semaines dans cette assemblée alors que neuf soldats français venaient d'y être tués — événement que nous avons tous ressenti douloureusement, même s'il était, paraît-il, la conséquence d'un accident. Bien entendu, la question que chacun se pose à cette occasion est : quand et comment sortir de l'enlèvement qui maintient nos soldats dans ce désert plein de périls ? Une question qui s'est posée en réalité du premier jour de notre intervention puisque tout était déjà figé lorsque la décision en a été prise.

Le Gouvernement exclut la solution militaire, qui conduirait à la guerre avec la Libye. Reste alors la solution politique, c'est-à-dire la négociation. Vous l'avez tentée, monsieur le ministre, au début de cette année en vous rendant en personne à Tripoli. Cela fut alors, permettez-moi de le dire, directement apprécié, et à juste titre. En tout cas, l'échec a été total. D'ailleurs, sauf erreur de ma part, vous n'en avez pas dit un mot dans votre discours.

Cet échec, je le demande, est-il sans appel ? Autrement dit, quelles sont maintenant les perspectives et que comptez-vous entreprendre ? Ou bien faut-il se résigner à l'enlèvement sans fin ? Il vous appartient de le dire franchement.

Au Liban, tout est bien différent, puisque l'armée française est maintenant évacuée. Mais les résultats ne sont pas plus glorieux pour autant.

Je ne fais que mentionner à ce propos, une fois encore, la guerre entre l'Irak et l'Iran, non pas certes qu'il s'agisse d'en diminuer les dangers, mais simplement pour noter que votre militantisme marqué de Super-Étendards s'est bien assagi. Je rappelle, par contre, que la phase actuelle de l'éternelle crise israélo-arabe est née de l'invasion du Liban par Israël en juin 1982.

A ce moment — je ne suis pas près de l'oublier — c'est à peine si le pouvoir a paru remarquer l'événement. Puis, par une sorte de pente naturelle, il s'est mis à suivre les yeux fermés les Etats-Unis, lesquels, eux, entendaient bien tout prendre en mains pour régler les choses à leur façon en accord avec Israël. Le processus a duré un peu plus de dix-huit mois. L'échec a été complet et l'intervention américaine s'est terminée dans la débâcle d'une évacuation précipitée. Ce que j'exprime là n'est pas un jugement personnel, mais seulement la traduction de ce qui s'est dit ou écrit au congrès et dans la presse de Washington à cette époque. Avec, bien entendu, cette conséquence inévitable que, face à un Israël qui occupe toujours la partie sud du pays, la Syrie est redevenue maîtresse du jeu libanais et que la Russie a fait sa réapparition dans la région.

Et la France dans tout cela ? Eh bien ! la France a évolué, et elle l'a fait plutôt dans la bonne direction. Je le dis parce que j'entends être objectif, comme je le cherche toujours, et je serais heureux d'avoir plus souvent l'occasion de m'exprimer de la sorte.

La raison du retournement me semble avoir été l'horrible attentat du 23 octobre 1983 qui nous a coûté tant de vies humaines et qui a été suivi des malencontreuses représailles de Baalbek. Mais peu importe. Ce qui compte, c'est que vous avez, depuis cette époque, donné l'impression de redécouvrir qu'il existait un Liban, fait d'ailleurs de tant de communautés, hélas en guerre les unes contre les autres, et que la France avait à l'égard de ce pays des devoirs historiques et en conséquence un rôle à jouer qu'elle est seule à pouvoir assumer.

M. Jean-Marie Daillet. Très bien !

M. Maurice Couve de Murville. Telle me semble être la raison, en tout cas la justification du fait que vous ne vous êtes pas associé à la retraite précipitée, pour ne pas dire à la panique, de la force multinationale. Sans doute vous êtes-vous fait alors des illusions sur la possibilité de remplacer ladite force par une nouvelle Finul, et d'ailleurs la triste destinée de la Finul précédente ne permettait guère de nourrir quelque espoir sur l'efficacité d'une telle solution. Mais du moins les conditions dans lesquelles s'est opéré le retrait final de nos troupes ont-elles permis de rétablir quelque peu une image de la France, que l'absence complète de toute politique française au long de la période précédente avait gravement altérée, pour ne pas dire douloureusement défigurée. *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

M. Michel Debré. Très bien !

M. le président. Veuillez conclure, monsieur Couve de Murville. *(Protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

M. Maurice Couve de Murville. Je vous remercie de votre amabilité, monsieur le président. Je suis flatté d'être le premier orateur à être ainsi interrompu ! *(Exclamations sur les bancs des socialistes.)*

M. Claude Labbé. Le président n'a pas d'expérience...

M. Maurice Couve de Murville. Ne me retardez pas, messieurs, sinon je vais être obligé de quitter la tribune sans conclure !

M. Alain Vivien. Ce serait catastrophique !

M. Maurice Couve de Murville. Dès lors, des possibilités se retrouvent pour mener une vraie politique, comme le montre l'appel que vous a adressé Beyrouth pour une participation d'observateurs français à l'appui des efforts tentés par les Libanais eux-mêmes pour éviter les combats entre leurs communautés, prélude indispensable à tout rétablissement interne de ce malheureux pays.

Cela n'est bien entendu qu'une petite chose face à la tâche immense qui confronte les Libanais et que ceux-ci commencent à peine à entreprendre. Je souhaite que de toute manière vous compreniez la dure leçon que les simples faits vous ont infligée et que vous sachiez en tirer les conséquences dans l'intérêt du Liban lui-même, bien sûr, mais aussi dans l'intérêt de la France.

Je dis l'intérêt de la France, car il n'est point d'autre guide dans la conception et dans la mise en œuvre d'une politique étrangère digne de ce nom et digne de notre pays.

M. Michel Debré. Très bien !

M. Maurice Couve de Murville. Je me suis efforcé de le démontrer à propos de toutes les questions que l'actualité m'a amené à développer devant vous, qu'il s'agisse de nos rapports avec les Etats-Unis et l'Union soviétique, de la construction européenne, du Tchad ou du Liban. Monsieur le ministre, puissiez-vous, dans l'avenir, ne pas en tenir compte seulement lorsque la nécessité vous l'impose, mais le comprendre pleinement et en tirer vraiment toutes les conséquences. *(Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à M. Montdargent.

M. Robert Montdargent. Monsieur le ministre des relations extérieures, nous vous remercions d'avoir bien voulu exposer devant l'Assemblée nationale les préoccupations de la France en matière de politique étrangère, comme notre commission des affaires étrangères vous l'avait demandé récemment. Ce débat se situe au début de la session parlementaire, ce qui nous permet d'être informés de vos démarches et interventions internationales.

Dans le cadre de ce débat, je voudrais aborder successivement les problèmes de l'Amérique centrale, ceux du Proche-Orient et de l'Afrique australe et, enfin, insister particulièrement sur la relation entre désarmement et développement, comme l'a fait à plusieurs reprises M. le Président de la République.

Nous avons tout lieu d'être profondément préoccupés par les événements d'Amérique centrale dont la gravité est plus clairement perçue depuis que l'entrée des ports du Nicaragua a été minée par des bâtiments armés par la C.I.A. sur décision, d'ailleurs, de l'administration des Etats-Unis d'Amérique. Celle-ci apporte par ailleurs un soutien actif et multiforme aux milliers de mercenaires qui pénètrent sur le sol du Nicaragua.

Ces actes d'agression et de piraterie perpétrés contre un pays souverain sont condamnables et nous les condamnons.

La révélation précise de cette opération de minage a provoqué aux Etats-Unis même des réactions politiques et des indignations hors de l'ordinaire. Ainsi, le Sénat a condamné le 9 avril cette opération par 84 voix contre 12, comme l'a fait également la commission des affaires étrangères de la chambre des représentants.

Partout dans le monde, des voix très diverses s'élèvent pour réprouver de tels actes qui violent délibérément le libre droit de navigation et les principes élémentaires des relations internationales. Le conseil de sécurité de l'O. N. U., où le représentant américain a opposé son veto, s'est prononcé également dans le même sens.

Le Gouvernement français, par une lettre que le président colombien Belisario Betancur a cru bon de faire connaître, s'est déclaré « disposé, seul ou avec les chefs d'Etats amis, à dénoncer solennellement et publiquement les entraves à la liberté, l'attentat contre le droit commun que constitue le blocus d'un pays qui ne se trouve pas en état d'extrême belligérance... ». Vous avez précisé vous-même, monsieur le ministre des relations extérieures, que des consultations directes avaient lieu entre la France et « des pays de la région », en vue de coopérer éventuellement au déminage des ports encore bloqués.

Nous approuvons entièrement ces déclarations et ces démarches qui peuvent contribuer à rétablir la paix en Amérique centrale, car c'est bien toute l'Amérique centrale qui est menacée, tant par le soutien apporté par les Etats-Unis à la dictature du Salvador que par l'escalade de la déstabilisation visant le gouvernement démocratique du Nicaragua.

Considérant l'Amérique centrale comme « le jardin ou l'arrière-cour des Etats-Unis, le président Reagan répète à satiété que cette région est vitale pour les intérêts et la sécurité de son pays. On sait en effet que les multinationales y réalisent d'énormes profits, qui confinent d'ailleurs au pillage colonial, mais aussi que s'affirme la volonté des peuples de la région de se libérer de cette tutelle, de construire la société de leur choix avec les structures démocratiques qui leur sont propres.

C'est pour contrer ce mouvement formidable de révolte que le Honduras est devenu aujourd'hui une grande place d'armes nord-américaine, chargée du contrôle de la région et, éventuellement, d'opérer des interventions armées. C'est pourquoi Washington, par avance, rejette toute sentence de la Cour internationale de justice de La Haye à l'égard de ses actes d'agression au Nicaragua ou encore les efforts de paix entrepris par le groupe de Contadora pour une solution politique. C'est pourquoi il refuse également la négociation que proposent, sans préalable ni exclusive, les forces démocratiques et révolutionnaires du Salvador, qui remportent — reconnaissons-le — des succès indéniables.

Au moment où les troupes régulières et les milices populaires du Nicaragua font face à une attaque sans précédent des mercenaires de la C.I.A. contre leurs frontières, nous tenons à dire notre solidarité envers le peuple de ce pays et son gouvernement sandiniste, comme l'ont fait le 12 avril, à l'ambassade des Etats-Unis à Paris, de nombreuses organisations politiques, syndicales, humanitaires et particulièrement les partis de la majorité gouvernementale.

En ce qui concerne la situation au Proche-Orient, c'est un euphémisme que d'affirmer que la région connaît toujours une situation préoccupante. Deux ans après l'invasion israélienne du Liban, intitulée mensongèrement, on le voit bien maintenant, « paix en Galilée », aucun peuple, qu'il s'agisse des Libanais, des Palestiniens, voire des Israéliens, ne connaît la paix et la sécurité. Les problèmes qui sont à la base du conflit n'ont pas connu un commencement de solution. L'intervention américaine — dont la pitoyable odyssée libanaise — n'a fait qu'aggraver la situation et encourager l'agresseur israélien.

Aujourd'hui, cependant, le désastre économique et l'approche des élections en Israël incite ce pays à une plus grande prudence.

Plus que jamais, il est urgent d'avancer dans la solution des drames de cette région. Au Liban d'abord, il faut appliquer les résolutions de l'O.N.U. qui exigent le retrait immédiat et inconditionnel des forces israéliennes du Sud. L'entente nationale doit être favorisée car elle est la seule voie au rétablissement de l'intégrité, de l'unité, de la souveraineté de ce pays martyr. C'est ainsi que seront créées les conditions du départ de toutes les forces étrangères, celles d'Israël comme celles de la Syrie.

La tragédie palestinienne est au cœur des guerres qui embrasent la région depuis plus de trente-cinq ans. Ce qui est en cause, c'est le droit d'un peuple à la première des libertés, à son indépendance, à la constitution d'un Etat indépendant. Le plan de Fés, les résolutions de l'O.N.U., le projet franco-égyptien ont fixé les bases de toute solution au Proche-Orient. J'en rappelle les fondements.

D'abord, constitution d'un Etat palestinien indépendant sur les territoires occupés par Israël, après leur évacuation totale.

Ensuite, droit de l'O.L.P., seul représentant légitime du peuple palestinien, à participer aux négociations.

Enfin, droit à la paix et à la sécurité de tous les Etats de la région, y compris Israël et le futur Etat palestinien.

A ces solutions de bon sens, seuls les gouvernements de Tel-Aviv et de Washington opposent un veto catégorique. La communauté internationale doit néanmoins contribuer à lever cet obstacle.

Ces bases de règlement politique de la situation au Proche-Orient, le Gouvernement français les a clairement exposées à diverses occasions et a pris des initiatives pour les atteindre. Nous le soutenons pleinement. Il faut en effet mettre un terme aux massacres, aux destructions, aux guerres qui ont déjà si durement frappés les hommes et les femmes de cette région. A nos yeux, une conférence internationale sur le Proche-Orient peut former un cadre favorable aux efforts pour rétablir la paix dans cette région du monde.

S'agissant de l'Afrique et particulièrement du Tchad, on a pu noter, du côté de la droite, une certaine fébrilité, la volonté à peine voilée sinon parfois clairement exprimée de faire intervenir directement le contingent français dans le conflit tchadien.

La droite manifeste toujours la même nostalgie des aventures coloniales qu'elle a connues en Afrique, la même nostalgie d'une politique d'ingérence inadmissible qui n'a fait que dégrader l'image de la France sur ce continent.

Or ce temps est révolu et bien révolu. La France se doit aujourd'hui de cultiver les liens d'amitié qu'elle a tissés avec les peuples de ce continent.

Nous nous en tenons, quant à nous, aux sages recommandations de l'Organisation de l'unité africaine, c'est-à-dire négociations entre les parties belligérantes pour un cessez-le-feu, négociations entre toutes les factions tchadiennes pour garantir l'intégrité du pays et pour permettre le départ des armées étrangères. Le règlement politique, c'est aussi celui préconisé par le Président de la République à la tribune de l'assemblée générale de l'O.N.U., ajoutant que ces conditions réalisées, « la France ne retardera pas d'une heure le rapatriement de ses troupes ».

Nous avons regretté que l'absence de M. Hissène Habré ait empêché l'aboutissement de la conférence de réconciliation nationale convoquée, au début de cette année, par l'O.U.A. à Addis-Abeba.

Lors de son récent voyage, M. le Premier ministre a insisté de nouveau, à N'djamena, sur le fait que la solution du conflit ne pouvait être que politique. Nous souhaitons, dans cet esprit, que les plus grands efforts soient déployés — cela n'est pas facile — afin d'éliminer tous les obstacles. Nous pensons que notre gouvernement a les moyens d'œuvrer en ce sens, pour favoriser le retour à la paix dans cette région, pour mettre fin aux souffrances et faire en sorte que le Tchad ne soit plus l'enjeu de forces extérieures. Vos initiatives diplomatiques, monsieur le ministre des relations extérieures, doivent être poursuivies.

Je voudrais également évoquer une question qui nous tient à cœur et que vous avez également abordée cet après-midi dans votre propos liminaire, monsieur le ministre. Et je le ferai

presque dans les mêmes termes. Il s'agit de la persistance de l'intolérable régime d'apartheid en Afrique du Sud.

Sur un problème aussi fondamental, s'agissant des droits de l'homme, nous aurions souhaité que les membres de cette assemblée dénoncent unanimement une pratique aussi barbare du gouvernement de Pretoria. Malheureusement, là encore, nous retrouvons exprimé au sein de l'opposition — alliance avec Le Pen oblige — le soutien au régime raciste d'Afrique du Sud.

Je ne reviendrai pas sur les manifestations de l'apartheid qui sont absolument insupportables et qui rappellent certaines heures sombres de notre histoire, partagées par d'autres peuples en Europe.

Monsieur le ministre, vous avez à plusieurs reprises — et tout à l'heure encore — dénoncé avec force le système institutionnalisé par Pretoria, qui fait de 20 millions de Noirs des étrangers, opprimés dans leur propre pays. Ne dit-on pas de plus en plus fort aussi que la nationalité sud-africaine va leur être retirée? Ce serait un précédent absolument unique dans l'histoire mondiale.

M. le ministre des relations extérieures. C'est ce que j'ai dit!

M. Robert Montdargent. Nous sommes préoccupés — le mot est faible — par ce problème et nous montrerons la plus extrême intransigeance sur ce point.

C'est pourquoi nous faisons de la lutte contre cette odieuse politique un de nos objectifs. Nous nous prononçons notamment pour l'application des sanctions réclamées par l'O.N.U. à l'égard des racistes de Prétoria.

Nous avons noté avec intérêt que les relations économiques de la France avec l'Afrique du Sud avaient diminué de volume en 1982, tandis qu'elles progressaient légèrement avec les autres pays du continent. Nous n'ignorons pas qu'aller vers l'isolement de l'Afrique du Sud pose des problèmes. Cependant, au plan humain, comme au plan politique et même économique — je ne veux pas ici entrer dans le détail et aborder, par exemple, les importations de charbon sud-africain — il nous semble indispensable d'avancer dans cette voie.

Car, là encore, c'est de l'image de la France, de sa vocation en Afrique et dans le monde qu'il est question.

Cette image, on ne peut pas la laisser ternir par des compromissions avec un régime condamné par la communauté internationale. C'est pourquoi notre pays se doit de contribuer à le mettre au ban de l'humanité.

Par ailleurs — ce point n'a pas été abordé cet après-midi —, il nous semble que l'indépendance de la Namibie est une nouvelle fois différée.

M. Michel Debré. Et celle de l'Afghanistan!

M. Robert Montdargent. Monsieur Debré, puisque vous m'interrompez sur ce sujet, je suis tout à fait disposé à vous répondre. Vous me donnez l'occasion de rétablir la vérité sur nos positions, qui ne sont pas toujours bien exprimées par les médias. Je souhaite qu'elles le soient cet après-midi.

S'agissant de l'Afghanistan et du Cambodge, bien que les situations ne soient pas similaires — personne ne s'y trompera dans cette assemblée —, nous sommes partisans : premièrement, d'un règlement politique négocié ; deuxièmement, du retrait des troupes soviétiques et vietnamiennes ; troisièmement, de la cessation des ingérences extérieures.

M. Michel Debré. Très bien!

M. Robert Montdargent. Si vous aviez de bons textes en mémoire, vous pourriez vous souvenir que, le 23 juin 1981, nous avons signé, avec le parti socialiste, une déclaration dont vous me permettez de rappeler les termes : « Les deux partis agiront pour le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, de la souveraineté des Etats, de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, pour le droit de chaque pays à sa sécurité. Ils donnent à ces principes une valeur universelle. En vertu de ces principes, ils affirment le droit du peuple afghan à choisir son régime et son gouvernement et se prononcent pour le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan et la cessation de toute ingérence étrangère. »

Voilà qui est clair!

M. Claude Estier, président de la commission. Très bien!

M. Michel Debré. Voilà qui est clair, en effet!

M. Robert Montdargent. Voilà aussi la mise au point que je voulais faire. Si je n'étais monté à la tribune que pour dire tout cela, j'aurais déjà, me semble-t-il, accompli une bonne mission.

Plusieurs députés communistes et socialistes. Très bien !

M. Robert Montdargent. Je disais donc qu'il nous semblait que l'indépendance de la Namibie était une nouvelle fois différée. Face aux entraves diverses, nous estimons que la France doit continuer, par des voies nouvelles, à agir en faveur de l'émancipation du peuple de la Namibie.

Je voudrais enfin aborder les problèmes de la paix, du désarmement et du développement.

Avec le début de l'implantation des Pershing et des Cruise et les contre-mesures qui ont été décidées par l'Union soviétique, on assiste à une nouvelle escalade de la course aux armements. Nous considérons qu'il faut stopper cette escalade. Pour cela, il faut geler le déploiement des nouvelles fusées de l'O.T.A.N. ainsi que de celles du Pacte de Varsovie et, ce faisant, créer les conditions pour une nouvelle négociation internationale, sérieuse, en vue de parvenir à une réduction équilibrée des armements au niveau le plus bas, à l'Est comme à l'Ouest.

A travers le monde, des centaines de milliers d'hommes et de femmes s'élèvent contre la violence nucléaire, agissent pour garantir la vie et la paix sur notre planète. Les manifestations du week-end de Pâques en sont les derniers témoignages. Nous pensons que la France, comme le dit le Président de la République, « peut jouer un rôle déterminant » pour que ce dialogue s'instaure dans toutes les instances internationales et pour qu'il aboutisse à des actions concrètes de désarmement. La conférence de Stockholm doit contribuer à atteindre cet objectif.

Pour nous, il va de soi que promouvoir les conditions de la détente, du désarmement, de la paix durable, est un facteur essentiel pour notre propre sécurité. Il est également un facteur essentiel de développement. C'est pourquoi nous nous félicitons du fait que l'assemblée générale de l'O.N.U ait, en décembre 1983, adopté une résolution approuvant la proposition française. Cette proposition prévoit une conférence sur les différentes implications de la relation entre le désarmement et le développement, d'une part, et préconise l'établissement d'un fonds mondial de désarmement pour le développement, d'autre part. La conférence des non-alignés de New Delhi en avait déjà formulé la demande.

Tout montre la nécessité urgente de s'engager dans une négociation sérieuse afin d'aller progressivement dans cette voie : urgence en regard des menaces que fait peser sur toute l'humanité cette accumulation fantastique des armes nucléaires ; urgence en regard des sommes considérables englouies pour ces armements, alors que la situation de millions d'être humains continue à se dégrader, notamment dans les pays en voie de développement où la famine et le dénuement existent au quotidien.

Pour l'année 1983, le F. M. I. a imposé des programmes d'austérité draconiens en échange de ses prêts : pour les obtenir, les pays pauvres ont dû renoncer au plan d'alphabétisation, au plan de développement, à la médecine, pour ne citer que ces exemples. Cela est insoutenable, d'autant que le F. M. I. vient de réduire de moitié les sommes demandées par les pays en voie de développement pour satisfaire le minimum de leurs besoins.

Il y a nécessité d'œuvrer pour démocratiser cette institution et l'empêcher d'être un instrument sous la houlette des Etats-Unis qui s'opposent au développement et aux revendications du tiers monde.

La France doit soutenir les exigences des pays en voie de développement, notamment une nouvelle allocation de droits de tirage spéciaux afin de faire face à la formidable dette qui les étouffe.

Leur situation est aggravée par le déficit budgétaire américain qui draine la quasi-totalité des prêts bancaires internationaux, entraînant la hausse des taux d'intérêt et, par conséquent, un alourdissement considérable du service de la dette des pays en voie de développement.

Alors que nous sommes engagés dans la campagne des élections européennes, je n'évoquerai ici que brièvement cette question de l'Europe communautaire à l'égard de laquelle notre groupe parlementaire a déjà fait connaître son opinion et ses propositions. Ce sera d'ailleurs le dernier point de mon intervention.

Le bilan de l'action conduite par la Communauté est lourd : près de 13 millions de chômeurs, une croissance pratiquement nulle, des abandons industriels, une politique agricole en difficulté, la hausse du pouvoir d'achat et aussi la soumission au diktat du dollar. La droite française a d'ailleurs une part de responsabilité très importante dans ce bilan marqué par l'échec.

Aussi, l'Europe doit prendre une autre direction. Nous avons la conviction profonde qu'une France forte d'une politique de croissance, d'emploi, de progrès social peut contribuer à impulser des avancées économiques et sociales au plan européen, des coopérations et des relations nouvelles entre les peuples d'Europe et du monde entier. C'est le sens de notre action. La coopération aérospatiale, ou plus généralement scientifique, n'est-elle pas, de ce point de vue, un bon exemple ?

Monsieur le ministre des affaires européennes, la France assure jusqu'au mois de juin la présidence de la Communauté. Elle entreprend des efforts pour débloquer les dossiers qui ont conduit à l'échec ou aux difficultés des sommets d'Athènes et de Bruxelles, du fait notamment de l'intransigeance de la Grande-Bretagne.

Les efforts qui sont conduits peuvent dégager des solutions nécessaires. Elles doivent, à nos yeux, être trouvées dans le respect des intérêts de notre pays et de son indépendance.

En Europe comme dans le monde, la France a la possibilité — elle a tout intérêt à le faire — de développer une large coopération avec tous les pays sur la base de l'avantage mutuel. C'est dans cet esprit que nous apprécions le récent voyage aux Etats-Unis, comme celui, prévu en Union soviétique, du Président de la République française.

Une France active dans le monde, une France dynamique, travaillant pour la coopération et en faveur de la paix, c'est ce que les peuples de tous les continents attendent de nous. *(Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes.)*

M. le président. La parole est à M. Daillet.

M. Jean-Marie Daillet. Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, six mois après notre dernier débat de politique étrangère, je n'ai aucun plaisir à constater que, comme on pouvait le prévoir, la situation internationale s'est encore aggravée et que la diplomatie de la France est quelque peu indéfinissable.

Votre talent, monsieur le ministre des relations extérieures, y est pour quelque chose, et Dieu sait s'il est grand ! Je vous ai entendu, et parfois applaudi, dans des enceintes internationales où vous mettiez beaucoup de brio dans la défense des positions fondamentales de notre pays. Mais il y a des circonstances où vous déployez plutôt le sens de l'esquive, de la généralisation rapide où vous optez pour les grandes déclarations de principe. Cela camoufle mal l'embarras et les contradictions d'une politique extérieure qui doit fort peu, désormais, à l'héritage. Mais mon propos ne se veut point polémique *(Murmures sur les bancs des socialistes)* même s'il se doit de porter un jugement détaillé sur vos déclarations et sur vos actes ainsi que sur leurs résultats.

Contemplons donc le monde tel qu'il a évolué depuis l'autisme, faisons votre bilan au regard des faits. Après quoi, je vous proposerai ce qui, aux yeux de l'U.D.F., devrait et pourrait être une politique extérieure cohérente et constructive.

Il y a d'abord une situation du monde plus préoccupante que jamais.

Le moins que l'on puisse dire, pour parler du point le plus difficile, est que nous n'allons pas vers la détente et que, en dépit de gestes de bonne volonté de la part des Occidentaux que seule anime une volonté de paix, la pression de la stratégie politico-militaire de l'U.R.S.S. s'accroît continuellement, mécaniquement, comme une machine automatique en marche que rien ne peut arrêter. La mort de M. Andropov, l'avènement de M. Tchernenko n'ont rien changé à ce fonctionnement régulier, apparemment implacable.

Le signe le plus manifeste de ce non-changement, d'ailleurs parfaitement prévisible, c'est la poursuite et l'aggravation de l'horrible guerre d'Afghanistan, d'où nous parvenons, jour après jour, complaisamment appuyés, les grondements d'une lourde offensive dans le Panjir, phase nouvelle du long génocide subi depuis bientôt cinq ans par un peuple qui compte déjà quatre millions de réfugiés et plus d'un million de morts.

La plus puissante armée du monde tient à faire savoir qu'elle entend bien rester dans un pays où elle n'a été invitée que par un « gouvernement » qu'elle amenait dans ses bagages et au prix, léger à ses yeux, sans doute, de l'assassinat de ses anciens domestiques — phénomène au demeurant si répétitif qu'il en devient banal.

L'armée rouge cherche l'écrasement, par tous les moyens, d'un peuple pauvre dont l'admirable est qu'il se bat avec étonnamment peu de moyens pour tenter de sauver son indépendance, sa liberté, sa religion, ses familles, son mode de vie. Il y a de quoi être surpris d'une pareille résistance alors qu'à la différence du Viet-Minh face aux Américains les combattants afghans ne reçoivent pratiquement aucune aide extérieure, si ce n'est de bonnes paroles.

Nous devrions nous étonner qu'il faille d'aussi énormes moyens à l'énorme machine de guerre soviétique, après quatre ans d'occupation, pour tenter de réduire à merci un peuple alors que la propagande voudrait nous faire croire qu'il accueille en libérateur cet occupant et que les Moudjahiddins ne sont que des bandits de grand chemin.

Cette version des choses est contredite par la longueur et la violence même de la lutte, mais aussi par bon nombre d'informations qui nous parviennent et qui font état du désarroi profond frappant les jeunes recrues envoyées de Moscou, d'Ukraine, des pays baltes, pour « faire leur devoir internationaliste » — c'est ainsi que l'on s'exprime à Moscou — dans des conditions qu'ils découvrent bientôt et qui les mettent à rude épreuve.

Je pourrais citer bien des rapports qui nous parviennent, mais vous avez dû en être suffisamment instruit, ces jours derniers, par la visite de l'un des grands chefs politiques de la résistance, M. Rabbani, qu'au passage je vous félicite d'avoir fait recevoir par le secrétaire général du quai d'Orsay, et par la tournée du commandant Amin Wardak.

Je me bornerai, pour ma part, à citer quelques lignes de la lettre de vœux, rédigée en Français, postée sous timbre et cachet de la résistance et que ce chef militaire afghan adressait, il y a quelques semaines, à certaines personnalités politiques françaises :

Entendez-vous, dans nos campagnes
Mugir ces féroces soldats
Qui viennent jusque dans nos bras
Egorger nos fils, nos compagnes ?

Ce que je n'ai pas besoin de souligner, c'est que cette ahominable guerre désigne à la face du monde et, en particulier, à celle du tiers monde, les maîtres du Kremlin, le gouvernement soviétique, comme une équipe qu'aucun crime ne saurait arrêter, qu'aucun discours de paix, qu'aucune proposition de négociation ne saurait travestir en interlocuteur sincère, en bâtisseur de paix.

Tout au contraire, la dictature soviétique ne semble apparemment pas gênée de tenir un surabondant langage de coopération, d'équilibre, de respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et d'établir au même instant le hideux spectacle de la guerre à outrance, de la guerre totale : l'objectif n'est-il pas de terroriser *urbi et orbi* ?

Pendant ce temps, se déploient, comme une longue marche assez efficace en dépit de quelques revers, des forces navales immenses — la plus nombreuse meute de sous-marins nucléaires —, et l'armée des conseillers militaires et civils qui ne s'intéressent que peu au développement économique et social des pays pauvres où on les envoie mais qui s'intéressent bien plutôt à l'implantation ou à la consolidation de régimes politiques à leur obédience et dont la poigne politique et policière n'a d'égal que l'incapacité à procurer aux peuples la satisfaction de leurs besoins les plus élémentaires.

L'exemple du Mozambique, dont le gouvernement marxiste a été réduit par la famine à traiter, moyennant certaines conditions politiques, avec le pays de l'*apartheid*, est une preuve étonnante d'un tel échec mais aussi du cynisme auquel peuvent atteindre les dirigeants communistes.

Le déploiement peut être indirect : a-t-on suffisamment remarqué les deux missions consécutives, richement dotées en experts et en alléchantes propositions, qu'a conduites, en moins d'un an, le maréchal Oustinov, ministre de la défense nationale de l'U.R.S.S., à New Delhi ? A-t-on suffisamment souligné l'excellence des relations de coopération politique et militaire entre l'Inde d'Indira Gandhi et l'U.R.S.S. ?

Naturellement, tout ne va pas pour Moscou sans d'irritants obstacles : l'Afghanistan résiste et, apparemment, le Cambodge aussi où les troupes d'Hanoi ne parviennent pas à convaincre la population de se laisser vietnamiser.

Alors, on comprend mieux pourquoi les stratèges du Kremlin affectionnent tout particulièrement le jeu des petits dominos, les modestes Etats du tiers monde sans défense, où les Occidentaux, les Américains en tout cas, se sont parfois comportés en colonialistes et où la pauvreté offre le maximum de terrain aux idées simples de la dictature du prolétariat.

Que l'ancien impérialisme recule, que les Etats-Unis, reconnaissant leurs erreurs passées, encouragent sur le tard la réforme agraire, l'éducation, le pluralisme, on constate cependant que la transition vers le décollage économique, le progrès social et la démocratie est lente et que le Kremlin veille : la guérilla s'efforce de ruiner les réformes, d'anéantir les équipements modernes, d'exciter la lutte des classes, de pousser à bout par le terrorisme des gouvernements où les éléments les plus durs ont beau jeu de prôner la répression et la dictature militaire.

Ce phénomène est évident en Amérique centrale et en Afrique. Il s'aggrave d'ailleurs, sur ce dernier continent, de nouvelles formes d'expansionnisme et d'interventionnisme pour le moins téléguisées. C'est ce que nous voyons au Tchad, et j'y reviendrai.

Ce qu'il importe de dire à présent, c'est que les coups de poker du colonel Kadhafi, agitateur et terroriste permanent en Afrique, en Méditerranée et même en Europe, s'ils ont, jusqu'à présent, peu réussi à cet encombrant personnage, ne sauraient être considérés à la légère. Celui-ci n'occupe-t-il pas, dès à présent, et pour combien de temps, une large part du territoire tchadien ?

Autre phénomène dont on commence à prendre conscience : le glissement du cœur moderne du monde de l'Atlantique au Pacifique, où ne fait que commencer un mouvement sans précédent de développement scientifique et technologique, de production industrielle de toute première qualité aux prix les plus alléchants : ce phénomène irrésistible ne doit pas être uniquement considéré au demeurant, en termes de rivalité économique par les nations telle que la nôtre, mais aussi en termes d'auto-développement, au bénéfice des populations les plus prolifiques.

La Chine tarde quelque peu à s'éveiller, au regard des jeunes pays industriels qui l'entourent, quand ils n'ont pas un régime dit « socialiste », mais elle possède le plus grand réservoir de matière grise élaborée du monde, se donnera tôt ou tard les moyens d'être trente Formose, quinze Corée du Sud et dix Japon !

C'est le moment de parler de polycentrisme ! Mais c'est justement celui où les pays tels que le nôtre, encore riches du point de vue économique et scientifique, pleins d'expérience politique, devraient se garder de tout isolationnisme, de tout retard sur les plans éducatif et technologique, et de toute routine dans leur comportement sur la scène mondiale.

Au Proche-Orient, le temps ne joue pas en faveur de la paix — je l'ai déjà dit il y a un an et demi, en revenant du Liban, après l'opération « Paix en Galilée ». A moins que cette paix ne soit celle de l'occupation permanente et de la vassalisation.

La force multinationale s'en est allée, dans l'indifférence générale de l'opinion des pays occidentaux, dans le soulagement même, tant la nécessité, si souvent affirmée, et par vous-même, de notre présence militaire pour protéger, à défaut de mieux, la population n'apparaissait plus comme une mission parfaitement claire — si tant est qu'elle le fût jamais.

Voilà qui est très grave.

Les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, quatre grandes démocraties dont les intérêts au Proche-Orient n'ont pas besoin d'être soulignés, mais dont on pouvait espérer, conformément aux dires de leurs gouvernements, qu'elles entendaient, au-delà de la protection des populations libanaises, marquer, par leur présence militaire, leur volonté de garantir le retour à la paix grâce à une négociation sérieuse assurant le Liban du retrait des Syriens et des Israéliens, du retour du gouvernement légitime à la souveraineté sur l'ensemble du territoire, bref à l'autodétermination.

Où sont aujourd'hui ces grands objectifs ? Le président Gemayel a tiré la dure leçon de la naïve confiance qu'il avait faite aux Etats-Unis et aux Européens. Comme l'on comprend le triomphalisme de la déclaration politique issue de la réunion élargie du comité central du parti communiste libanais, le 29 janvier :

« Le peuple libanais, sous la direction de ses forces patriotiques et progressistes, avec le concours fraternel de la Syrie, et le soutien de ses amis à travers le monde, notamment l'Union soviétique et le bloc socialiste, remporte des succès, des acquis et des victoires qui vont au-delà de la réalité actuelle du Liban, pour dessiner les contours du Liban de demain. Ces succès dépassent les frontières de notre seul pays, pour atteindre la situation du Proche-Orient, et jouer un rôle déterminant dans la lutte internationale généralisée contre l'impérialisme, le sionisme, et les forces de la guerre et de l'agression...

« La défaite infligée aux troupes américaines à Beyrouth, et leur fuite éhontée en direction de leurs navires après la débâcle du pouvoir phalangiste à Beyrouth et dans sa banlieue Sud constituent une défaite pour l'ensemble de la politique américaine au Liban et dans tout le Proche-Orient et un grave revers pour l'administration américaine sur le plan international...

« La déroutée américaine au Liban sonne le glas du plan Reagan pour le Proche-Orient...

« Ces succès doivent inciter les forces progressistes de la révolution palestinienne à intensifier leur lutte contre l'opportunisme de droite qui tente de dévier la révolution de ses objectifs, et de renier ses droits nationaux légitimes du peuple palestinien. Ces victoires doivent inciter le Mouvement national égyptien, le peuple égyptien et l'armée égyptienne, à intensifier leur lutte pour libérer leurs pays des accords de Camp David, après que ce petit pays qu'est le Liban a prouvé qu'il était possible de s'en libérer, comme il l'a fait pour l'accord du 17 mai 1983...

« La défaite américaine au Liban souligne le fiasco de la politique actuelle des Etats-Unis à l'échelle internationale, et constitue un succès pour toutes les forces de libération, de progrès, de paix et du socialisme dans la lutte contre la politique dangereuse et aventurière de l'actuelle administration américaine ».

Comment douter, à la lecture de ce texte édifiant, que la Grande-Bretagne, l'Italie et la France ne soient mises dans le même sac que les Etats-Unis dans le jugement du P.C. libanais et de ses alliés « progressistes » ?

L'affaire libanaise nous conduit évidemment à constater que la position de la France, dans cette région du monde, si proche à vol d'avion de nos frontières, s'est quelque peu dégradée. Et ce n'est guère une consolation que de penser que ce phénomène atteint d'abord nos principaux alliés.

Ne pouvions-nous espérer, puisque vous poussiez l'indépendance du discours jusqu'à vous flatter de ce qu'il n'y ait point d'action concertée entre le détachement français et les autres éléments de la force multinationale, que votre diplomatie fût plus imaginative, moins passive, moins préoccupée de solidarité préférentielle avec les factions anti-gouvernementales ?

Comment qualifier, en effet, votre collusion avec Nabib Berri, le soi-disant modéré dont les responsabilités sont évidentes dans les attentats commis contre nos soldats ?

M. le ministre des relations extérieures. N'importe quoi !

M. Jean-Marie Daillet. Comment admettre que vous avez reçu ce personnage travesti en modéré par votre propagande, à l'Elysée, le même jour que le malheureux Président Gemayel ?

Comment accepter que le Président de la République reçoive à l'Elysée et que vous receviez au Quai d'Orsay, M. Walid Joumblatt...

M. le ministre des relations extérieures. Je le recevrai encore !

M. Jean-Marie Daillet. ... qui n'avait de cesse de nous contraindre à l'évacuation et de nous réduire à l'absence ?

Pourquoi alors n'avez-vous jamais reçu les représentants de la population chrétienne, notamment M. Bachir Gemayel ?

M. le ministre des relations extérieures. Je l'ai reçu !

M. Jean-Marie Daillet. Vous avez reçu M. Bachir Gemayel ?

M. le ministre des relations extérieures. Oui, bien sûr !

M. Jean-Marie Daillet. Je n'en ai pas souvenir, monsieur le ministre ! Je vous serais reconnaissant de me donner des références datées.

M. Guy Vadepied. Mauvaise mémoire ?

M. Jean-Marie Daillet. Vous ne l'avez pas reçu au moment où il fut abattu, quand il réunissait une large majorité, un large consensus, toutes confessions et tendances confondues, de la population libanaise.

Je n'ai aucun souvenir que vous ayez reçu à ce moment M. Gemayel au Quai d'Orsay ou à l'Elysée.

Comment avez-vous pu faire tant d'honneur à ceux qui se sont constamment comportés comme nos ennemis, comme les destructeurs de l'indépendance du Liban, comme les complices objectifs, parfois très avoués — c'est le cas de Joumblatt — de l'impérialisme syrien ?

Diplomatie ? Oui. Courbettes ? Non, surtout pas aux terroristes pour lesquels vous avez, me semble-t-il, une étrange complaisance : mais ne vous êtes-vous pas flatté, à maintes reprises — quand je dis vous, c'est tout votre Gouvernement — comme si c'était un fait d'arme particulièrement glorieux, d'avoir évacué du Liban 4 000 Palestiniens dont tout le monde sait la part qu'ils ont eue dans la déstabilisation de ce pays ?

Que n'avez-vous aussi sauvé les milliers de civils qui, à quelques kilomètres de nos soldats, étaient massacrés au nom du « socialisme progressiste » professé officiellement par M. Joumblatt ?

Tout cela, le parti communiste libanais a raison de le considérer comme une défaite occidentale, et comme une victoire des « forces progressistes » dont la mère patrie, chacun le sait, est l'U. R. S. S. ...

Aujourd'hui, vous cultivez apparemment l'espoir d'une paix négociée à Beyrouth. Le lâchage occidental conduit le président Gemayel sur le plus humiliant des chemins de Damas. Et l'on nous berce de l'illusion d'un gouvernement d'union nationale dirigé par M. Karamé !

Comme si tous les gouvernements successifs du Liban n'avaient pas été des gouvernements d'union nationale ! Et comme si tout le monde ignorait que lorsqu'il était Premier ministre, en 1976, M. Rachid Karamé avait refusé de faire intervenir l'armée libanaise contre les Palestiniens. A l'époque, cette armée aurait pu les ramener à la raison tant qu'ils n'étaient pas encore trop puissants et tant que la Syrie n'avait pas contribué à l'occupation et au démantèlement du Liban...

Aussi êtes-vous coresponsables du désastre libanais, et ce ne sont pas vos dernières déclarations, qui ôtent tout espoir d'éventuelles initiatives européennes dans la région, qui peuvent nous reconforter en quoi que ce soit.

Là et ailleurs, votre diplomatie, c'est trop souvent l'indulgence, la complaisance, voire la collusion avec les soi-disant progressistes. Le résultat en est tout naturellement l'élimination de la France et de ses alliés, sans aucun profit pour la paix, ni la démocratie, dont je suis sûr que vous êtes l'un des partisans les plus sincères.

L'erreur stratégique est à la hauteur de l'erreur tactique, qui, dans le domaine militaire, prend la forme du coup d'épée dans l'eau, du bombardement efficace de casernes évacuées, de forces d'inaction tardive — non sans, hélas ! pertes de vies humaines... — ou de coups de canon à bout portant sur d'abusifs pêcheurs espagnols...

Au Tchad, dont vous parlera plus longuement notre collègue Jacques Blanc, vous stabilisez dans son occupation du Nord le gouvernement déstabilisateur de l'Afrique, et nous ne vous trouvons pas intégralement solidaire du gouvernement britannique qui a pris à l'égard de la Libye la seule décision qui s'imposât dans les circonstances que vous savez.

Vous avez d'ailleurs les mêmes sympathies dans les Caraïbes et en Amérique centrale. N'est-il pas choquant d'entendre un Président de la République française, signataire de la déclaration de Williamsburg, pourtant sans équivoque, condamner l'intervention américano-Caraïbe à la Grenade, oublier sans doute de la sécurité des Antillais et des Guyanais ? Ceux-ci ne sont-ils

plus des Français à part entière ? La protection de ces départements n'est-elle pas l'impérieux devoir de tout responsable de l'Etat ?

En l'occurrence, oublieriez-vous la manière utilisée par les exécutants grenadins pour s'emparer du pouvoir dans l'île, et le massacre du très progressiste et très pro-cubain Maurice Bishop ?

Mon ami Loïc Bouvard vous parlera ce soir de ce qu'il a vu sur place, lui qui a été le premier parlementaire français à visiter la Grenade au lendemain de ce qu'il faut bien appeler la libération de cette île.

Au passage, je souligne un petit détail : le tourisme international y renaît. Il était quasiment mort sur cette île si belle, mais appauvrie par le régime marxisant. Bishop s'en était avisé, et c'est ce qui l'a précisément conduit à la mort ! Il avait osé solliciter les Etats-Unis pour investir !

En outre, M. Loïc Bouvard nous parlera du Nicaragua, où il s'est rendu dans le cadre d'une mission parlementaire. Avec ce pays, nous entretenons lui et moi de nombreuses relations.

Il y a quelques jours, Alfonso Robello était ici-même, dans nos murs : vous ne pouvez contester qu'il fut l'un des plus actifs militants anti-somozistes, pas plus que vous ne pouvez nier que le commandante Eden Pastora fut l'un des grands héros de la libération du Nicaragua, membre de la première junte sandiniste.

Ces hommes-là nous disent que les prétendus sandinistes, dont les plus influents sont pro-soviétiques et pro-cubains, préparent des élections qui, à y regarder de près, risquent fort de n'être pas aussi honnêtes et démocratiques, en dépit des difficultés, que ne le furent les élections à la Constituante du Salvador en février 1982 et l'élection présidentielle dont le deuxième tour aura lieu dans ce pays le 6 mai.

Eternels supporters de la guérilla du moment, pourvu qu'elle se dise progressiste, ce qui signifie dans la plupart des cas soviéto-cubaine, vous avez, semble-t-il, oublié qu'au Salvador, il y avait au moins un homme de paix, un homme d'Etat capable d'inspirer à la quasi-totalité de ses concitoyens, la confiance que méritent le courage, la lucidité, le sens de la justice sociale : José Napoléon Duarte, victime de l'extrême-droite — et celle-ci menace toujours, vous devriez le savoir !

Avez-vous fait un choix réfléchi dans cette région, en soutenant aveuglément toutes les guérillas, comme si, par exemple, le Venezuela ne donnait pas aujourd'hui, après une alternance qui a donné le pouvoir à des socialistes, l'exemple d'une démocratie authentique, victorieuse de la violence terroriste contre Cuba, et cela par consensus des démocrates-chrétiens, des libéraux et des socialistes ?

Pour ne pas abuser de mon temps de parole, je me bornerai à formuler quelques propositions acceptables par tous. L'union pour la démocratie française les a élaborées, dans l'espoir, non point tant d'être entendue par vous, qui si souvent restez sourd à ce que vous dit l'opposition, mais des Français qui discernent, mieux que vous ne le croyez, ceux qui menacent la France et ceux qui sont ses véritables alliés.

Au moment où l'on se remet à enseigner l'histoire et la géographie dans nos écoles, espérons que juste place sera donnée au quarantième anniversaire d'une Libération qui, à la fin des fins, nous permet de discuter, librement, dans cet hémicycle, entre élus, de la politique extérieure de la France.

Ne négligez pas un tel anniversaire. A nos yeux, il n'est pas celui d'une victoire française sur l'Allemagne, ni même de la victoire des Alliés sur l'Axe. C'est l'anniversaire du triomphe de la démocratie sur le totalitarisme.

Nous regrettons, pour mille raisons, que le stalinisme, et ce qui l'a suivi, aient maintenu le peuple russe, et ceux qui sont sous l'obédience de l'U. R. S. S., dans un autre totalitarisme, dont la vocation et les moyens, vous le savez comme moi, sont plus ambitieux encore que ceux du III^e Reich.

Il est vrai que nous n'y pouvons pas grand chose, dans l'immédiat.

Pour autant, faut-il que, sur le terrain, il vous arrive — par inadvertance, je veux le croire — de servir ce genre de stratégie, en contradiction évidente avec votre sincérité non moins évidente quand vous êtes fidèle en toute indépendance, à l'Alliance atlantique et à la Communauté européenne ?

Mais voyez-vous, il y a fidélité et fidélité !

Il y a la fidélité verbale, bien intentionnée, de ceux qui se bornent à rendre un hommage rituel aux alliances, aux réalités qui font partie du patrimoine, mais sans initiative pour les adapter à l'évolution des temps.

Et il y a, semble-t-il, la fidélité, plus constructive et plus efficace, de ceux qui, ne se contentant pas de ce qui est, proposent les nouvelles étapes susceptibles à leurs yeux d'assurer le maintien et l'adaptation de ce qui existe à ce que l'on peut percevoir du futur.

Votre attitude, pour être indiscutable quand vous affirmez la participation de la France, de plein droit, à l'Alliance atlantique, nous paraît malheureusement conservatrice sans imagination, pardonnez-moi, lorsque vous restez sourd aux suggestions qui visent à moderniser, ou à renforcer, les institutions, les coopérations, qui peuvent servir l'indépendance et la prospérité de la France et de ses alliés européens, dans le respect de l'indépendance et de la prospérité d'autrui.

Face à ces ambiguïtés, à ces contradictions, à ces hésitations et à ces déviations, il faut fixer à la France une politique étrangère avec des objectifs clairs, reposant sur des principes solides. D'abord, il convient d'assurer mieux la sécurité de la France et de contribuer davantage à celle du monde libre. Un consensus existe dans ce pays, je l'entends bien : ce n'est pas moi qui vous blâmerai d'avoir réaffirmé à maintes reprises que nous étions d'accord à cet égard. D'ailleurs je crois que l'opposition vous a parfois applaudis sur ce point vous et votre Gouvernement : la fidélité à nos alliances, à la Communauté européenne.

Mais que faites-vous pour que la sécurité des Européens soit davantage prise en charge par les Européens eux-mêmes ? A ce sujet, j'ai eu avec vous, mais aussi avec le ministre de la défense nationale plusieurs conversations et plusieurs débats dans cet hémicycle ; mais je ne me suis jamais vraiment entendu opposer des arguments militant en faveur du laisser-faire ou de la stagnation s'agissant de la concertation entre les Européens au sein de l'Alliance atlantique !

Dans ce domaine, nous avons avancé des propositions, qui n'ont rien de polémique. Elles sont acceptables par tous à partir du moment, nettement, où chacun admet que l'Alliance atlantique est un impératif auquel il convient de se soumettre, en tout cas pour lequel il faut coopérer. Je regrette que jusqu'à présent nos propositions soient restées sans écho.

Certes, vous avez maintenu et même développé les relations bilatérales avec l'Allemagne. Nous vous rendons hommage sur ce point. Nous savons que vous avez entrepris quelques conversations avec les Britanniques.

Mais, une certaine attente se dessine, et vous savez bien pourquoi, dans la mesure où les Américains eux-mêmes regardent davantage désormais vers le Pacifique, sans que nous puissions les soupçonner de nous abandonner. Il est donc tout naturel que les Européens se prennent « par la main », comme on dit, pour assurer une meilleure participation à leur propre sécurité, sans parler de la sécurité du monde libre.

Pratiquer la concertation avec les Etats-Unis ne signifie aucunement accepter un alignement quelconque. C'est pourquoi, nous serions heureux que vous répondiez sur les propositions que l'union pour la démocratie française a formulées dans son « petit livre rouge » publié il y a quelques semaines.

En tout état de cause, le refus systématique de la négociation et du dialogue laisserait le champ ouvert à d'autres et empêcherait la France de peser sur le cours des choses. Voilà pourquoi nous souhaitons que le contact soit maintenu avec l'U. R. S. S. Mais entretenir le contact ne signifie pas tenir n'importe quel dialogue ! Négociations et dialogues ne sauraient devenir une fin en soi ou apparaître comme la ratification de situations résultant de l'emploi de la force — occupation de l'Afghanistan par l'U. R. S. S. ou du Cambodge par le Viet-Nam, maintien de la Pologne sous un régime de violence.

Telle est la raison pour laquelle nous contestons aussi formellement l'opportunité du prochain voyage du Président de la République à Moscou. Contacts, oui ! Mais pourquoi ce déplacement au cours duquel le gouvernement soviétique s'efforcera à l'évidence de tirer les marrons du feu ?

Il faut aussi accélérer la marche vers l'Europe unie et cela me conduit à demander : oui ou non, le Gouvernement français sera-t-il par vous incité à s'associer à la discussion d'un projet de traité d'union européenne — projet adopté, vous le savez, monsieur le ministre des affaires européennes, à une large majorité par l'assemblée de Strasbourg.

C'est pour nous un aspect très important des choses. D'abord, la démocratie s'est exprimée. Vous avez à maintes reprises souligné, vous et d'autres membres du Gouvernement, la valeur du suffrage universel. Si, comme nous le faisons nous-mêmes, vous respectez le Parlement de Strasbourg, si vous estimez important qu'il soit élu, comme c'est le cas et comme cela le sera de nouveau le 17 juin, au suffrage universel direct, je pense que vous ne pourrez pas ne pas tenir compte de ce qui est, pour le moins, une indication et même certainement un souhait des peuples européens.

Je ne voudrais pas terminer à propos de l'Europe sans évoquer l'Europe de l'Est et l'Europe centrale. Je sais bien que, de longue date, il est de bon ton de prétendre que Yalta est un événement dont la réalité ne saurait être mise en doute, contestée. Mais je ne crois pas que, compte tenu de la place de la France dans les cœurs et dans les esprits, en Europe centrale et en Europe orientale, vous auriez raison de négliger l'importance de nos relations radio avec ces pays. Par exemple, Radio-France International, me dit-on, ne diffuse que quarante-cinq minutes d'émissions en polonais tous les jours. Ces émissions sont, paraît-il, plus écoutées que les deux heures de la B. B. C. ou les heures, beaucoup plus nombreuses, de Radio-Liberté ou de Radio Free Europe.

M. le ministre des relations extérieures. Et elles avaient été interdites par M. Giscard d'Estaing !

M. Jean Marie Daillet. Je ne fais pas allusion au passé, je fais une proposition et je vous demande de me répondre pour l'avenir : ne pourriez-vous pas, monsieur le ministre, insister pour que Radio-France International diffuse davantage d'émissions en polonais et vers les peuples du monde soviétique ?

Messieurs les ministres, il ne suffit pas de définir une politique étrangère. Il faut la conduire. Cela suppose un pouvoir ferme, un appareil diplomatique efficace et des moyens budgétaires suffisants.

Nous avons constaté, la dernière fois, que vos moyens étaient extrêmement et terriblement insuffisants. Nous vous demandons de préparer un meilleur budget pour la discussion qui aura lieu à l'autonome prochain.

Depuis la V^e République, la politique étrangère appartient au domaine réservé du chef de l'Etat. Cette tendance s'est encore accentuée sous la présidence de M. Mitterrand, au point que non seulement le ministère des affaires étrangères, curieusement baptisé « des relations extérieures », mais le ministre lui-même paraissent parfois coupés des décisions et des conseils du Président de la République. Vous me contredirez si ce n'est pas le cas.

Si l'on y ajoute une politisation qui me paraît excessive du service diplomatique, ainsi que des dotations budgétaires insuffisantes pour donner à notre action à l'étranger, notamment culturelle et technique, l'efficacité nécessaire, l'on comprend la crise de confiance qui n'a cessé de s'aggraver ces derniers temps dans une administration sur laquelle repose la lourde responsabilité à la fois d'informer et de conseiller le Chef de l'Etat et le Gouvernement, de mettre en œuvre la politique étrangère de la France et d'assurer la coordination des actions extérieures des différents services de l'Etat.

Il est urgent de redresser la situation en restaurant la confiance et en redonnant au Quai d'Orsay l'autorité et les moyens nécessaires à l'accomplissement de ses responsabilités.

En cette année 1984, l'U. D. E., si elle constate que certaines orientations fondamentales de politique étrangère sont maintenues par la gauche, ne peut qu'exprimer sa vive préoccupation devant la dégradation de la position internationale de la France, devant les graves inflexions apportées à cette politique, devant la mauvaise gestion de son appareil diplomatique. Elle appelle à un redressement dont le Gouvernement et la majorité actuelle paraissent incapables. Pour retrouver une politique étrangère cohérente et crédible, c'est donc à un changement de gouvernement et de majorité qu'il faut travailler. (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. Claude Estier, président de la commission. Ah, voilà !

M. le président. La parole est à M. Ibanès.

M. Jean Ibanès. Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, quiconque s'efforce de caractériser la situation actuelle de la Communauté économique européenne n'échappe pas à l'évidence qu'un vocabulaire unique ne saurait suffire.

Europe en crise, sans doute, si l'on fait référence à la faiblesse des progrès de sa construction au cours des dernières années, à son incapacité à relever le plus grave défi de notre temps, celui du chômage, et, à partir de là, au désenchantement qui s'est emparé des Européens, au regard d'une perspective qui n'a plus le mérite d'être neuve et qui semble avoir perdu la plus grande partie de son attrait.

Alors, l'impuissance à résoudre telle ou telle difficulté — le volume de la contribution britannique au budget communautaire, par exemple — s'analyse comme un fait significatif, certes, mais épiphénoménal, sur fond de stagnation, voire de dépression économique structurelle, qui ajoute pour les pays membres la tentation du repliement national, censé constituer la stratégie la moins inefficace pour affronter les menaces de notre temps.

La situation de la Communauté ne laisse pas, cependant, d'être ambiguë, car ceux qui y sont associés n'ont pas cessé d'y voir un gage d'efficacité pour leurs actions, le cadre le mieux approprié pour conduire les mutations technologiques et économiques dans lesquelles ils sont engagés, bref, une voie pour mieux surmonter la crise et une garantie d'indépendance.

La nécessité s'impose désormais de lever ces ambiguïtés, de réconcilier la Communauté avec sa vocation et avec sa fonction. On ne voit pas que cela soit possible autrement que par une démarche concrète qui s'attache au-delà des invocations aux transformations institutionnelles ou des anathèmes lancés contre le ou les partenaires jugés les moins coopératifs, à indiquer quelle Europe il convient précisément de bâtir pour, comme cela a été dit, « la sauver d'elle-même ».

Telle est l'approche retenue par le Gouvernement français dans ses propositions et ses initiatives. Nous pouvons la retrouver en l'ordonnant autour de deux grands axes : le renforcement du marché intérieur communautaire et la progression de l'union économique et monétaire.

D'abord, le renforcement du marché intérieur communautaire. L'établissement de l'union douanière est généralement présenté comme un succès de la construction européenne. Il est vrai que la suppression des droits de douane et des contingents a conduit à un développement considérable des échanges entre les Etats membres, au point que ceux-ci effectuent actuellement plus de la moitié de leurs transactions « extérieures » avec leurs partenaires de la Communauté.

Cela ne signifie aucunement que les entraves au commerce intra-communautaire ont disparu. Les procédures et les formulaires pour le franchissement des frontières par les marchandises n'ont pas été pleinement harmonisés ni, a fortiori, supprimés. Les taux de T. V. A. ne sont pas uniformisés et les modalités de perception de cet impôt engendrent de longues formalités. Enfin, les normes et les prescriptions nationales donnent lieu à des mesures de contrôle minutieuses. On sait bien qu'elles ont pour fonction d'établir et de vérifier les qualités des produits agro-alimentaires ou industriels et d'assurer ainsi la protection des consommateurs ou de l'environnement. Mais qui ne voit que, dans leur diversité, elles sont aussi utilisées comme un obstacle aux importations, donc aux échanges entre les Etats membres ?

Baucoup d'étapes restent donc à franchir dans la voie de l'harmonisation, voire de l'uniformisation des règlements et des pratiques en cette matière, si l'on veut que soient progressivement réduits leurs désavantages. Or, ceux-ci sont considérables, qu'il s'agisse des atteintes à la constitution d'un vaste marché intérieur communautaire, incitant aux productions de grandes séries à coûts inférieurs, ou des frais liés au maintien de ces diverses dispositions, qui ont été estimés il y a quelques années à douze milliards d'E. C. U., soit une somme équivalente aux dépenses engagées pour les garanties de prix agricoles dans la Communauté.

Renforcer le marché intérieur communautaire, ce n'est pas seulement en établir l'existence ; c'est aussi en organiser le fonctionnement. Et le premier principe à respecter, éventuellement à restaurer en ce domaine, est celui de la préférence communautaire.

Il indique simplement que les Etats membres doivent prioritairement faire appel, pour leurs approvisionnements, aux productions de leurs partenaires et qu'ils sont tenus, à défaut, d'acquitter une taxe pour les importations en provenance de pays tiers, soit généralement les droits de douane du tarif extérieur commun ou les « prélèvements » pour les produits agricoles. Sans doute faudrait-il se garder d'y voir une exhor-

tation au protectionnisme dont on sait bien que la pratique finit par se retourner contre ceux qui se sont engagés dans cette voie. Mais peut-on évoquer sérieusement ce péril si on rappelle que le montant des importations par habitant est sensiblement plus élevé dans la Communauté qu'aux Etats-Unis ou au Japon et, en particulier, que le Japon importe cinq fois moins de produits industriels que la France ?

C'est dire combien est inadmissible et sans justification aucune la dérogation à la préférence communautaire instaurée au profit des produits de substitution aux céréales en provenance principalement des Etats-Unis, comme le soja ou le gluten de maïs, qui, importés librement et sans contrôle, sont venus ajouter aux perturbations des marchés des céréales cultivées dans la Communauté. C'est dire par là-même combien est légitime l'initiative, prise à l'instigation du Président François Mitterrand, d'engager des négociations avec les Américains pour amender une situation si manifestement contraire aux règles communautaires et aux intérêts des Etats membres.

Le même principe est naturellement applicable aux productions industrielles. Il justifie les mesures conservatoires prises au bénéfice de secteurs en difficulté, notamment la limitation des importations de produits textiles négociée dans le cadre de l'accord multifibres. Il ne fondera pas moins les dispositions à prendre, le cas échéant, dans les secteurs des technologies nouvelles pour favoriser leur développement, en assurant à leurs produits un accès prioritaire à un grand marché intérieur.

Encore la Communauté doit-elle définir plus précisément les productions à l'égard desquelles peut jouer le principe de la préférence communautaire. A défaut, elle se verra privée des moyens de contenir les subterfuges qui en entraînent une application abusive, au profit, notamment, d'objets qui ne sont communautaires qu'au stade ultime de leur fabrication, qu'il s'agisse de l'assemblage pour les biens d'équipement ou de la dernière transformation pour les produits textiles.

Ce serait une interprétation très mutilante du traité de Rome que de réduire ses dispositions à l'établissement d'une union douanière et à la constitution d'un grand marché intérieur. On n'y trouve pas moins les fondements d'une coopération entre les Etats membres et les principes — peut-être faudrait-il dire les prémisses — d'une union économique et monétaire.

A cet égard, le premier impératif est de ne pas démanteler la seule organisation jusque-là complète et le seul symbole d'une coopération accomplie, la politique agricole commune.

Cela s'entend, en réalité, en deux sens très différents. Sans paradoxe aucun, ce serait une première forme de démantèlement, et tout à fait inévitable, que de laisser les marchés agricoles s'enliser dans la constitution d'excédents croissants, exposés à la fois à des contestations légitimes et à la limitation des disponibilités financières. La maîtrise de l'évolution des productions — et c'est bien ainsi que les décisions récemment prises pour la production laitière doivent s'interpréter — constitue donc une condition de la sauvegarde de la politique agricole commune.

Mais il ne serait pas davantage tolérable que soient mis directement en cause les acquis de celle-ci : le soutien — inégal sans doute, mais essentiel — apporté par les garanties de prix aux revenus des agriculteurs de la Communauté ; la sécurité alimentaire pour les Européens et la capacité à contribuer à la solution du problème de la faim dans le monde, si cette solution vient à être organisée sur des bases moins mercantiles et plus solidaires. Il faut donc s'attacher non seulement à préserver les organisations de marchés agricoles établies, mais aussi à en étendre le bénéfice aux productions « méditerranéennes » — fruits, légumes et vins — comme on vient de commencer à le faire sous l'impulsion, en particulier, du Gouvernement français.

Maintenir ce qui est en place mais également, pour conforter l'union économique, développer des politiques communes jusque-là à peine engagées. Il en est ainsi dans les secteurs de la coopération scientifique et industrielle, pour laquelle des propositions ont été avancées dans un mémorandum récent présenté par la France à ses partenaires. Coopération bien nécessaire, en effet, pour fonder la solidarité des années à venir sur la maîtrise des grandes mutations technologiques et économiques qui, seules, permettront, à terme, de réduire les difficultés de l'emploi, de poursuivre le progrès social sur des bases renouvelées et, finalement, de sauvegarder l'indépendance de l'Europe.

La coopération scientifique se trouve, pour une large part, sous la dépendance directe des pouvoirs publics. Il appartient donc à ceux-ci de déployer les ressources financières communes, actuellement limitées à quelque 2 p. 100 des crédits de recherche

des Etats membres, pour accroître le champ des programmes communautaires en ce domaine. En revanche, une partie des fonds destinés à la recherche et à la coopération industrielle restent situés dans la sphère de responsabilité des entreprises. Il revient cependant à la Communauté de créer un environnement qui y soit favorable, en facilitant par des incitations diverses et des commandes publiques les alliances entre firmes européennes comme par la mise en œuvre d'infrastructures d'intérêt communautaire, ainsi le tunnel sous la Manche, le T.G.V. européen ou les interconnexions de réseaux énergétiques.

L'extension souhaitable des politiques communes ne se borne évidemment pas aux quelques exemples que j'ai retenus. Mais en dresser une liste exhaustive importe moins que de montrer combien des propositions concrètes de cette nature peuvent contribuer à lever les blocages de la construction européenne. Par leur souplesse, d'abord, puisque, sans exiger le concours de tous, elles pourront être mises en œuvre par les seuls pays qui y seront intéressés. Par leur diversité, aussi, qui doit permettre à chaque Etat membre d'y trouver des avantages, donc des éléments de compensation éventuelle aux charges de fonctionnement général qui pèsent sur lui.

De même, il est apparu jusque-là peu raisonnable d'accroître les ressources propres de la Communauté en élevant le taux de T.V.A. au-delà du seuil de 1 p. 100, faute de trouver inscrites dans des programmes précis les utilisations qui en seraient faites. En revanche, avec des projets concrets de développement des politiques communes, une telle hypothèque est levée et l'augmentation du volume du budget communautaire peut se trouver justifiée.

Sans doute, même si son intérêt n'est pas en question, une telle approche paraît très — peut-être trop — raisonnable, surtout au regard des innovations proposées ici et là, notamment par le Parlement européen, comme on l'a rappelé il y a quelques instants.

Le salut de l'Europe tiendrait-il alors à des transformations institutionnelles organisant les procédures de décision à ce niveau selon une répartition des pouvoirs de type fédéral ? Certes, il peut être intéressant de dessiner des perspectives cavalières. Mais, dans la dialectique des institutions et des pratiques, si les premières sont trop avancées, leur capacité à entraîner les secondes se dilue dans la distance qui les en sépare.

Ainsi, à défaut d'un illusoire « bond en avant », mieux vaut sans doute procéder à un retour aux sources, c'est-à-dire à une référence plus attentive aux dispositions du traité de Rome. Car, comme l'a dit le Président de la République, « les erreurs, les déviations, les échecs de l'Europe viennent ou fait qu'il n'est pas respecté ». Et, pour peu que ses implications soient déployées, nous sommes assurés d'y trouver des moyens réalistes pour relancer la construction européenne.

Telle est la démarche, patiente voire minutieuse, à laquelle le gouvernement français s'attache pour son compte et qu'il préconise pour ses partenaires européens. Pour la continuité de son action dans cette voie, nous vous exprimons, messieurs les ministres, toute notre confiance. (Applaudissements sur les bancs des socialistes.)

M. le président. La parole est à Mme Neiertz.

Mme Véronique Neiertz. Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, je tiens d'abord à revenir brièvement sur le voyage du Président de la République aux Etats-Unis, parce qu'il a eu lieu dans un contexte historique et politique un peu particulier.

Aucun président de la V^e République n'a effectué, au cours de son mandat, plus d'une visite aux Etats-Unis. François Mitterrand a jugé bon de s'y rendre en octobre 1981, en mars 1982, en mai et septembre 1983, enfin en mars 1984, pour un voyage officiel de sept jours que la presse française et internationale a unanimement qualifié de constructif et amical, notant l'accueil chaleureux, voire enthousiaste, que lui ont réservé les Américains.

On peut mesurer le chemin parcouru et s'en féliciter, car tout devrait séparer Ronald Reagan, conservateur californien aux idées plutôt carrées, de François Mitterrand. Tous ceux qui pratiquent les Etats-Unis avec régularité savent ce qu'évoque le mot « socialiste » pour n'importe quel Américain.

Pour Ronald Reagan qui a construit son image de « présidentiable » sur l'idée-force, non d'une nouvelle frontière, mais d'une nouvelle croisade, la croisade contre les communistes, pour Ronald Reagan qui, comme beaucoup de ses concitoyens

aujourd'hui, considère que le pôle de la puissance mondiale a basculé de l'Atlantique vers le Pacifique, de l'Europe vers le Japon et la Chine, un Européen, socialiste de surcroît, comme François Mitterrand, qui prend des ministres communistes dans son gouvernement, qui nationalise, qui affiche son indépendance à l'égard de Washington — comme à l'égard de Moscou, il est vrai — ne pouvait, en 1981, que sentir le souffre.

Force est de constater que les multiples visites de François Mitterrand aux Etats-Unis, jointes aux nombreux contacts entre chefs d'Etat qui se sont échelonnés depuis lors, ont totalement inversé l'image de la France et de son Président dans l'esprit des Américains, allant jusqu'à provoquer ce qu'ils ont appelé une « divine surprise », surprise qui s'explique par l'ignorance dans laquelle sont la plupart des Américains du Nord de l'histoire européenne en général et des données politiques françaises en particulier.

M. Claude Estier, président de la commission. Très bien !

Mme Véronique Neiertz. L'excellent état des relations entre la Maison Blanche et l'Élysée aujourd'hui est où, nous le savons, au constat de leur communauté de vues en ce qui concerne le rapport de forces nucléaire en Europe. François Mitterrand n'a cessé de répéter que la première garantie de la paix sur le continent était dans l'équilibre des forces, et que cet équilibre était rompu depuis l'implantation des S.S. 20 par les Soviétiques. La France est alors tout naturellement apparue aux Américains comme le champion du rééquilibrage et François Mitterrand comme l'avocat actif et convaincu de la fermeté et du langage net vis-à-vis de l'U.R.S.S., comme vis-à-vis des tentations neutralistes ou pacifistes de certains pays européens. La conséquence directe est que les Etats-Unis considèrent aujourd'hui la France comme leur allié le plus sûr et le meilleur, ce qui, pour qui sait qu'ils ont plutôt tendance à accorder ce titre à la Grande-Bretagne ou à l'Allemagne fédérale, traduit une évolution profonde de leur perception du rôle de notre pays dans le monde et une évolution non moins profonde de l'idée qu'ils se faisaient d'un Président de la République issu du socialisme européen.

Du consensus qui a permis l'implantation des Pershing en Europe, on pourrait aboutir à la conclusion que l'Alliance atlantique se porte bien. Il est difficile, cependant, de ne pas tenir compte des interrogations qui existent aujourd'hui à la fois sur les objectifs et sur les structures de cette alliance.

Des deux côtés de l'Atlantique, en effet, des experts s'interrogent sur le bien-fondé de la stratégie de la réponse flexible en cas d'attaque soviétique et sur la nécessité du parapluie nucléaire américain en Europe.

La gauche européenne voudrait arriver à dépasser le partage de Yalta et à sortir de la politique des blocs qui en est résultée.

De plus en plus nombreux sont ceux qui pensent que ces accords de sécurité conclus entre l'Europe et les Etats-Unis après la guerre ne sont plus totalement adaptés à la situation d'aujourd'hui et de demain. Certains veulent une réforme de structure à l'intérieur de l'Alliance atlantique, d'autres évoquent même la nécessité de son remplacement. Ce sur quoi tous semblent d'accord, en tout cas, c'est sur le constat que le poids comparé des Etats-Unis et de ses différents alliés au sein de l'Alliance atlantique a évolué, s'est déséquilibré, et que ce déséquilibre est mauvais pour tout le monde.

Washington comme Paris peuvent se demander quelle sorte d'alliance ils veulent pour le futur et profiter de leurs bonnes relations actuelles et de la confiance qui semble exister entre les deux gouvernements pour aborder cette question. Peut-on vous demander, monsieur le ministre des relations extérieures, si ce point a été évoqué lors de la visite du chef de l'Etat à Washington et si, après l'événement qu'a constitué le déploiement des Pershing en Europe, on a conscience que les relations entre l'Europe et les Etats-Unis au sein de l'Alliance atlantique sont à un tournant important ?

Le risque de voir le Congrès américain, confronté à un déficit budgétaire colossal, décider de réduire l'engagement militaire américain en Europe ne peut en effet être totalement exclu. Après tout, Kissinger a suggéré de retirer 250 000 hommes d'Allemagne fédérale si les Européens ne prenaient pas une part plus significative de leurs dépenses militaires, et il n'est pas le seul Américain à penser ainsi.

Les intérêts des Etats-Unis se sont déplacés progressivement de la zone atlantique vers la zone pacifique. On peut donc, à juste titre, s'inquiéter de l'avenir de l'Alliance atlantique et s'interroger sur l'état des réflexions de nos gouvernements à ce sujet.

Cela dit, le bon état des relations entre Paris et Washington aujourd'hui ne signifie pas que les présidents français et américain soient d'accord sur tout. Ils ont de nombreux points de désaccord, dont l'un des plus importants porte sur les possibilités et les modalités d'une reprise du dialogue avec Moscou.

François Mitterrand a déclaré au Congrès américain que chaque pays européen déterminait la nature de ses relations avec les pays de l'Est, et que nous devions rester disponibles au dialogue avec l'Union soviétique pour rechercher les bases de la paix, mais plus précisément la maîtrise de la course aux armements. Nul doute que cette déclaration n'ait rencontré une certaine incompréhension de la part de l'administration Reagan qui est jusqu'à présent incapable de concevoir une autre diplomatie à l'égard du bloc communiste que celle de l'affrontement militaire, avec les succès que l'on sait au Proche-Orient ou en Amérique centrale.

L'Amérique centrale est un autre point de désaccord entre la France et les Etats-Unis, mais qui est devenu en quelques semaines, avec l'affaire du minage des ports du Nicaragua par la C.I.A., un point de désaccord entre Américains eux-mêmes, avec une force que Reagan n'avait certainement pas prévue, compte tenu du relatif impact de son récent appel au consensus sur sa politique étrangère.

Alors que les congressistes américains avaient approuvé une aide supplémentaire tant pour le Salvador que pour couvrir la guerre secrète au Nicaragua, ils se trouvent aujourd'hui, aussi bien les républicains que les démocrates, partagés entre l'inquiétude et l'indignation et ils ont condamné très nettement cet acte de sabotage, en violation ouverte avec les règles du droit international. Cette condamnation par le Congrès, jointe à celle d'une bonne partie de la communauté internationale, dont la France, par votre voix, monsieur le ministre, ne semble pas émuover outre mesure le Président des Etats-Unis, qui dit volontiers qu'il ne voit en Amérique centrale que l'épreuve de force menée par Cuba et l'Union soviétique pour implanter le communisme dans l'hémisphère, qualifiant même Cuba de « loup errant qui guette avec des yeux affamés ses voisins épris de liberté ».

Apparemment, lorsque François Mitterrand a expliqué devant le Congrès américain que les peuples d'Amérique centrale « ont une longue histoire marquée par l'oppression militaire, l'inégalité sociale, la confiscation par quelques-uns des ressources économiques et du pouvoir politique et qu'il ne sert à rien de s'acharner à construire la paix en laissant prospérer les causes profondes de la guerre », il n'a pas été entendu par le Président des Etats-Unis, bien que beaucoup de sénateurs démocrates et quelques sénateurs républicains partagent ce point de vue.

Les nouveaux développements de la politique de Reagan en Amérique centrale jettent, après le retrait précipité des *marines* du Liban, un doute supplémentaire sur la capacité d'appréciation de son administration. On peut se demander si elle s'est rendu compte de toutes les implications politiques du minage des ports nicaraguayens par la C.I.A.

D'abord, tout espoir de consensus sur sa politique étrangère, consensus que Reagan appelait de ses vœux, doit être abandonné, ce qui, en période électorale, paraît maladroit.

Ensuite, il semble que les réactions de la communauté internationale aient surpris le Président américain, ce qui traduit une certaine méconnaissance du type de combat engagé dans cette région.

En troisième lieu, l'administration Reagan crée un précédent en montrant la voie à d'autres pays qui pourraient être tentés par des opérations de brigandage international de ce type, et les Etats-Unis se trouvent désormais mal placés pour donner des leçons de morale diplomatique ou politique, fût-ce à Kadhafi.

Enfin, Reagan consomme le tout en refusant le verdict de la Cour internationale de justice sur cette affaire. Selon un sénateur américain, ce refus même traduirait de facto un aveu de culpabilité.

Cette accumulation d'erreurs, jointe à la volonté exprimée par le président Reagan d'utiliser des fonds spéciaux pour continuer la même politique en Amérique centrale, peut nous amener à penser que nous allons vers une intervention militaire accrue des Etats-Unis au Nicaragua ou ailleurs en Amérique centrale, dans les prochains mois.

Peut-on vous demander, monsieur le ministre, si vous partagez cette crainte et si vos bonnes relations avec les Etats-Unis peuvent peser d'un poids quelconque pour les dissuader d'une intervention de type vietnamien ou chilien dans cette région ?

Je voudrais maintenant évoquer une actualité plus gaie, liée au continent nord-américain. En octobre 1981, François Mitterrand s'était rendu aux États-Unis pour le bicentenaire de la bataille de Yorktown. Or, en juin et juillet 1984, le Québec fêtera le quatre-cent-cinquantième anniversaire du débarquement de Jacques Cartier sur ses côtes. Compte tenu du caractère privilégié des relations politiques, économiques et culturelles franco-québécoises, comment le gouvernement français entend-il participer à ces manifestations ?

En raison du voyage présidentiel, nous aurons donc vécu le premier semestre de 1984 à l'heure américaine, mais il est possible que le second semestre soit placé sous le signe des relations avec Moscou. C'est une manière d'être indépendant des uns et des autres tout en recherchant le dialogue nécessaire au rétablissement de la détente et de la paix. Il me reste à souhaiter, monsieur le ministre, que si voyage à Moscou il y a, il soit aussi réussi que celui de Washington. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. le président. La parole est à M. Peyrefitte.

M. Alain Peyrefitte. Merci, monsieur le ministre des relations extérieures, d'avoir accepté ce débat. C'est, dans les circonstances présentes, une preuve de courage. Nous savons que vous n'en manquez pas. Nous connaissons aussi votre brio, et sans doute en faut-il pour expliquer les revirements de la politique étrangère de la France.

Je me bornerai à examiner l'évolution de nos relations avec les deux superpuissances, c'est-à-dire les rapports Est-Ouest.

Vis-à-vis de Moscou, nous sommes passés depuis peu du réquisitoire antisoviétique, qui avait duré deux ans et demi, à une forme ambiguë de compréhension. Je ne veux pas parler de complaisance.

En mai 1981, l'élection d'un socialiste à la tête de notre pays avait éveillé quelques inquiétudes chez nos partenaires atlantiques. Le mois suivant, ces inquiétudes ne pouvaient être qu'aggravées par l'entrée de quatre communistes au Gouvernement. Vous étiez conduit de ce fait à user d'un langage antisoviétique. Vous avez déclaré, le 6 juin 1981 — j'ai retrouvé la citation et vous ne pourrez pas en contester l'exactitude : « Tant que les troupes soviétiques seront en Afghanistan, on ne peut s'attendre à ce qu'il y ait des relations normales entre la France et l'U. R. S. S. »

M. le ministre des relations extérieures. La citation est en effet exacte.

M. Alain Peyrefitte. Merci.

Cette proclamation péremptoire fut faite curieusement à Washington, lieu que nos dirigeants affectionnent pour y définir la politique étrangère de la France. (*Murmures sur les bancs des socialistes.*) Elle a été interprétée par toute la presse, française et étrangère, comme l'annonce que les sommets franco-soviétiques seraient suspendus jusqu'à la fin de l'invasion de l'Afghanistan.

M. Alain Vivien. C'était l'opinion de M. Hersant !

M. Alain Peyrefitte. Cette attitude, sans doute plus remarquable par sa fermeté que par sa mesure, était-elle autre chose qu'un habillage rhétorique destiné à montrer au monde combien vous teniez pour négligeables les convictions prosoviétiques de vos alliés communistes ? Ne voulez-vous pas donner une preuve de votre théorie selon laquelle les ministres communistes sont comme les porteurs de plis qui ignorent le contenu du pli qu'ils transportent ? (*Sourires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.*)

La première des 116 propositions exigeait — j'invite tout le monde à la relire — le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. On aurait été disposé à examiner avec sympathie les 109 qui suivent, si cette première proposition avait été suivie d'effet. Hélas ! il n'en fut rien. Au contraire, la guerre d'asservissement s'intensifia, cette sale guerre dont vous parlez de moins en moins, cette guerre oubliée. Et vous ne pouviez rien faire, absolument rien, pour que cette première proposition fut mise en œuvre. Vous le pouviez encore moins en tournant le dos au principal acteur, l'Union soviétique.

De fait, pendant deux ans et demi, nous avons pratiquement cessé d'avoir des relations politiques avec le géant de l'Est. Un climat de guerre froide a régné entre nous jusqu'à la fin de l'année dernière. Vous avez multiplié les gestes spectaculaires,

comme l'expulsion de quarante-sept fonctionnaires. Les Soviétiques vous ont fait payer tous vos coups d'épingle. Quand vous vous êtes rendu aux obsèques de Léonid Brejnev, en compagnie de M. Mauroy, vous n'avez pas obtenu d'audience de M. Andropov, cependant que M. Marchais, lui, était reçu par le nouveau chef de l'Union soviétique pendant une bonne heure. Vous étiez pourtant porteur d'un message personnel du Président de la République : vous avez dû vous contenter de le remettre au concierge ! (*Klées sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.*)

Quel changement, alors que les deux précédents présidents de la République maintenaient des rencontres annuelles avec leurs homologues soviétiques, alors que le fondateur de la V^e République avait fait en sorte que le dialogue entre l'Est et l'Ouest passât par Paris ! En revanche, depuis 1981, les Américains et les Allemands n'ont cessé, eux, d'entretenir leur dialogue avec Moscou.

Pour la Pologne, vous avez beaucoup flotté. La proposition n° 3 du candidat Mitterrand affirmait « le droit des travailleurs polonais aux libertés et au respect de l'indépendance syndicale ». Pourtant, quand « l'état de guerre » s'abat sur la Pologne, vous commencez par déclarer : « Bien entendu, nous n'allons rien faire. »

Vous vous donnons acte, monsieur le ministre, de votre clairvoyance car, effectivement, vous n'avez rien fait. Vous étiez plus réaliste que votre collègue Michel Rocard qui, lui, voulait envoyer la marine nationale à Gdansk. Quoi qu'il en soit, vos propos avaient de quoi satisfaire vos collègues communistes qui, eux, ne dissimulaient pas leur approbation à l'égard du général Jaruzelski. Mais vos amis du parti socialiste et de la C. F. D. T. tenaient à montrer combien ils étaient attachés aux libertés — en tout cas en Pologne. Ils vous ont reproché votre franchise. Ils voulaient se démarquer coûte que coûte du parti communiste. Vous avez donc été amené à surcéphérir, sur le ton de la dignité démocratique offensée.

Curieusement, ce n'est pas l'U. R. S. S. qui fut touchée, puisque la situation polonaise ne vous a pas empêché de conclure, dès le mois qui suivit le coup d'Etat de Varsovie, un accord gazier que beaucoup de Polonais, en raison moins de sa nature que de la date provocante à laquelle il avait été signé, ressentirent comme un coup de poignard dans le dos. Pour vous rattraper, dans les mois qui suivirent, vous avez redoublé de sévérité à l'égard de la Pologne, au point de la boycotter, alors qu'elle était déjà accablée.

C'est paradoxal, puisque vous en venez à punir le peuple polonais pour les pressions qu'il subit de la part de l'Union soviétique, dans le temps où l'Église polonaise et Lech Walesa ont demandé qu'on levât les sanctions.

C'est paradoxal aussi, parce que nous nous excluons nous-mêmes d'un pays où nos positions étaient particulièrement fortes. Le gouvernement polonais considère le nôtre comme le plus acharné contre lui, parmi les gouvernements de la Communauté européenne. Il nous montre en modèle la République fédérale d'Allemagne et même les États-Unis, qui s'empressent de nous remplacer auprès de lui, notamment à la foire de Poznan, ce qui est tout de même un comble puisque vous avez cru agir par solidarité occidentale. Le général Jaruzelski n'a pas craint de proclamer que vous alliez à un Dien-Bien-Phu diplomatique.

Dans la logique de votre rhétorique antisoviétique, vous avez cru devoir donner des témoignages éclatants de fidélité à l'Alliance atlantique, ce qui n'est pas en soi critiquable. Mais vous avez surtout donné le sentiment de déterminer votre position en fonction des appréciations qu'elle recevait à Washington. Par exemple, quand le Président de la République apposa sa signature au bas de l'accord de Williamsburg qui ne nous concernait nullement.

M. Michel Debré. Très bien !

M. Alain Peyrefitte. Autre exemple. Il est, semble-t-il, avéré que notre seconde intervention au Liban a été décidée sur un coup de téléphone du président Reagan au Président de la République, sans qu'on en définisse clairement ni les buts ni les moyens.

M. Jean-Marie Daillet. Quelle légèreté !

M. Alain Peyrefitte. Nos « marsouins », nos paras, nos légionnaires, qu'allient-ils faire dans cette galère, sinon apporter une caution à une politique américaine définie, décidée et appliquée sans aucune concertation avec nous ?

Nous sommes apparus comme agissant par « suivisme » à l'égard des Etats-Unis. Nous avons dû suivre leur départ, après une vaine tentative pour obtenir un mandat de l'O. N. U. qui devait se heurter au veto soviétique. Certes, nous avons attendu trois semaines avant d'imiter nos alliés. Il y avait quelque panache dans cette lenteur et elle mérite d'être approuvée. Mais cette dignité tardive ne pouvait pas avoir le même effet qu'une politique cohérente et qu'une action menée à des fins précises.

Par une politique de façade, dans une affaire mal engagée, que vous ne contrôliez pas, vous avez soumis à une rude épreuve le courage de nos soldats et le patriotisme des Français.

Les Etats-Unis auraient été bien ingrats de ne pas se montrer chaleureux à l'égard du Président de la République pendant son voyage officiel. Il fut amusant de constater quel éclat la propagande gouvernementale — et nous en avons encore eu des reflets cet après-midi — a donné à une visite qui s'inscrivait dans la grande tradition de l'hospitalité américaine, qui est une des premières vertus de ce peuple.

Le Congrès avait accueilli les trois prédécesseurs de M. Mitterrand dans des conditions toutes semblables.

M. Claude Estier, président de la commission. Pas du tout !

M. Alain Peyrefitte. En revanche, la propagande gouvernementale a été fort discrète sur l'inacceptable réponse faite par Mme Thatcher au Président français en visite en Grande-Bretagne. Cette désinvolture est de mauvais augure pour notre autorité internationale et donne assez la mesure de la diminution de notre crédit. Imagine-t-on le Premier ministre Mac Millan faisant savoir au général de Gaulle, en visite en Angleterre, que son emploi du temps ne lui permettrait pas de le rencontrer ?

M. Michel Debré. Très bien !

M. Alain Peyrefitte. Le voyage américain, qui nous avait déjà valu la surprenante conversion du Président de la République au capitalisme triomphant de la Silicon Valley, devait nous réserver une seconde surprise.

Quel ne fut pas notre étonnement d'apprendre, au cours de ce voyage, que M. Mitterrand se disposait à se rendre à Moscou dans l'année ! Ce revirement est de taille. Nous ne vous le reprocherons pas. Il est normal que la France entretienne avec l'Union soviétique des relations proprement politiques. Il était malsain que ces rapports aient été pratiquement vidés de leur contenu, depuis le printemps 1981, pour des raisons où la démagogie paraît avoir joué un rôle plus déterminant que le raisonnement diplomatique. Et pourtant, vous avez donné l'impression que vous cherchiez, avant d'opérer ce retournement, à recevoir l'assentiment américain. Tout s'est passé comme si le président Reagan, naturellement favorable dans une période électorale à tout ce qui ressemble à la détente, ne s'était pas formalisé de ce projet, ou même comme s'il l'avait encouragé. Le Président de la République est donc revenu de Washington avec son billet pour Moscou.

M. Claude Estier, président de la commission. Oh !

M. Guy Vadepied. Scandaleux !

M. Alain Peyrefitte. Vous dites que le Président de la République peut aller maintenant à Moscou parce qu'il a montré sa fermeté. Serait-ce en déroulant le tapis rouge sous les pieds de M. Gromyko quelques jours après le drame monstrueux du Boeing sud-coréen ?

M. Loïc Bouvard. Oui, monstrueux !

M. Alain Peyrefitte. Serait-ce en boycottant le boycott aérien décidé par toutes les compagnies occidentales pour protester contre l'assassinat de 269 civils ?

Serait-ce en trouvant les plus plates excuses au survol de Toulon par un Tupolev — le pilote, a allégué M. Mauroy, s'était égaré « par mégarde ou par distraction » ?

Serait-ce en adoptant au Viet-Nam, devenu une immense base militaire, aérienne et navale des Soviétiques, une attitude complaisante ?

Serait-ce en exonérant sans cesse l'Union soviétique de toute responsabilité dans des conflits locaux, que vous persistez à qualifier de conflits Nord-Sud, alors que les ingérences de l'Est y sont flagrantes et que la solidarité du monde libre est en jeu ?

M. Maurice Couve de Murville et M. Jean-Marie Daillet. Très bien !

M. Alain Peyrefitte. Serait-ce en déclarant, comme l'a fait le Président de la République à des journalistes du *Washington Post*, qu'il avait, une fois de plus, reporté à des jours meilleurs la décision de fabriquer la bombe à neutrons, car, disait-il, « ce n'est pas le moment d'ajouter aux tensions internationales » ? C'est exactement le langage qu'avait tenu Jimmy Carter en 1978 sur la même bombe à neutrons, langage qu'on lui a tant reproché et dont il ne s'est pas relevé !

C'est, dites-vous, en soutenant le chancelier Kohl dans l'affaire des Pershing que le Président de la République a montré sa fermeté. Je vous l'accorde. Mais n'exagérons pas. Celui qui dans cette affaire a vraiment fait preuve de fermeté, c'est d'abord le chancelier Kohl — puisque c'est en République fédérale d'Allemagne que les Pershing ont été installés, non en France — et c'est d'ailleurs le chancelier Kohl qui en recueille les fruits.

En vérité, je crains, monsieur le ministre, que vous ne pesiez pas plus lourd à Moscou qu'à Washington, et tous vos voyages n'y feront rien !

Quel rôle pouvez-vous prétendre jouer, quand la France est endettée et que le fonds monétaire international rôde à sa porte ?

M. Michel Debré. C'est la bonne question !

M. Alain Peyrefitte. Vous avez reproché à votre prédécesseur de jouer les petits télégraphistes. Prenez garde, monsieur le ministre, que l'on n'ouvre même plus vos télégrammes ! (*Protestations sur les bancs des socialistes.*)

M. Jacques Blanc. Très bien !

M. Alain Peyrefitte. Pour expliquer ce revirement, difficilement explicable, une hypothèse s'impose à l'esprit. Jusqu'à la fin de l'année dernière, vos alliés communistes paraissaient jouer le jeu de l'union de la gauche. Il fallait donc rassurer le monde libre sur leur présence. Depuis la fin de l'année, ils paraissent décidés à ne plus jouer le jeu de l'union de la gauche. Il devient donc souhaitable de prendre à leur égard une contre-assurance en Union soviétique, c'est une hypothèse ; j'aimerais que vous la démentiez.

M. Guy Vadepied. Quelle imagination !

M. Alain Peyrefitte. Pour bien marquer, cependant, notre marge d'indépendance, par rapport aux Américains, vous avez tenu, parallèlement à ces trente mois de surenchère antisoviétique, à faire de la surenchère anti-américaine.

Au nom de l'internationale des peuples en lutte, l'Elysée reconnaît les guérillas d'extrême gauche au Salvador. Ce pays va-t-il aux urnes ? Nous clamons sur les ondes, longtemps avant le jour des élections, qu'elles accentueront l'isolement de ce « régime de droite ». Le lendemain du grand succès remporté par ce régime, c'est-à-dire par l'autorité légitime, nous déclarons que le résultat ne saurait être significatif. Nous contestons, contre les observateurs internationaux, la participation massive des électeurs qui ont défié les terroristes.

M. Michel Debré et plusieurs députés du rassemblement pour la République. Très bien !

M. Alain Peyrefitte. Or, ces terroristes sont entretenus par le Nicaragua et par Cuba...

M. Michel Debré. Exact !

M. Alain Peyrefitte. ... francs-tireurs de la pénétration soviétique.

M. Michel Debré. Et les attentats en Guadeloupe !

M. Alain Peyrefitte. Qu'à cela ne tienne ! Logique jusqu'au bout, on multiplie les visites à la Havane, on livre des armes aux Sandinistes, sous prétexte d'éviter que les Soviétiques ne soient leur unique fournisseur. Nous ne faisons que renforcer un totalitarisme de plus en plus ouvertement marxiste...

M. Loïc Bouvard. Très bien !

M. Alain Peyrefitte. ... tout en prêchant la paix, la liberté et la démocratie.

M. Claude Estier, président de la commission. Vous préférez celui du Chili ?

M. Alain Peyrefitte. Ainsi, derrière les apparences d'une loyale amitié à l'égard des Etats-Unis, nous menons une politique dangereuse qui exaspère, dans une région stratégiquement décisive, certaines haines à l'égard du premier de nos alliés.

Votre collègue M. Jack Lang dénonce à Mexico l'impérialisme américain, celui du western, du hamburger et du Coca-Cola. L'autre jour encore, Fidel Castro, que nous honorons de visites fréquentes, vient de bénéficier sur T.F.1 d'une interview au cours de laquelle, sans aucune présentation critique, il a pu exposer longuement une propagande anti-américaine scandaleusement outrancière. Vous tirez avantage d'avoir pu obtenir la libération du poète Armando Valadarez grâce à vos honnes relations, mais vous permettez ensuite que ce même poète soit, à la télévision française, sans réplique, sans contrepartie, comparé à un criminel nazi par le dictateur qui vous a fait la grâce de le grâcier après vingt-trois ans d'emprisonnement.

M. Loïc Bouvard. Quelle incohérence !

M. Alain Peyrefitte. Assurément, vous avez montré que vous saviez dire leur fait aux Etats-Unis. Mais quel rôle peut ainsi espérer jouer la France en Amérique centrale, sinon celui d'allié objectif de l'Union soviétique ?

M. Loïc Bouvard. Très bien !

M. Alain Peyrefitte. Au moment même où nous nous efforçons, aux côtés des Américains, de tenir à Beyrouth une intenable position ; au moment même où, face aux entreprises libyennes, nous étions en Afrique un peu comme les gendarmes de l'Occident, nous avons cru devoir dénoncer l'intervention américaine à la Grenade. Nous l'avons fait avec outrage, en comparant le comportement américain dans cette île avec celui des Soviétiques en Afghanistan. Plût au ciel que l'intervention des Soviétiques en Afghanistan n'ait pas été plus sanglante ni plus durable que l'intervention des Américains à la Grenade ! (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

Concluons.

Monsieur le ministre, deux surenchères ne font pas une politique. La contradiction est au cœur de notre politique étrangère, comme est elle au cœur de notre politique économique, comme elle est au cœur de notre politique sociale, de notre politique de défense, comme elle est au cœur de la coalition dont ce gouvernement est l'expression.

Une politique étrangère doit être cohérente. Elle doit se fonder sur une politique de défense cohérente, sur une politique économique cohérente, qui soient toutes deux sérieuses et crédibles.

Notre présence au Liban et au Tehad a fâcheusement rappelé la drôle de guerre de 1939-1940, parce qu'on est pacifiste, on fait la guerre sans la faire, en proclamant bien haut qu'on ne la fait pas. On se paralyse soi-même. La Chambre du Front populaire et les gouvernements qu'elle formait se neutralisaient par leurs contradictions. Par pacifisme, ils refusaient de forger des armes. Par suivisme, ils firent ou la paix honteuse, ou la guerre. La contradiction était au cœur de la majorité de la Chambre du Front populaire. On sait dans quelles mains elle s'est abandonnée.

M. Louis Odru. Dans celles de Pétain !

M. Claude Estier, président de la commission. C'est scandaleux !

M. Alain Peyrefitte. Toute maison divisée contre elle-même périra.

Quiconque a l'habitude de parcourir le monde ne peut éviter d'être frappé par le déclin du prestige et de l'influence de la France dans ce monde...

M. Guy Vadepied. C'est faux !

M. Claude Estier, président de la commission. C'est honteux de dire cela !

M. Alain Peyrefitte. ... même si de nombreux pays, notamment en Afrique francophone, continuent à s'en remettre à elle, ...

M. Louis Odru. C'est incroyable !

M. Alain Peyrefitte. ... même si son nom continue d'éveiller des échos de sympathie un peu partout dans le monde.

Il n'est pas dans vos moyens, monsieur le ministre, de redonner plus de tonus à notre économie ou plus de capacité d'intervention à notre armée. En revanche, il dépend de vous d'éviter ou d'amortir les à-coups de notre diplomatie.

Ce n'est pas en se jetant d'un extrême à l'autre que l'on tient un cap. Ce n'est pas en se laissant écarteler par des forces contraires qu'on trouve un équilibre. On se fait respecter en n'oubliant jamais ce mot d'un de vos illustres prédécesseurs : « Ce qui est excessif ne compte pas ». (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

M. Claude Estier, président de la commission. Cela s'applique bien à vous !

M. Guy Vadepied. Vous venez d'en apporter la preuve !

M. Louis Odru. Ce discours est lamentable !

M. Jacques Blanc. Qu'il ne vous plaise pas, c'est autre chose !

M. Loïc Bouvard. Il est d'une grande qualité !

M. le président. La parole est à M. Verdon.

M. Marc Verdon. Messieurs les ministres, dans les différentes organisations internationales à vocation européenne, une tendance se fait jour : considérer tous les problèmes en termes de relations Est-Ouest. Dans notre pays, les débats auxquels ont donné lieu la loi de programmation militaire hier, la préparation des élections européennes aujourd'hui, sont l'occasion de prises de position, voire de publications en ce sens de la part des formations de l'opposition.

Or le Gouvernement de la France se refuse à voir dans tous les conflits, qui peuvent se développer ici ou là, des affrontements entre les blocs. Aussi paraît-il opportun de rappeler d'abord quels sont pour notre pays le contenu et les limites des relations Est-Ouest.

Ce sont fondamentalement les questions de sécurité stratégique entre les deux grands systèmes d'alliance : défense globale, équilibre global. Ce sont aussi les relations économiques et culturelles entre les deux blocs, bien que, de longue date, l'habitude ait été prise de les subordonner aux impératifs de la sécurité. En revanche, elles ne concernent pas ce qui se rapporte au dialogue Nord-Sud, lié au nouvel ordre économique ; le Président de la République s'est exprimé sur ce point tant à Cancun que devant l'Organisation des Nations unies. Elles ne portent pas non plus sur l'autonomie de notre défense nationale, ni sur la politique d'alliance avec les pays avec lesquels nous avons passé des accords bilatéraux, en Afrique en particulier, ni sur le soutien à toute politique d'indépendance.

En Europe, les relations Est-Ouest se caractérisent par le morcellement du continent en organisations régionales. Ainsi l'Europe est en grande partie soumise à des relations telles que les pratiquent les deux grands, y compris à l'extérieur de leur propre zone de souveraineté. Cette réalité entraîne de nombreux effets négatifs sur la définition des politiques en Europe de l'Ouest et, en France, plus spécialement sur la définition des politiques de défense. D'ailleurs les programmes de l'opposition en la matière en sont l'illustration. Il conviendra donc de garder constamment à l'esprit les données essentielles d'une politique française en la matière.

Quels sont ces effets négatifs d'une présentation systématique des problèmes et des politiques en termes de rapports Est-Ouest ? Les uns parlent de resserrer les liens avec les Etats-Unis aux plans stratégique et militaire jusqu'à faire redouter une intégration de nos forces. Les autres parlent de prendre acte d'une évolution qui rendrait les intérêts américains divergents de ceux des membres européens de l'alliance, au point d'envisager la mise en place d'une défense européenne autonome.

M. Jean-Marie Daillet. Vous déformez notre pensée !

M. Marc Verdon. Excusez-moi, mais je sais lire !

Cette analyse mène parfois à des conclusions étranges : institutionnalisation des liens entre la Communauté économique européenne et les pays européens de l'alliance ; constatation que l'Europe s'arrêterait à l'Elbe.

Ce rappel, pour bref qu'il soit, suggère l'idée que souvent les partisans affichés d'une intégration au système militaire américain et les partisans d'une défense européenne propre sont les mêmes.

Quant à la politique européenne de la France, elle se détermine et par des éléments Est-Ouest et par des éléments Nord-Sud que nous tenons à voir distinguer. Elle est caractérisée dans le domaine stratégique par les éléments suivants : disposition de moyens nucléaires et conventionnels indépendants ; appartenance à des organismes différents spécialisés qui sont l'Alliance atlantique et l'Union de l'Europe occidentale ; analyse propre sur la nécessité d'un équilibre stratégique que nous caractériserons par son aspect approximatif et réel au niveau global Est-Ouest, par l'existence d'une fenêtre de vulnérabilité purement Ouest-européenne en matière d'armes nucléaires dites intermédiaires, par le fait que "l'équilibre ainsi souhaité n'est pas un équilibre comptable, ni quantitatif, ni de nature.

Au reste, l'armement nucléaire français est fondé sur une tout autre analyse que celle des Soviétiques ou des Américains. En outre, l'équilibre invoqué est lié à la situation de crise, découlant de l'existence de cette fenêtre de vulnérabilité en Europe de l'Ouest. Enfin, la politique européenne de la France prend en considération des stratégies successives, menées en cas de conflit en Europe sur des espaces différents, avec des moyens complémentaires.

Bref, cette politique tient compte des réalités qui ne sont en rien homogènes, mais que la nécessité conduit à modérer de telle sorte que leur complémentarité soit développée et non leurs oppositions ou leurs contradictions.

Concrètement il s'agit de ne pas donner droit à la pression de l'U. R. S. S. qui tend à couper l'Europe de l'Ouest des Etats-Unis en matière de dissuasion et de défense, mais il s'agit, aussi, de ne pas déséquilibrer l'Alliance. Dans cette démarche, on tient compte de deux réalités déterminantes dans la politique de notre pays : réalité de l'Alliance, solidité du système de dissuasion et de défense français.

Réalité de l'Alliance : il n'existe pas actuellement de solution miracle de défense propre à l'Europe de l'Ouest, ni du côté anglais, et je rappellerai le choix du Trident en 1980, ni du côté allemand, et je rappellerai les accords de Paris de 1954, le traité sur la non-prolifération de 1968.

M. Jean-Marie Daillet. Alors, il ne faut rien faire !

M. Marc Verdon. La manière appropriée de favoriser la complémentarité des capacités nationales propres pour l'Europe de l'Ouest est de développer des plates-formes d'actions communes, qu'il s'agisse de coopération en matière de production d'armements, de consultation en matière de stratégie, de mise en œuvre de moyens nouveaux, telle la F. A. R., dans tous les domaines où cela est possible.

Quant à la solidité du système de dissuasion et de défense français, elle ne doit être remise en cause par aucune démarche dite de désarmement si celle-ci ne correspond pas à la définition retenue par la France en la matière.

M. Jean-Marie Daillet. D'accord !

M. Marc Verdon. Je rappelle à ce sujet le discours de François Mitterrand devant l'O. N. U. N'oublions pas que la force de dissuasion française fut réalisée à partir du refus américain et soviétique du désarmement nucléaire général et, en particulier, des contrôles adéquats.

Aujourd'hui, la modernisation de nos forces ne doit pas être compromise, ce qui n'exclut pas nos efforts en faveur d'un désarmement. L'initiative que nous avons prise de la conférence de Stockholm en atteste.

J'en viens au deuxième volet de mon intervention, à savoir les interventions extérieures de nos forces. Je m'étonne qu'un observateur aussi avisé que M. Couve de Murville, qui est malheureusement parti, ait pu parler de l'enlèvement de nos troupes au Tchad. Notre objectif dans ce pays n'était-il pas précisément de bloquer un processus d'invasion par une armée étrangère ?

L'opposition pourra toujours préférer l'illusion d'une solution militaire, mais qu'elle le dise clairement ! En tout cas, ni le Gouvernement ni la majorité qui le soutient n'envisage d'entrer en guerre contre la Libye.

M. Jean-Marie Daillet. Il n'est pas question d'une guerre, mais d'une opération de type Kolwezi !

M. Marc Verdon. Tout au plus, notre présence nous permet-elle de créer un rapport de forces susceptible de rendre possible la discussion avec des interlocuteurs de toute la région considérée.

M. Jean-Marie Daillet. Non !

M. Marc Verdon. Qu'il me soit permis de rappeler à ce sujet l'engagement du Président de la République que nous ne resterons pas là-bas une seconde de plus qu'il ne sera nécessaire.

M. Jacques Blanc. Pour quoi faire ?

M. Marc Verdon. Comme l'a rappelé M. le ministre des relations extérieures, un seul incident a eu lieu impliquant les forces françaises et nous avons aussitôt montré notre détermination en avançant notre ligne de responsabilité du quinzième au seizième parallèle.

Puisque M. Blanc m'y invite, qu'il me soit permis de lui rappeler ici les deux principes de notre action au Tchad. Là comme ailleurs, nous nous appuyons sur l'intangibilité des frontières, ce qui nous conduit, bien sûr, à nous heurter aux prétentions libyennes, mais nous nous appuyons aussi sur la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat. C'est aux Tchadiens eux-mêmes et à eux seuls qu'il appartient de négocier les conditions de leur réconciliation.

M. Jean-Marie Daillet. Quelle hypocrisie !

M. Marc Verdon. Ce n'est pas de l'hypocrisie, c'est le refus d'un néo-colonialisme qui ne vous gênerait pas trop, mon cher collègue !

M. Jean-Marie Daillet. C'est complètement dépassé !

M. Marc Verdon. Je suis désolé que vous soyez dépassé, croyez-le. Je vous expliquerai plus tard.

Au reste, à ceux qui prophétisent un peu trop vite, à travers un supposé échec du ministre, celui de la politique de la France, je me permettrai de conseiller de tourner les yeux vers le Liban.

M. Jean de Lipkowski. Hélas !

M. Marc Verdon. Là aussi, la mission de notre contingent dans le cadre de la force multinationale — et il n'a pas tenu à nous que ce contingent de Beyrouth ne fût pas placé sous l'autorité des Nations unies, vous le savez — était limitée. Nos soldats s'y sont tenus dans des conditions difficiles et, à plusieurs reprises, dramatiques. Ils n'ont pas ménagé leurs efforts ni leurs sacrifices pour parvenir à l'évacuation des Palestiniens et à la protection des populations. Mais ils ont fait aussi du déminage, ils ont assaini les vieux quartiers de Beyrouth, ils ont œuvré à la protection des civils. Ils n'avaient pas au-delà mandat de régler les problèmes politiques.

Certes, à une période, un certain activisme américain a obscurci peut-être le sens et la portée de notre présence. Mais après le départ des Américains, les choses se sont trouvées clarifiées. On s'est bien aperçu que nous étions restés à égale distance des différentes factions libanaises. On a bien dû admettre que nous avions assuré une présence jusqu'à ce que la relève puisse être assurée par des forces libanaises, créant ainsi des conditions favorables à la négociation que nous appelions de nos vœux. Au reste, le départ du contingent français s'est déroulé en présence de membres du Gouvernement français, mais aussi — l'avez-vous oublié ? — des représentants de toutes les factions du Liban.

Aujourd'hui, des espoirs d'apaisement et de réconciliation nationale commencent à se concrétiser, ne vous en déplaise, et c'est à la France qu'on a demandé de fournir les quarante observateurs — ils seront peut-être quatre-vingts — chargés de faire rapport au comité de surveillance du cessez-le-feu. A la vérité, alors que nos prédécesseurs, aujourd'hui dans l'opposition, s'étaient contentés de bonnes paroles, ce Gouvernement et cette majorité n'ont pas cessé d'apporter au malheureux Liban une aide qui n'était pas seulement militaire.

Rappellerai-je ici les 7 000 Français résidents, les trois cents coopérants, les accords en matière de télévision, les 60 millions de francs au titre de la coopération culturelle et technique ? Rappellerai-je le milliard au titre des équipements et infrastructures liés à la reconstruction du Liban ? Rappellerai-je l'aide humanitaire ?

Messieurs, à la vérité, dans ce pays déchiré où nous n'avons pas d'ennemis — le terrorisme que nous avons subi était importé, vous le savez aussi bien que moi — nous pouvons être fiers de la politique menée avec courage et ténacité. Les progrès récents l'attestent, cette politique n'exclut pas pour autant le réalisme. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes.)*

M. le président. La suite du débat est renvoyé à la prochaine séance.

— 6 —

DEMANDE DE VOTES SANS DEBAT

M. le président. J'informe l'Assemblée que la commission des affaires étrangères demande le vote sans débat des projets de loi :

Autorisant la ratification d'un accord instituant une Fondation européenne (ensemble un acte final et un arrangement) (n° 1264).

Autorisant l'approbation d'une convention de coopération judiciaire entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République portugaise, relative à la pro-tatives (n° 1995).

Autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et l'organisation de l'aviation civile internationale relatif au statut de l'organisation en France (ensemble deux annexes et deux échanges de lettres interprétatives) (n° 1995).

Autorisant l'approbation d'un protocole entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne relatif à la formation professionnelle et à la promotion de l'emploi (n° 1999).

En application de l'article 104 du règlement, ces demandes ont été affichées et notifiées. Elles seront communiquées à la conférence des présidents au cours de la première réunion suivant la distribution des rapports de la commission.

— 7 —

RETRAIT D'UNE QUESTION ORALE SANS DEBAT

M. le président. A la suite d'un accord intervenu entre le Gouvernement et l'auteur, la question orale sans débat de M. Jean-Claude Desein est retirée de l'ordre du jour de demain.

— 8 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt-deux heures, deuxième séance publique :

Suite du débat sur la déclaration de politique étrangère du Gouvernement.

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-neuf heures cinquante.)

*Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,*

LOUIS JEAN.

